

**106**

# **l'économie et politique**

**les classes sociales en France**

**le IV<sup>e</sup> Plan et la sidérurgie**

**prix d'une politique — sociologie  
industrielle et capitalisme —  
ventes à crédit — économie  
tunisienne — Lavalette et  
le Marché commun**

## **revue marxiste d'économie**

*Rédaction - Administration - Abonnements : 6, Bd Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>*  
*Téléphone : PRO 15-01*

H. JOURDAIN, *directeur politique*  
H. CLAUDE, *rédacteur en chef*  
B. COURET, *secrétaire général*

### ***comité de rédaction***

R. Barbé, A. Barjonet, M. Bertou, M. Bouvier-Ajam, P. Boccara, J. Brassac,  
H. Courval, R. Creussol, H. Delorme, J. Fabre, J. Flavien, D. Gaudy,  
M. Hincker, A. Jamet, Y. Jarry, J. Kahn, P. Langlais, S. Laurent, L. Lavallée,  
P. Lefranc, J. Magniadas, J.-P. Meynard, D. Moreau, G. Mury, F. Nicolon,  
P. Noirot, V. Odil, L. Perceval, A. Plassègues, J. Triomphe, J. Vernes.

---

# SOMMAIRE

N° 106 — MAI 1963

---

- 2    **le prix d'une politique antinationale**  
      J. FABRE
- 6    **les ventes à crédit** (1<sup>re</sup> partie)  
      J. MAGNIADAS
- 22   **la sociologie industrielle et le capitalisme** (1<sup>re</sup> partie)  
      C. MURY
- 36   **IV<sup>e</sup> plan : la sidérurgie est mal partie**  
      R. BIARD
- 47   **les classes sociales en France**  
      M. BOUVIER-AJAM et C. MURY
- 54   **situation et perspectives du développement en Tunisie**  
      M. ENNAFAA
- 66   **Lavalette et le Marché commun**  
      Denise OLLIVIER
- 

## CHRONIQUES :

- 74   **quelques aspects de la « force de frappe »**  
      Marie-Claire HERMANN
- 80   **le mineur et la mine en Union Soviétique**  
      Jacqueline VERNES
- 83   **l'exploitation agricole individuelle en Union Soviétique**  
      J. TRIOMPHE
- 90   **investissements américains et concentration des industries agricoles  
      et alimentaires**  
      J. FLAVIEN
- 

## LIVRES :

- 94    **le désastre scolaire** (M.L.)
- 95    **Pleckhanov** (œuvres philosophiques - Tome I)

# LE PRIX D'UNE POLITIQUE ANTINATIONALE

*Les dernières dispositions financières du gouvernement éclairent une fois de plus la nature du pouvoir gaulliste et le rôle que joue ce dernier au détriment de la masse des travailleurs de plus en plus exploitée. Depuis les premières ordonnances gaullistes organisant la dévaluation de fin 1958, il n'est pas d'exception à ce fait : l'objectif de tous les projets gouvernementaux est de faire supporter par la nation les charges d'une gestion qui s'exerce toujours dans le sens de l'intérêt des monopoles devenus depuis l'arrivée de De Gaulle les détenteurs directs du pouvoir.*

*Le gouvernement a annoncé la hausse des tarifs pratiqués dans certaines entreprises nationalisées : pour la S.N.C.F., une hausse de 2,5 % à 5 % sur les tarifs marchandises, de 11,7 % sur le tarif voyageur; pour E.D.F., la hausse doit être d'environ 7 %. C'est évidemment le consommateur qui supportera ces charges.*

*Le demi-décime (majoration d'impôt portant sur les contribuables dont le revenu dépasse 8.000 F/an) est maintenu. Il frappe la masse des cadres moyens, appelés eux aussi à faire les frais de l'opération.*

*Quant à l'emprunt de 1 milliard (destiné à éponger une partie des liquidités monétaires) et qui sera évidemment souscrit par les personnes bénéficiant de revenus élevés, il se signale surtout par les scandaleuses faveurs fiscales dont il est assorti : exonération pendant 15 ans de la taxe complémentaire et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.*

*M.Giscard d'Estaing a présenté ces décisions comme devant assurer le financement d'un collectif destiné à redresser un budget déséquilibré. Le montant des crédits dégagés, soit 2,2 milliards, serait réparti sous forme de subventions entre les entreprises nationalisées et la Fonction publique, jusqu'à concurrence d'un milliard chacune, les 200 millions restant étant destinés à une minime revalorisation des allocations aux vieux et à la réfection des routes.*

Remarquons d'abord que cette note à payer ne constitue que la première de celles qui seront présentées. M. Giscard d'Estaing a annoncé un deuxième collectif destiné à l'octroi de crédits supplémentaires à des secteurs qui en ont tant besoin : l'Education nationale, l'Agriculture, la Construction, — ce que nous ne pouvons qu'approuver. Mais ce collectif se trouve repoussé en juin, ce qui interdit en fait le lancement de programmes avant la fin de l'année. Le moment venu, il sera intéressant de voir qui en supportera le financement.

Sur le troisième collectif, le ministre a gardé un silence pudique et bien singulier. Chacun en parle cependant. Les dépassements des dépenses militaires y seront régularisés : nous aurons à en parler avant peu.

\*\*  
\*

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte dominé par deux données, d'ailleurs étroitement liées entre elles : la hausse des prix, expression de l'inflation qui pèse lourdement sur le niveau de vie des masses laborieuses, et le mouvement revendicatif qui a connu, qui connaît encore, de si remarquables développements.

La classe ouvrière a mené sa bataille contre la dégradation de ses conditions de vie et de travail, avec une cohésion et une détermination qui ont été le gage de ses succès. Des millions de travailleurs ont arraché la quatrième semaine de congés au patronat et au gouvernement qui se sont opposés tant qu'ils ont pu à cette revendication. L'intensification du travail, l'aggravation de son caractère pénible, le prolongement de sa durée (la France est de tous les pays d'Europe celui où la durée moyenne de la semaine de travail est la plus longue : 47,6 heures) rendaient cette mesure indispensable. La lutte des travailleurs en imposera la généralisation.

Quant au pouvoir d'achat du salaire horaire, on sait que, pour l'ensemble des salariés, il reste inférieur de 25 à 30 % de ce qu'il était en 1938. Depuis 1958, les hausses de salaire nominal arrachées sont bien loin de compenser la hausse des prix. Le prix des denrées alimentaires a progressé de 32 %, celui du loyer et des charges locatives de 73 %, celui des transports de 40 à 50 %. En bref, et selon les estimations les plus sérieuses, le pouvoir d'achat du salaire a baissé de 5 à 5,5 % de juillet 1957 à avril 1963.

Aux mineurs est revenu le mérite de livrer victorieusement une bataille d'importance décisive, dont la valeur exemplaire n'a pas fini de porter ses fruits. Grâce à eux, l'ensemble des travailleurs du secteur nationalisé, de la Fonction publique, d'autres branches encore ont obtenu des relèvements de salaires, modestes au regard des nécessités, mais réels.

Le blocage systématique des salaires par le gouvernement, la lettre de Debré au président du C.N.P.F., les « recommandations » du Plan, le récent projet de création d'un super-impôt pénalisant les entreprises qui auraient cédé aux revendications ouvrières, l'acharnement mis à tenter de réduire la volonté des grévistes, autant de faits qui donneront la mesure du succès remporté. De Gaulle lui-même avait signé l'ordre de réquisition des mineurs : ce n'est pas le moindre service rendu par ces derniers à la classe ouvrière que d'avoir passé outre, portant un coup très rude aux menaces qui pèsent sur le droit de grève, ainsi d'ailleurs qu'à l'autorité et au prestige du chef de l'Etat.

Ce succès était aussi celui d'autres importantes couches sociales, les ingénieurs et les cadres en particulier, qui, phénomène nouveau, s'étaient jointes au mouvement. C'était enfin le succès de la grande masse de la population mécontente de son sort, de l'opinion publique, dont la solidarité sur les plans national et international avec les mineurs s'était activement manifestée. Ces faits indiquent de la part des travailleurs, une prise de conscience qui porte sur la communauté de leurs intérêts.

C'est à ces masses qui viennent de haute lutte d'arracher les avantages destinés à améliorer leurs conditions de vie que De Gaulle, avec cynisme, présente la note à payer. Nous n'en sommes pas surpris pour notre part. Acharné à reprendre de la main gauche ce qu'il a été contraint de donner de la main droite, De Gaulle, avec les hommes de son gouvernement et de son parti, apparaissent mieux que jamais pour ce qu'ils sont : les hommes de main du grand capital financier.

Ce dernier, au demeurant, n'a pas lieu de se plaindre de la façon dont sont conduites ses affaires. Le montant des bénéfices des 500 premières sociétés françaises accuse, de 1958 à 1961, une progression de plus de 51 % et s'élève pour 1961 à plus de 2 milliards de francs. Encore ce chiffre ne comprend-il pas les bénéfices dissimulés à des titres divers (réserves, provisions...) non plus que ceux des sociétés non cotées en Bourse. Les plus puissantes de ces sociétés dominent le secteur d'avant-garde de l'industrie moderne et reçoivent de l'État les énormes commandes nécessaires à la politique gaulliste d'armement et de guerre (20 milliards sont inscrits à cet effet dans le budget), à la constitution de la force de frappe atomique, à la construction de Pierre-Latte (dont le coût dépassera de toute évidence les 5 milliards), etc...

\*\*  
\*

« Notre pays, a dit De Gaulle dans son dernier discours radio-télévisé, accomplit dans son développement des progrès rapides et saisissants... La condition des Français ne cesse de s'améliorer... »

Notons que De Gaulle ne semble pas en mesure d'apporter à l'appui de sa thèse d'autre « preuve » que l'utilisation du mot « rattrapage » (pour traduire l'existence de disparités dans les salaires), ce qui est presque un aveu. Mais cette fois encore, le général, pour s'opposer aux revendications ouvrières, use d'un procédé dont il est coutumier : il feint d'assimiler augmentation de la production à augmentation du niveau de vie. Rappelons donc que si la production intérieure a augmenté de 67 % en 10 ans, le pouvoir d'achat des salaires n'a toujours pas retrouvé son niveau de 1957, tandis que la durée du travail ne faisait qu'augmenter. Rappelons aussi que si la production industrielle a augmenté de 29 % depuis 4 ans, elle a augmenté de 40 % durant les 4 années précédentes. Le développement de la production n'est pas un phénomène propre au gaullisme. En système capitaliste, il est le fait, c'est banalité de le dire, de deux facteurs liés qui sont l'exploitation du travail et le progrès technique : l'un et l'autre contribuent à l'aliénation du travailleur et se manifestent à son détriment.

*La thèse éculée du cycle infernal des salaires et des prix est le deuxième argument mis en œuvre par la propagande gaulliste. M. Giscard d'Estaing l'a développée avec brio. Après d'autres, M. Malterre, Président de la Confédération générale des Cadres, lui a d'avance répondu dans sa déclaration au journal Sud-Ouest : la masse monétaire ayant progressé (depuis fin 58) trois fois plus vite que la production et deux fois plus vite que les salaires, ces derniers ne sauraient être tenus pour responsables de l'inflation. Mais la meilleure réfutation a été apportée par les mineurs eux-mêmes : la grève a été décidée en raison de l'insuffisance criante des salaires qui, comme ils le font toujours, retardaient sur les prix. La principale cause de l'inflation réside dans le développement des dépenses improductives. Pour répondre aux besoins de la population, pour augmenter les salaires sans élever les prix, il faudrait réduire massivement ces dépenses (celles qui sont liées à la construction de la force de frappe notamment), qui occupent près du quart du budget de l'Etat — réduire les taxes fiscales (1) qui grèvent les prix — prélever enfin les ressources nécessaires sur les profits capitalistes. Le cycle infernal n'a jamais été inventé que pour justifier l'intangibilité de ces derniers et la politique de guerre des gouvernements.*

*En bref, si l'augmentation de la production ne s'accompagne ni d'une augmentation correspondante des salaires, ni d'une diminution du temps de travail, si l'inflation continue à progresser insidieusement, c'est parce qu'une part croissante du revenu national est accaparée par les grandes sociétés (profits) et par l'Etat gaulliste (dépenses militaires).*

*Ces thèmes viennent d'être longuement développés à l'Assemblée nationale par les représentants de l'opposition démocratique, en réplique aux arguments très spécieux du ministre des Finances de De Gaulle.*

*A cette occasion, le Parti Communiste Français, par la bouche de son secrétaire général adjoint, a rappelé les éléments principaux de son programme : la liquidation du pouvoir personnel, la restauration de la démocratie, de la souveraineté du peuple représenté par un parlement nommant et contrôlant le gouvernement. Ce programme implique l'abandon radical de la politique de préparation à la guerre atomique, c'est-à-dire l'abandon de gigantesques investissements stériles. Il comporte enfin des mesures permettant de soustraire les richesses nationales à l'emprise des trusts; la nationalisation des grands monopoles, de l'industrie, des banques d'affaires et des compagnies d'assurance. C'est à ces conditions que pourrait être appliquée une politique économique et sociale qui assurerait à la fois un développement bien réglé de la production nationale et l'amélioration du niveau de vie de la nation.*

J. FABRE.

---

(1) La loi de finance indique que le montant des impôts indirects représente 69 % des recettes fiscales (soit 50 milliards).

# Les VENTES à CREDIT

J. MAGNIADAS

Alors qu'elle n'était avant la guerre qu'une exception, la pratique de la vente à crédit est devenue en France d'un usage courant. Ce phénomène a pris une importance certaine dans la vie économique du pays. Aussi l'étude de notre collaborateur Jean Magniadas est-elle d'un haut intérêt. Dans la première partie que nous publions ci-dessous, l'auteur, après avoir brièvement fait l'historique du phénomène, examine tour à tour le rôle économique de ce dernier, le volume des crédits bancaires, l'endettement de la population et montre quels sont les utilisateurs du crédit. Le coût du crédit, le rôle des banques et la signification du crédit seront examinés dans la seconde partie de l'étude qui paraîtra dans notre numéro de mai.

Le crédit à la consommation des particuliers est ancien. Il est né avec le commerce et s'est développé avec lui. Témoignage de cette ancienneté, il existe aujourd'hui encore dans certains villages des boulangers qui ont, au nom de chacun de leurs clients, des fiches de bois servant à comptabiliser, au moyen d'une simple encoche, le nombre de pains achetés et payés une semaine ou une quinzaine plus tard.

Le prêt d'argent a été institutionnalisé par l'Eglise à une époque où cette dernière le combattait. C'est en effet à l'initiative des franciscains et pour lutter contre l'essor de l'usure, que sont créés au XV<sup>e</sup> siècle les « Monts de Piété ». « Ironie de l'histoire — dit Marx — qui change des vœux pieux en leur contraire exact ». Modernisés, laïcisés, les Monts de Piété sont

devenus aujourd'hui des établissements communaux disposant du monopole des prêts sur gages. La littérature a largement illustré le type de l'usurier rançonnant impitoyablement ses pratiques. Balzac a mis en scène dans « Les Petits Bourgeois » l'un des plus célèbres d'entre eux : le « Banquier des Pauvres » qui prêtait à 1460 % et qui ne manquait jamais de clients.

L'endettement de la population laborieuse n'est donc pas un fait nouveau. Ceci ne doit cependant pas masquer qu'avec la naissance, puis le développement du capitalisme, le champ d'action du crédit à la consommation va s'accroître considérablement. La création d'organismes spécialisés tendront à en faire une activité autonome du commerce proprement dit. Ses techniques se modifient.



Ce sont pourtant les commerçants qui, les premiers, ont entrepris une diffusion méthodique de cette forme de crédit, ne se contentant plus de le distribuer plus ou moins empiriquement sous forme de simples facilités de paiement consenties à leur clientèle. Ils en font, au contraire, un stimulant de la vente, un instrument de combat dans la lutte concurrentielle, un moyen d'accélérer la diffusion de certains produits au détriment d'autres.

Le promoteur du crédit moderne est un nommé Crépin. Vers le milieu du siècle dernier, il eut l'idée de développer le crédit qu'il consentait à la clientèle de son magasin de meubles. Il créa un système de bons analogue dans son principe à celui qu'utilisent aujourd'hui les Sociétés d'abonnements du type de la « Semeuse ». A son entreprise de crédit, il associa bientôt d'autres commerçants qui acceptaient ses bons. Bien entendu, il prélevait un intérêt sur la clientèle, et un pourcentage sur les ventes des commerçants participant à ses opérations. C'est surtout son associé Dufayel qui devait

développer l'affaire sur une large échelle. Celui-ci, pendant toute une période coopéra avec les Cognacq-Jay, fondateurs de la « Samaritaine » qui acceptaient ses bons dans leur magasin. Les Cognacq-Jay se séparent de lui en 1919, apportant alors leur soutien à « La Semeuse », Société de crédit qu'avaient créée, après leur départ du Palais de la Nouveauté, quelques chefs de service brouillés avec Dufayel.

Les Cognacq-Jay apportent immédiatement 4 des 6 millions qui vont constituer le capital de la société. Celle-ci va, dès lors, connaître un essor important. Elle demeure de nos jours l'un des premiers établissements de crédit à la consommation. Sous l'impulsion de la concurrence que leur font les grands magasins, et les commerçants travaillant avec les sociétés d'abonnement, vont à leur tour se créer et se développer, à l'initiative du moyen et du petit commerce, d'autres organismes de crédit pour la vente à tempérament : les Unions économiques.

## Les Unions économiques

En 1885 est fondé le Crédit Lillois qui deviendra en 1900 l'Union Economique. En 1901 se constitue l'Union Economique de Saint-Quentin que l'on considère comme ayant servi de modèle aux groupements similaires. La première a disparu en 1939, mais la seconde continue d'être l'un des plus importants organismes de crédit de ce type.

Les Unions Economiques fonctionnent selon le schéma suivant : les consommateurs désireux d'acheter un objet à crédit s'adressent à l'Union. Ils lui versent une partie du prix au comptant et signent une reconnaissance de dette représentant le solde payable à tempérament augmenté des intérêts et garanti par une chaîne de traites. L'emprunteur reçoit alors des bons d'achat avec lesquels il peut régler à son gré les marchandises chez les commerçants adhérents à l'Union : les commerçants sont remboursés par l'Union au comptant ou à terme. Les

Unions sont astreintes à déclaration d'activité. On en dénombrait 59 au 31 décembre 1961 (1).

Aux lendemains de la première guerre mondiale, les constructeurs d'automobiles vont constituer, en liaison plus ou moins étroite avec les banques, des organismes de crédit destinés à favoriser l'écoulement de leur production. On remarquera les noms de ces organismes, significatifs de la volonté de promotion des ventes qui anime leurs créateurs. La « Société Auxiliaire de l'Industrie Automobile » est constituée en 1919. Elle se consacre au financement des ventes de Citroën. Elle deviendra après une série de transformations le Crédit Mobilier SOVAC.

Sont créées en 1924 la *Diffusion Industrielle Automobile par le crédit* (DIAC), en 1928, la *Diffusion Industrielle Nationale* (D.I.N.) pour soutenir respectivement

(1) Source : rapport du Conseil National du Crédit pour l'année 1961.

les ventes de Renault et de Peugeot (2). Aux lendemains de la crise de 1929, le crédit à la consommation va connaître un large essor et jouer un rôle non négligeable dans la reprise.

1927 voit la création, sous le patronage des sociétés de distribution d'électricité puis de gaz, de la Thomson-Houston et des banques, du *Crédit Electrique et Gazier* (C.R.E.G), le premier grand établissement pour le crédit ménager.

Depuis quelques années le crédit à la consommation connaît un développement qui le porte à un niveau jamais atteint jusqu'alors. Les banques déjà très largement présentes dans les opérations de crédit automobile et ménager vont désormais jouer un rôle décisif dans la constitution des nouveaux organismes de crédit (CETELEM, Cie BANCAIRE COFICA, CREDICO, GENECREDIT, etc...).

Ce développement fait du crédit une activité fructueuse que les banques n'entendent pas négliger. Dans son rapport de 1954, le Conseil National du Crédit s'efforce de parer l'intervention des banques des couleurs de l'intérêt général. Il écrit : « Le maintien d'une position d'abstention sur le financement par le secteur bancaire, risquait à la longue de favoriser le développement d'une activité plus dangereuse qu'elle n'eût pas manqué de s'accompagner souvent de conditions d'intérêts abusives ». Plus proche des réalités, nous paraît l'opinion donnée par le rapporteur du Conseil Economique et Social qui constate : « ...il semble que le profit

qu'elle est susceptible de procurer constitue une des origines importantes du développement relativement récent des organismes de crédit à la consommation » (3). L'importance prise par le crédit à la consommation apparaît clairement dans le fait que la capitalisation boursière des établissements spécialisés représente le cinquième de l'estimation du groupe bancaire (4).

Le développement du crédit à la consommation porte ses répercussions jusque dans la « morale bourgeoise ». Celle-ci avait longtemps entouré de réprobation le particulier qui s'endettait. Dans les dernières années, elle « idéalise » au contraire le crédit à la consommation. Celui-ci a désormais ses grands prêtres.

Un exemple de ce retournement nous est donné par la très docte revue des banques américaines *Banker's Magazine*. En 1925 elle écrivait : « Le développement des ventes à crédit affaiblit les forces morales de la nation, entretient la malhonnêteté et le goût de vivre de façon extravagante, contribue à la création d'une nouvelle classe de criminels ».

20 ans plus tard, la même revue (5) écrivait : « Le crédit à la consommation est sans doute un élément de justice sociale ».

En France, dans le cadre de sa politique de crédit, l'Etat va « contrôler » le crédit à la consommation, et ses interventions joueront dans ce domaine, comme dans les autres, en faveur des monopoles. Nous y reviendrons.

## Rôle économique

Les apologistes du crédit à la consommation prétendent volontiers qu'il a pour but de satisfaire les besoins des moins fortunés.

Tel n'est pas le mobile des promoteurs du crédit à la consommation. Aux diver-

ses étapes de son développement, ces derniers cherchent à réaliser à leur bénéfice un élargissement de la demande pour écouler leur production et n'ont en vue que la recherche du profit maximum.

Face à une demande solvable insuffi-

(2) On observe aux U.S.A. des conditions analogues de développement du crédit. Au 31-8-1960 environ 10 % des crédits en cours sont distribués par des sociétés de financement liées à la « General Motors », à Ford, à Chrysler et à la « General Electric », c'est-à-dire à des constructeurs.

(3) Journal officiel. Série Avis et Rapports du Conseil Economique et Social, n° 20 de 1961.

(4) La « Vie Française » du 11-1-63.

(5) Nous avons repris ces citations du livre « une force inconnue : Le Crédit », de M. Michel Drancourt, rédacteur en chef de la Revue « Entreprise » et défenseur bien connu des thèses néo-capitalistes. Livre, qui représente un exemple de cette apologie du crédit à la consommation à laquelle nous faisons allusion.

sante, le crédit à la consommation permet d'anticiper sur la capacité immédiate de paiement des masses avec comme contrepartie l'aliénation d'une partie de leur futur pouvoir d'achat.

On peut donc considérer que dès qu'il atteint un certain niveau de développement, le crédit à la consommation exerce nécessairement une influence sur le cycle économique. Il permet effectivement de garder un peu plus longtemps une demande de biens de consommation et de retarder ainsi le moment de la crise. Mais à l'inverse il prolonge la période de dépression retardant par là une pleine reprise. Ce n'est pas seulement à un simple « déplacement » des diverses phases de la crise qu'aboutit le développement du crédit à la consommation, son prix élevé, comme nous l'examinerons ci-après, en réduisant encore la consommation solvable aggrave finalement les contradictions de la reproduction capitaliste.

L'utilisation du crédit dans la lutte concurrentielle, notamment entre branches industrielles, est assez bien illustrée par le fait que ce sont en général les syndicats patronaux qui ont pris, en liaison avec les banques, l'initiative de la constitution des grands établissements spécialisés de crédit à la consommation. Mais ceci a pour conséquence d'accroître la tendance au développement du crédit. Caractéristique de ce mouvement est le développement des services de crédit à la consommation dans les grands magasins où l'on peut désormais s'endetter pour l'achat de biens d'une grande diversité d'usages. Ainsi également la « Semeuse » dont l'activité s'est longtemps exercée essentiellement dans le crédit mobilier ou pour l'achat de vêtements, offrait dans un prospectus récent, des prêts pour des voyages organisés par la Compagnie Française de Tourisme.

On lit dans le rapport du Conseil National du Crédit pour l'année 1961 : « ...compte tenu du développement des ventes à tempérament effectuées par les grands magasins sans distinction de nature et de l'extension de prêts personnels, cette discrimination par nature de biens paraissait moins légitime... »

« D'autre part, le Conseil dispose maintenant de pouvoirs suffisants pour assurer la surveillance des tarifs, sans être obligé d'astreindre les établissements à solliciter son autorisation préalablement à tout financement de biens nouveaux. Il a donc décidé de répondre favorablement à la demande formulée par l'Association Professionnelle des Entreprises et Etablissements Financiers en vue d'une simplification de la procédure d'extension d'activité. Désormais tout établissement financier habilité à pratiquer le financement des ventes à tempérament de certains biens, peut étendre son activité au financement de nouvelles catégories de biens sans autorisation préalable du Conseil National du Crédit, à condition que ses barèmes ne soient pas supérieurs aux normes fixées par le Conseil. »

Plusieurs des grands établissements spécialisés ont utilisé cette faculté nouvelle, ce qui témoigne de la tendance à l'élargissement du champ d'action du crédit.

Dans la lutte concurrentielle, le crédit à la consommation jouera essentiellement au bénéfice des monopoles. Pour des branches comme l'automobile, la télévision, ou l'électro-ménager, il a permis plus aisément de passer du stade de la fabrication de luxe, à une production de masse, génératrice de profits considérables. Il permet aussi d'écouler plus rapidement les marchandises produites accélérant ainsi la rotation du capital. Pendant un certain temps, il peut même constituer un élément de régulation du marché.

Cependant son utilisation n'est pas sans limite; et il ne peut évidemment pas être question de soutenir indéfiniment la production par une constante augmentation des crédits sous peine d'inexécution des paiements et de pertes sensibles que les banques, comme les monopoles industriels ou commerciaux, entendent bien exclure de leurs opérations. Ce qui explique les mutations entre la politique d'élargissement et de restriction du crédit et montre que la marge de manœuvre demeure finalement étroite.

Le crédit à la consommation est pour les capitalistes un moyen d'agir, à leur

profit, sur les produits composant la consommation, c'est-à-dire, d'orienter la consommation des particuliers (6) vers certaines productions.

Marx, dans « Misère de la Philosophie », rappelle que : « le consommateur n'est pas plus libre que le producteur » et il ajoute : « le plus souvent les besoins naissent directement de la production ou d'un état de choses basé sur la production. Le commerce de l'univers roule presque entier sur les besoins de la production ou d'un état de choses basé sur la production. »

Le crédit à la consommation est largement utilisé pour favoriser la diffusion des biens nouveaux. Dans le domaine de l'accession à la propriété, la pression de la demande, dans un marché où existe la pénurie, oriente également le consommateur vers le crédit. Certes, les biens nouveaux, comme les logements, dont devient propriétaire, au moyen du crédit, une partie de la population, ont une valeur d'usage qui répond effectivement à des besoins nouveaux ou anciens (7).

Mais comme la production capitaliste n'a pas pour but la satisfaction des besoins sociaux, la promotion de ces nouveaux biens se fera le plus souvent au détriment d'autres consommations parfois plus essentielles (alimentation; instruction, etc.) et sur une base irrationnelle. Qui peut prétendre que les conditions de la circulation automobile dans les grandes villes satisfont pleinement le besoin de transport, ou que la majorité des émissions de télévision sont une source d'enrichissement culturel ?

Dans un marché où la masse des objets de consommation et des services dépasse les possibilités de la consommation solvable, le crédit à la consommation en favorisant la distribution de certains biens au détriment d'autres, engendre des déséquilibres, des perturbations dans certaines branches économiques.

Par exemple, le développement de l'automobile et surtout de la télévision ne sera pas sans incidence sur la fréquentation des salles de cinéma. Aux U.S.A. de 1950 à 1956, le pourcentage de foyers possédant la télévision passe de 7 à 73 %; par contre, de 82 millions de spectateurs

en 1946, la fréquentation hebdomadaire des cinémas est tombée à 46 millions en 1955. En Grande-Bretagne, même phénomène. En 1947, alors qu'il y avait 15.000 récepteurs en service, le nombre annuel des spectateurs de cinéma atteignait 1.462 millions tandis qu'en 1959, avec 13 millions de téléviseurs, les salles de cinéma n'ont plus que 600 millions de spectateurs (8).

En France, en 1956, on recensait 26.400 téléviseurs et 398,8 millions de spectateurs de cinéma (population 15 à 64 ans, 27.688.000); en 1961, on dénombre 2.572.000 récepteurs et 326,7 millions de spectateurs (population de 15 à 64 ans 28.363.000) (9). On observe également dans certains pays capitalistes une substitution de la télévision à la lecture des journaux.

Certes, le développement de la télévision n'est certainement pas le facteur unique de la diminution de la demande, mais nous pensons qu'il joue un rôle important, illustrant les modifications de consommation dans lequel le crédit à la consommation joue, lui-même, un rôle non négligeable et sur lesquelles nous reviendrons.

Les perturbations qu'apporte finalement le crédit à la consommation à l'économie capitaliste ne sont pas niées par les économistes bourgeois les plus réalistes. L'Américain Galbraith devant l'endettement grandissant de la population des U.S.A. écrit dans l'un de ses ouvrages : « On s'interroge véritablement sur les difficultés dues à l'endettement sur une si large échelle. La conséquence

(6) Il n'est évidemment pas le seul moyen d'orientation de la consommation, la publicité joue un grand rôle en la matière, mais ce sont précisément les branches où le crédit est fortement développé, qui font aussi largement appel à la publicité (voir « Economie et Politique » n° 92) curieuse coïncidence, Dufayel, l'un des promoteurs de la vente à tempérament, fut aussi l'un des créateurs de la publicité moderne.

(7) Sur la notion de « besoins » on se reportera à l'explication simple et concrète donnée par A. Barjonet dans son ouvrage « Qu'est-ce que la paupérisation ? » chapitre IV, pages 70 à 87 (Editions Sociales).

(8) « La télévision, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne », édité par le Centre d'Etudes des Communications de masse de l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

(9) Supplément au Bulletin d'Information du Centre National de la Cinématographie, avril 1962.

de ces besoins si savamment entretenus se traduit par des traites qui pleuvent sur tous ceux qui achètent à crédit. Dans des millions de foyers à travers tout le pays on sait que l'arrivée de ces messages est suivie par l'agent de recouvrement. Un encaisseur de traites doit-il représenter le personnage essentiel d'une bonne société ? »

Le crédit à la consommation a donc finalement sur l'économie capitaliste des effets semblables à ceux du crédit à la production (ou du crédit commercial). On peut lui appliquer le jugement de Rosa Luxembourg, dans sa polémique avec les réformistes de son temps : « il reproduit les contradictions capitalistes et les pousse à l'extrême ».

Bien que son action se situe au stade de la consommation, elle n'est pas sans effet, nous l'avons vu, sur la production elle-même.

Son essor témoigne, en dernière analyse, de l'approfondissement de la contradiction fondamentale du capitalisme :

l'opposition entre le caractère social de la production et le caractère privé, capitaliste, de l'appropriation.

Il n'est donc pas surprenant que ce soit dans les plus développés des pays capitalistes que le volume du crédit à la consommation atteigne les niveaux les plus élevés. Aux U.S.A. de 1950 à 1960, la dette à la consommation a augmenté de 200 %. Les dettes contractées pour l'achat d'automobiles, d'objets ménagers se sont accrues par rapport à 1940 de 550 % (10).

D'autres études (11) chiffrent l'endettement de la population par rapport à la consommation des particuliers à 12 % aux U.S.A., 8 % au Canada, 6 % en Angleterre, 2,5 % en Allemagne.

En France, le crédit à la consommation ne représente, selon les mêmes études, que 1,2 %, chiffre qui nous paraît inférieur à la réalité. Mais il connaît un rapide développement qui apparaît notamment en examinant l'évolution des crédits distribués par le secteur bancaire.

## Volume des crédits bancaires

Depuis quelques années le Conseil National du Crédit recense et publie dans ses rapports annuels les chiffres du crédit à la consommation directement distribué en France par les banques et les établissements financiers.

« L'encours » des banques et établissements financiers, c'est-à-dire les risques supportés par le secteur bancaire, s'élevait au 31 décembre 1961 à 260 millions de nouveaux francs pour le seul financement des biens à usage des particuliers (12). Le volume des crédits distribués s'est fortement accru les dernières années. Le tableau I en montre l'évolution depuis 1955.

(Voir tableau page suivante.)

Le tableau fait ressortir en particulier une forte augmentation depuis 1958. Du 31 décembre 1958 au 31 décembre 1961, la variation du total des crédits est de 176 %, alors que de 1955 à 1958 elle n'avait été que de 18 %. Les mesures prises par le pouvoir gaulliste en matière de

politique de crédit à la consommation sont un des facteurs certains de ce mouvement.

En effet, les moyens actuels d'intervention de l'Etat sur le volume du crédit à la consommation sont puissants. Ils sont caractéristiques de l'époque du capitalisme monopoliste d'Etat. C'est l'Etat qui fixe le potentiel de financement accordé aux banques et établissements financiers, la quantité maximum que doit représenter le crédit dans le montant du prix des objets vendus à tempérament, ainsi que la durée maximum du crédit. La politique gaulliste en la matière a systématiquement favorisé le développement de l'endettement de la population.

C'est ainsi, que le potentiel de finan-

(10) « Les dessous du mode de vie américain », article de Santley Ryerson. Nouvelle revue internationale, n° 3, 1962.

(11) Revue de l'Action populaire, n° 140.

(12) Les crédits distribués pour le financement des biens d'équipements et des véhicules utilitaires s'élevaient au 31 décembre 1961 à 1 milliard 87 millions de F (dont 1 milliard 60 millions pour les seuls véhicules utilitaires).

TABLEAU I

EVOLUTION DES CREDITS SUIVANT LA NATURE DES BIENS FINANCES en milliards de NF)

Années (au 31 décembre)	1955		1956		1957		1958		1959		1960		1961	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
<i>Véhicules de tourisme ...</i>	0,46	58,2	0,55	60,4	0,56	63,6	0,62	66	0,86	62,8	1,35	64	1,69	65
dont :														
● Véhicules neufs .....	0,30		0,38		0,39		0,43		0,53		0,85		1,06	
● Véhicules d'occasion..	0,16		0,17		0,17		0,19		0,33		0,50		0,63	
<i>Véhicules à 2 roues .....</i>	0,10	12,6	0,08	8,8	0,05	5,7	0,03	3,2	0,04	2,9	0,04	1,9	0,04	1,53
<i>Appareils ménagers .....</i>	0,11	13,9	0,13	14,3	0,14	15,9	0,14	14,9	0,22	16,1	0,31	14,7	0,37	14,23
<i>Radiodiffusion et télévision</i>	0,05	6,3	0,05	5,5	0,05	5,7	0,06	6,4	0,13	9,4	0,22	10,4	0,26	10
<i>Meubles et divers .....</i>	0,07	9	0,10	11	0,08	9,1	0,09	9,5	0,12	8,8	0,19	9	0,24	9,24
<b>TOTAL .....</b>	<b>0,79</b>	<b>100</b>	<b>0,91</b>	<b>100</b>	<b>0,88</b>	<b>100</b>	<b>0,94</b>	<b>100</b>	<b>1,37</b>	<b>100</b>	<b>2,11</b>	<b>100</b>	<b>2,60</b>	<b>100</b>

Source : Rapports du Conseil National du Crédit.

cement, c'est-à-dire le montant maximum des crédits que peuvent consentir les banques et établissements financiers par rapport à leurs ressources propres (capital et réserves) est passé de 8 en 1958 à 10 en 1960.

La durée maximum des crédits a, elle aussi, été augmentée. En une ou plusieurs étapes, elle est passée de 15 à 18, puis 24 mois pour les véhicules neufs à 4 roues, de 15 à 21 mois pour les appareils ménagers, de 12 à 18 mois pour les autres biens. Les durées de crédit ont non seulement retrouvé mais dépassé leur niveau d'avant la crise de Suez et la politique de restriction du crédit de 1957.

Quant à la quotité du crédit, elle a été également modifiée. De 65 % en 1957, elle a été portée à 80 % pour les appareils ménagers, de radio télévision et les véhicules à 2 roues. Même évolution pour les autres biens, le pourcentage du crédit étant porté de 65 à 75 %.

En 1961, on constate, bien que l'accroissement des crédits demeure important, un certain ralentissement.

Pour les 9 premiers mois de l'année 1962, les crédits distribués par les banques et établissements financiers sont en augmentation de 24,6 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

En élargissant les possibilités de crédit le pouvoir des monopoles tendait à maintenir artificiellement un niveau de consommation qu'affaiblissait la perte de pouvoir d'achat. On aborde ici un aspect caractéristique de la politique du gaullisme, de son hypocrisie sociale : blocage des salaires mais possibilités offertes à la satisfaction de certains besoins par un renforcement de l'endettement, c'est-à-dire de l'assujettissement au Capital.

Cette réglementation a été largement inspirée par les banques. Le C.E.T.E.L. E.M., dont l'opinion peut, nous le verrons plus loin, être considérée comme représentative de l'ensemble des banques, écrit dans son rapport sur l'exercice 1961 :

*« Nous avons évoqué au début du présent rapport l'importance capitale pour nos activités de la stabilité de cette réglementation. Il suffit d'évoquer d'une part le souvenir des restrictions discrimi-*

*natoires des années 1956 à 1958, et des troubles qui en ont résulté dans l'activité de certaines industries, d'autre part les mécomptes de certains confrères étrangers consécutifs à l'abandon de toute discipline imposée de façon autoritaire, pour conclure qu'une telle réglementation est nécessaire, que sa manipulation à des fins de direction économiques qui lui sont étrangères est dangereuse, que sa stabilité est hautement désirable une fois réalisée son adaptation judicieuse aux moeurs et aux besoins des usagers du crédit. »* L'approbation des banques à la politique de crédit à la consommation du pouvoir gaulliste est exprimée sans réserves.

Les récentes décisions du pouvoir concernant le crédit peuvent avoir des effets sur le taux d'accroissement du crédit à la consommation. Elles se situent dans le cadre des mutations de politique de crédit dont nous avons fait état plus haut. Toutefois le gouvernement s'est montré d'une grande discrétion en ce qui concerne la vente à crédit. Il apparaît qu'on veut ménager ce secteur qui dans le domaine de la production connaît une forte concurrence étrangère et qui est très vulnérable aux manipulations de crédit.

Si l'on considère les comparaisons effectuées par le Conseil National du Crédit (voir tableau II) pour quelques pays et basées sur le rapport entre le montant des crédits en cours et le produit national brut (13), on constate que les premiers ont varié d'une manière considérablement plus importante que le second. L'endettement de la population de notre pays tend donc à rejoindre le niveau atteint dans d'autres pays capitalistes.

(Voir tableau page suivante.)

Dans le volume des crédits distribués par le secteur bancaire, l'automobile occupe une part dominante (65 %), par contre, l'importance des véhicules à 2 roues a diminué d'une manière notable. Il semble y avoir un report de la demande sur les automobiles d'occasion qui représente en 1961, 37,2 % de l'ensemble des crédits pour l'automobile contre 34,7 % en 1955. Augmentation importante égale-

(13) Source : Seizième rapport annuel du Conseil National du Crédit pour l'année 1961.

TABLEAU II  
COMPARAISONS EFFECTUEES PAR LE CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

Pays	Taux d'accroissement du produit national brut	Taux d'accroissement des crédits relatifs aux ventes à tempérament
France .....	8,1 %	26 %
République Fédérale Allemande	10 %	12 %
Belgique .....	6 %	11 %
Royaume Uni de Grande-Bret.	6 %	1,3 %
Etats-Unis d'Amérique .....	3,3 %	1,6 %

ment des crédits pour la télévision et la radio : la variation est de 420 % par rapport à 1955 alors que pour le montant global des crédits, elle s'établit à 229 %.

Les crédits distribués par le « secteur bancaire » ne portent que sur un nombre limité de biens. Ceci n'est pas sans conséquences économiques, et rend les industries intéressées sensibles à toute manipulation du crédit. Quelques chiffres per-

mettent d'illustrer l'importance du crédit pour certaines industries. 1 voiture sur 3 est achetée à crédit. La proportion atteint 42 % pour les véhicules neufs. Elle est de 21 % pour les voitures d'occasion. 35 % des appareils ménagers, 50 % des postes de télévision, 25 % des postes de radio, 16 à 20 % du mobilier et 12 % de la bijouterie, sont achetés par le truchement du crédit (14).

## Endettement de la population

Les crédits distribués par le secteur bancaire, s'ils permettent d'apprécier l'évolution de l'endettement de la population, ne permettent cependant pas d'en mesurer le montant absolu. Ils ne représentent, en effet, que l'une des composantes du volume total du crédit à la consommation.

Les crédits distribués par les Sociétés d'Abonnement et les Unions Economiques ne sont pas recensés par la Banque de France, sauf lorsqu'elles ont le statut juridique d'établissement financier (15). Il est également très difficile d'évaluer le crédit accordé directement par les commerçants. On admet que les grands magasins réalisent actuellement 10 % de leur chiffre d'affaires par le moyen du crédit.

On ne connaît pas, non plus, et c'est probablement la lacune la plus grave, le volume des crédits consentis aux particuliers sous la forme de prêts à la construction, ou pour l'acquisition d'un logement. Une estimation avancée en 1958 chiffrait à 1.300 milliards d'anciens francs, la « dette » des particuliers en matière d'habitation, soit plus de 13 fois les cré-

ditions recensés à la même période par la Banque de France au titre du seul crédit à la consommation.

En 1960, les crédits attribués pour les prêts directs aux particuliers et consentis par le Crédit Foncier étaient de l'ordre de 260 milliards d'AF.

Une récente enquête (16) par sondage apporte confirmation du développement de la vente à crédit de logements ou de bâtiments d'habitation. Le principal moteur de cette accession à la propriété est la pénurie de logements, l'inqualifiable politique du pouvoir qui par sa carence notamment en ce qui concerne la construction d'H.L.M., a « orienté » vers l'achat un grand nombre de familles, surtout des jeunes, qui auraient préféré une location généralement moins coûteuse que l'achat.

De cette enquête, il apparaît que 39 % des ménages sont maintenant propriétaires

(14) Ces chiffres sont donnés par des enquêtes de sources différentes. Nous avons retenu notamment ceux donnés dans la Revue du CREDOC n° 4 de 1958.

(15) C'est le cas de la plus importante Société d'Abonnement « La Semeuse ».

(16) Etudes et Conjoncture, d'octobre 1962 et Revue du CREDOC, n° 3, 1962.



contre 35 % en 1955, la population agricole n'étant pas comprise dans le champ de l'enquête. Dans les logements achevés après mai 1954, la proportion des propriétaires atteint 51,5 % (37,2 % sont propriétaires d'une maison individuelle, 1,1 % de l'ensemble d'un immeuble collectif, 13,2 % d'un logement dans un immeuble en co-propriété).

Sur 1.052.000 logements neufs construits après 1948, 775.000 sont en cours de paiement; 198.000 ménages n'étaient pas libérés de versements pour les logements construits avant 1948. Près d'un million de ménages avaient donc des dettes au titre de l'habitat.

Les enquêteurs constatent « que quelle que soit la catégorie des communes, la proportion de propriétaires est en augmentation ». Ils ajoutent encore « que même pour les logements anciens touchés par l'enquête la proportion des propriétaires augmente avec le temps ». On sait, en effet, que la pénurie de logements a permis d'extraordinaires spéculations sous couvert de la vente d'immeubles par appartements. Elle a contraint — nous posons nos termes — certains locataires à s'endetter pour devenir propriétaires. Les propagandistes du néo-capitalisme mobiliseront-ils bientôt cette élévation forcée du nombre des propriétaires pour tenter de justifier leurs thèses ?

La satisfaction que les banques déclarent tirer des opérations de crédit immobilier confirme que leur développement a été important dans la dernière période. Significative est, en la matière, l'appréciation donnée par le président du Crédit Mobilier S.O.V.A.C., à la dernière assemblée générale de cette société : « ...Dans le domaine du financement immobilier que nous avons commencé à pratiquer depuis deux ans, notre activité s'est développée d'une manière prometteuse ». Appréciation amplement confirmée par l'évolution des affaires de l'U.C.B. (Union de Crédit pour le Bâtiment), du groupe de la Compagnie Bancaire : les crédits consentis par cet établissement ont augmenté de 1956 à 1960 de 170 %, passant de 210 à 782 millions de nouveaux francs. Evolution supérieure aux risques supportés pendant la même

période par les banques pour les ventes à crédit (voir tableau I).

Ce n'est pas seulement dans le domaine du crédit immobilier que les banques trouvent des possibilités nouvelles d'intervention. Récemment, l'initiative en a été prise en 1959, par le Crédit Lyonnais, les principales banques ont institué « le prêt personnel ». Contrairement aux autres formes de crédit qui sont étroitement liées à l'achat de telle ou telle marchandise, le prêt personnel est un crédit accordé par les banquiers à un individu sans autre engagement que le remboursement (avec intérêt). Il connaît déjà un large développement aux U.S.A., en Grande-Bretagne et en Allemagne de Bonn. Le crédit personnel, dans l'intention de ses promoteurs, s'adresse surtout aux cadres, fonctionnaires, employés et aux ouvriers aux gains les plus élevés. Il vise à établir des liens entre eux et les banques. Le but évident est de drainer des dépôts même modestes. Il est à rapprocher des efforts publicitaires des banques, campagnes sur les postes périphériques, affichages. Manifestement, le crédit personnel constitue lui aussi un argument publicitaire en même temps qu'une source nouvelle de profits.

Le prêt personnel constitue une nouvelle forme de crédit à la consommation destinée, non pas à se substituer à celles déjà pratiquées, mais à en étendre le champ d'action. Selon ses promoteurs, il est destiné à financer des besoins aussi divers que les travaux d'aménagement d'un appartement, le mariage, les études des enfants, les deuils éventuels, et comme le note le rapporteur du Conseil Economique, à couvrir des « besoins de soudures ». Expression qui traduit remarquablement l'emprise grandissante du crédit dans la vie des masses laborieuses.

Une indication sur l'endettement de la population, et spécialement pour toute une couche sociale, nous est donnée par l'examen des activités des Caisses de Crédit Municipal qui depuis quelques années, le fait est déjà, en lui-même, une indication, ont élargi leur activité traditionnelle de prêts sur gages aux « prêts personnels » pour les seuls fonctionnaires et assimilés. En 1960, le montant des

crédits distribués atteignait 140 millions de nouveaux francs pour l'ensemble des caisses.

Enfin, une étude de l'endettement de la population ne saurait négliger les prêts divers consentis par les entreprises à leur personnel, ceux attribués par les organismes sociaux tels que Comités d'entreprises, Caisses d'allocations familiales, ou même les Caisses de retraites.

A titre d'exemple, et pour montrer que l'importance des crédits directement distribués par les employeurs n'est pas négligeable, indiquons que les prêts à la Régie Renault représentent en 1960 un montant global de l'ordre de 210 millions d'anciens francs, à l'exclusion des crédits à l'habitat pour lesquels les salariés de la Société sont orientés vers l'U.C.B. Les prêts pour la construction et l'amélioration de l'habitat attribués à la R.A.T.P. étaient en 1961 de l'ordre de 565 millions d'anciens francs. Les crédits consentis à Air France, par la Caisse de retraite du « personnel au sol » groupant 12.000 affiliés s'élevaient à 250 millions d'anciens francs.

La Caisse de Secours de la même entreprise pour l'amélioration de l'habitat, les besoins « sociaux », octroie des prêts d'un maximum de 50.000 anciens francs, remboursables en 6 ou 8 mois. Elle effectue environ et pour le seul personnel de la région parisienne (effectif intéressé environ 8.800 personnes) 100 à 105 prêts par mois.

Chez Lever, dont l'effectif est de 3.200 salariés environ, le montant global des crédits distribués en 1961 est de 1.700.000 nouveaux francs. Les prêts prévus pour 1962 s'élèvent à 160.000 nouveaux francs à l'usine de Chedde du trust Péchiney (environ 850 salariés) dont près de la moitié pour l'achat de véhicules et d'appareils ménagers. La Raffinerie de la B.P. à Dunkerque dont l'effectif est d'environ 6.000 personnes, a attribué en 10 ans, 1.360 prêts. Leur montant global pour cette période atteint 1.380 millions d'anciens francs dont 3 millions de nouveaux francs en 1961. Chez Kuhlmann à Odonez dans le Nord (430 salariés environ), les prêts consentis pour le logement, l'achat de mobilier et le charbon s'élèvent an-

nuellement à 21.000 nouveaux francs. Le montant des prêts inscrits pour 1962 au budget de l'usine de Montluçon de Dunlop est de 3.470.000 nouveaux francs pour environ 4.067 salariés. Chez Astra-Calvé, les prêts sont de 1 million 600.000 nouveaux francs pour 1.600 salariés. En dix ans, les prêts consentis à la Mobiloil ont atteint 372.955.200 d'anciens francs pour 2.500 salariés environ.

Les prêts consentis par l'ensemble des Caisses d'allocations familiales pour l'année 1960 s'élèvent à environ 100 millions de nouveaux francs. Ils se répartissent comme suit (en millions de nouveaux francs) :

Accession à la propriété .....	53,6
Amélioration de l'habitat .....	17
Acquisition de logements anciens	7,2
Equipement technique et mobilier	2,3
Prêts pour l'acquisition de 30.000 appareils ménagers .....	20,5

Les prêts d'équipements ménagers qui en 1949 représentaient 0,5 % des dépenses d'action sociale y figurent pour 6,08 % en 1960.

Rappelons enfin cette indication extraite des enquêtes semestrielles de l'I.N.S.E.E. : « 10 à 12 % des ménages déclarent être obligés soit d'emprunter soit de tirer sur leurs réserves pour équilibrer leur budget » (17).

Selon les chiffres donnés pour 1961 par le Conseil National du Crédit et qui ne prennent en considération — rappelons-le — que les seuls crédits distribués directement par le système bancaire (biens à usage professionnel et biens destinés aux particuliers) l'endettement par habitant s'établit en France à 97 NF contre 994 NF aux U.S.A., 161 NF en Grande-Bretagne, 124 NF dans l'Allemagne de Bonn.

Les comparaisons internationales sont toujours délicates et les chiffres des pays étrangers peuvent avoir un contenu sensiblement différent des chiffres français.

Dans cette comparaison particulière-

(17) Remarquons qu'en additionnant des variables différentes, la présentation de l'enquête peut contribuer à masquer un accroissement du recours au crédit qu'on ne peut assimiler entièrement à l'utilisation de sa propre épargne.

ment difficile à apprécier nous apparaît l'existence d'un endettement non recensé dont l'importance nous semble particulièrement grande en France, si l'on considère le crédit dans son ensemble : Prêts du secteur bancaire, crédit à la construction, prêts du patronat, ou des organismes sociaux. On ne doit pas non plus méconnaître que la structure actuelle du commerce de détail dans notre pays favorise probablement l'existence d'un volume important de crédit sous la forme des « facilités de paiement » directement consenties par les commerçants.

Enfin, la notion d'endettement moyen par habitant n'a qu'une signification li-

mitée. Le recours des paysans au crédit pour la consommation personnelle est proportionnellement moins important que celui de la classe ouvrière, et même d'autres couches sociales. L'importance en France des couches moyennes rurales dans la structure de la population française contribue à retirer une grande part de sa signification aux comparaisons internationales fondées sur des moyennes. Elle peut même masquer l'importance de l'endettement de certaines couches de la population.

Celui-ci pourra probablement être mieux appréhendé par un examen des usagers du crédit à la consommation.

## Les utilisateurs

Qui achète à crédit ? Pour répondre à cette question on dispose d'enquêtes d'origines différentes, et plus ou moins récentes.

En ce qui concerne le crédit ménager, le CETELEM, le plus important établissement financier dans cette catégorie, publie chaque année un certain nombre d'indications sur la composition sociale de sa clientèle. Etant donné la taille de l'établissement, on peut considérer que l'échantillonnage est très valable. Le tableau III comporte des indications sur la catégorie sociale des utilisateurs du crédit ménager. Ce sont avant tout les ouvriers et les employés qui achètent à crédit.

En 1961, la clientèle du CETELEM est composée de 83 % de salariés : 35 % d'ouvriers, 40 % d'employés et 7,5 % des cadres. Par rapport à 1958, le pourcentage total a donc augmenté puisqu'il est passé de 76 à 83 %.

Selon une statistique plus ancienne, la clientèle des Unions Economiques qui financent des achats d'une valeur moindre, et d'une nature un peu différente (18), est composée de 76 % d'ouvriers et d'employés, de 14 % de fonctionnaires, de 3 % d'agriculteurs, de 4 % de commerçants et d'artisans et de 3 % de membres de professions libérales.

En ce qui concerne l'automobile, nous

savons d'après les indications données en 1959 par un constructeur, que 37 % des ouvriers propriétaires d'une automobile l'ont achetée à crédit. La proportion est de 35 % pour les employés et cadres moyens, 30 % pour les commerçants, 23 % pour les industriels, les membres des professions libérales et les cadres supérieurs, 13 % pour les agriculteurs.

Un sondage effectuée au cours du premier trimestre 1961 établissait que la clientèle des banques pour les prêts personnels était composée de 33 % de Cadres, les fonctionnaires représentaient 18 %, les employés 31 % et les ouvriers 15 % (19).

Au total les salariés sont donc pour les différentes catégories et formes de crédit envisagées, les principaux utilisateurs.

Parmi eux, les employés, ainsi d'ailleurs que les fonctionnaires, tiennent une place particulièrement importante. Indépendamment du niveau même des salaires, ce recours au crédit peut s'expliquer d'une part, par la stabilité relative ac-

(18) En 1957, les ventes opérées par les Unions Economiques se répartissaient comme suit : Textiles 53,2 %, chaussures 10,1 %, ameublement 11,4 %, appareils ménagers 11,8 %, Radio Télévision 4,6 %, Divers 8,9 % (Source : CREDOC n° 4, 1958).

(19) Source : rapport du Conseil Economique et Social (J.O. du 11-8-61).

TABLEAU III  
 REPARTITION DES ACHATS A CREDIT D'APPAREILS MENAGERS EFFECTUES AU C.E.T.E.L.E.M.  
 PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES ET PAR TYPES D'APPAREILS

Catégories socio-professionnelles	Répartition globale		Répartition par types d'appareils				Télévisions	
	% de la population française	% des achats à crédit	Réfrigérateurs		Machines à laver		Du total des achats	Achats à crédit
			Du total des achats	Achats à crédit	Du total des achats	Achats à crédit		
Cadres .....	5,5 %	9,4 %	9 %	13,3 %	6 %	10,7 %	2 %	9,4 %
Professions libérales .....	4,4	3,3	6	4,1	9	4,1	12	4
Agriculteurs .....	17,2	2,2	7	1,9	8	3,8	3	1,5
Employés .....	7,9	33	17	32,5	10	30,6	11	31,4
Commerçants et artisans .....	13,2	8	24	9,3	24	11,8	27	7,4
Ouvriers .....	29,4	33,8	27	30,2	34	32,9	28	39,8
Divers .....	22,4	10,3	10	8,7	9	6,1	17	7

Source : Rapport du C.E.T.E.L.E.M. sur l'exercice 1958.

tuelle de l'emploi de ces deux catégories de salariés où présentement encore les effectifs s'accroissent; d'autre part, la forme mensuelle du salaire concordant avec la périodicité des traites, peut également jouer un rôle favorable au développement du crédit. En ce sens, la « mensualisation » des salaires ouvriers peut donc favoriser l'endettement. Enfin, peuvent intervenir également des facteurs psychologiques et il n'est pas exclu que les thèmes de la publicité exaltant les biens vendus à crédit soient plus sensibles à cette couche sociale des employés et fonctionnaires.

Cette situation est significative de l'évolution des conditions d'existence des employés. D'une part, satisfaction de certains besoins et désirs — par le crédit — et, d'autre part, la rançon de cette satisfaction : un endettement de plus en plus marqué. Au total donc, une aggravation des conditions d'existence.

Comment s'expliquer le fait que les agriculteurs ne font que relativement peu appel au crédit à la consommation ? Cela tient avant tout à la faiblesse et au mode de perception des revenus de la petite et moyenne paysannerie et aussi à une distribution moins organisée du crédit au niveau des communes rurales. Il serait intéressant également de connaître l'endettement de cette catégorie en matière d'équipement professionnel, véhicules utilitaires, matériel agricole, etc... dont on peut admettre qu'il est un facteur empêchant le recours au crédit pour la consommation personnelle.

Ces chiffres ne doivent cependant pas faire illusion, que ce soit par l'intermédiaire du crédit ou directement, ce n'est qu'une minorité de la classe ouvrière qui accède à la possession de biens nouveaux de consommation, correspondant à des besoins entrant dans la valeur actuelle de la force de travail.

N'oublions pas (20) qu'en avril 1961 73 % des ouvriers, 66,7 % des employés, et même 31,6 % des cadres moyens étaient dépourvus d'automobiles, 79 % des ouvriers, 76 % des employés ne possédaient pas la Télévision, seulement

(20) Source : Bulletin hebdomadaire de statistiques, n° 717, du 10-3-1962.

28 % des ouvriers, et 42 % des employés disposaient d'un réfrigérateur. Les machines à laver ne sont présentes que dans 31 % des foyers ouvriers, et dans 30 % des foyers d'employés. Un autre regroupement statistique montrait que 80 % des manœuvres et ouvriers spécialisés ne possédaient pas de voiture. Seulement 17 % ont la Télévision, 20 % possédaient un réfrigérateur, et 27 % une machine à laver.

Ce n'est donc bien qu'une partie d'ouvriers et d'employés qui accèdent à la possession des biens nouveaux. Et, fait notable, une part non négligeable d'entre eux ne les obtient que par le truchement du crédit. Dans ce cas notamment, cette acquisition des biens nouveaux n'est réalisée qu'au prix de la restriction d'autres consommations indispensables, telle la nourriture et l'habillement. Le paiement des traites n'est effectué qu'au prix de privations. Il n'est pas étonnant que la vente à crédit permette la modification de la consommation. L'autodiscipline contenue dans le système des traites, forcément plus rigoureuse que dans l'épargne personnelle, conduit plus rapidement à ces réductions. Il suffit d'ailleurs que les conditions de crédit soient manipulées comme en 1957, amenant la réduction de la durée des prêts et l'augmentation des échéances pour que diminue le rythme de diffusion des nouveaux biens.

En 1957, il y a stagnation du volume du crédit pour l'automobile, l'accroissement des ventes d'automobiles sur l'année précédente ne sera que de 5,7 %. Il avait été en 1956 de 15 %. Après la chute de 1959, les nouvelles manipulations, notamment de la durée, amènent en 1960 une augmentation des ventes de 13 %. En 1958 l'accroissement annuel des ventes de télévisions tombe à 6 % contre 40 % en 1955, et 41 % en 1959. Les mesures de desserement du crédit ne sont intervenues qu'à la fin de 1958, et surtout dans le deuxième semestre 1959. En 1957, 1958 et 1959, la vente annuelle des postes de radio tombe en dessous des achats effectués en 1956.

La manipulation du crédit permet d'agir très rapidement sur la consommation, il

suffit comme le signalait « Les Echos » du 4-12-1962 qu'interviennent des mesures d'assouplissement, comme en Grande-Bretagne où la quotité de crédit a été portée de 80 à 90 % pour l'appareillage électro-ménager pour que se manifeste une nette reprise (de juillet à septembre les livraisons de machines à laver aux détaillants ont augmenté de 16 % par rapport à 1961, les aspirateurs et les radiateurs + 8 %).

Ceci montre finalement l'étendue des besoins sociaux insatisfaits.

Les indications que l'on possède sur l'origine sociale des chefs de ménages (21) en cours d'accession à la propriété de logements, confirme les remarques faites pour le crédit s'appliquant à des biens nouveaux.

Comme on le verra au tableau IV, ce n'est qu'une faible proportion d'ouvriers et d'employés qui accède à la possession d'un logement par le moyen de la vente à crédit : ceux qui ont les salaires relativement les plus élevés. On notera l'importance relative des cadres moyens qui ont contracté des dettes pour le logement. 66,4 % des ménages en cours d'accession avaient en 1960 un revenu supérieur à 10.000 NF (22).

Le coût élevé des mensualités (23) qui en 1960 atteignaient en moyennel.360 NF pour l'accession à la propriété dans les logements neufs et 1.880 NF pour les achats d'occasion ont sur la structure de la consommation les mêmes conséquences. Ils conduisent à des restrictions.

(21) Enquête CREDOC. Voir Consommation, n° 2-3-1962.

(22) Les enquêteurs rappellent que « les revenus des ménages résultent de l'addition des revenus annuels de toute sorte perçus par les différents membres du ménage. Ces revenus sont, d'après eux, sensiblement inférieurs aux estimations qu'on peut déduire de la comptabilité nationale. La sous-estimation est évaluée comme étant de l'ordre de 30 %. Cette considération qui renforce notre position quant aux revenus des accédants à la propriété doit cependant être nuancée par le fait que la sous-estimation peut être différente selon les classes sociales.

(23) Dans leur analyse de la validité des résultats de l'enquête les auteurs notent « certains remboursements de prêts à des employeurs, à des amis... n'ont-ils pas été oubliés. Il y a peut être lieu de le craindre et les déclarations relatives aux remboursements doivent être examinées ultérieurement de façon plus approfondie... ».



« Selon une enquête des Compagnies d'assurances américaines la famille américaine serait à trois mois de la faillite ». Cet accroissement de l'endettement, dont on a vu qu'il se développait en France, élève considérablement l'insécurité de la condition ouvrière. Un exemple en est donné dans une enquête (26) portant sur les licenciements des Forges de l'Adour. Sur 1.680 personnes que comptait l'usine, 200 avaient au total 350 millions de dettes à régler au Crédit Foncier, au Crédit

Agricole, à la Caisse d'Allocations Familiales ou à l'usine. On imagine le drame de ces travailleurs, des jeunes la plupart. Le développement de l'endettement traduit un renforcement de la pression du capital sur le travail. Il exprime la paupérisation de la classe ouvrière. Un autre aspect négatif de l'accroissement du crédit tient à son prix.

(26) \* Le Monde », 25-26 février 1962.

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CAHIERS D'ECONOMIE SOCIALISTE  
PARAISANT TOUS LES 2 MOIS

N° 141

**A. BOIARSKI** : Statistiques et mathématiques.

**CHOU TI-CHIN** : Des rapports de production socialistes en Chine.

**J. TOTTH** : La gestion de la grande exploitation agricole moderne d'Etat en République Populaire Hongroise.

N° 142

**S. STROUMILINE** : Le problème des proportions optimales.

**W. ISKRA** : Essai de comparaison des niveaux économiques des industries polonaise et tchécoslovaque.



Spécimen gratuit sur demande à :

ETUDES ECONOMIQUES — 6, Boulevard Poissonnière — PARIS-9°

Abonnement : 6 numéros : 18 F. — C.D.L.P., 142, boulevard Diderot, PARIS-12°

C.C.P. : 4629-39

# La sociologie industrielle

ET

# le capitalisme

G. MURY

La parution aux Editions Armand Colin d'un "Traité de Sociologie" du travail attire l'attention des militants ouvriers et des chercheurs marxistes sur un aspect essentiel du développement des sciences humaines dans la période de crise générale de l'impérialisme. L'aggravation des contradictions entre le capital et le travail ne s'exprime pas seulement sur le plan économique. Elle a des répercussions directes sur le mode de vie prolétarien. Il en va de même pour la concentration technique ou financière au niveau des entreprises ou des trusts et pour l'ensemble des phénomènes caractéristiques de la phase monopolistique et en particulier du capitalisme monopoliste d'Etat. Mais dans quelle mesure la sociologie officielle est-elle le reflet exact de la situation réelle ? Dans quelle mesure, au contraire, en constitue-t-elle un reflet fantastique, déformé, idéologique ?

Une critique approfondie et détaillée du "Traité de Sociologie" du travail sera présentée par Gilbert Mury en trois articles. Le premier, que nous publions aujourd'hui, traitera des problèmes de méthode, le second, qui paraîtra dans le prochain numéro, abordera les questions du "moral" et de la psychologie du travailleur. Le dernier reprendra le problème au niveau des structures collectives, objectives.

Nos lecteurs remarqueront que le Traité étudié laisse quelque peu dans l'ombre une des questions les plus pratiquement importantes, celle des "relations humaines" à l'intérieur de l'entreprise. Nous y reviendrons très prochainement.

"Economie et Politique" entend faire désormais une place à l'examen de pareils problèmes. Ils se situent directement sur le trajet qui mène de l'infrastructure à une idéologie agissante. Tous les militants syndicalistes ou politiques qui se sentent concernés par une telle étude sont invités à nous écrire : le présent travail n'est d'ailleurs pas une œuvre purement individuelle. Il résulte des discussions qui se sont poursuivies dans un groupe où se rencontraient sociologues et militants.



Les marxistes ont pour habitude constante d'aborder les problèmes humains par le biais des structures objectives qui les sous-tendent. Il importe en premier lieu de définir les rapports de production qui existent à l'intérieur d'une société donnée. Les économistes matérialistes s'efforcent en outre de ressaisir les lois de la circulation des marchandises et des capitaux, puis de suivre les variations quantitatives de la conjoncture.

Cette tâche indispensable n'a jamais détourné nos classiques de s'interroger sur la vie des hommes engagés dans ces structures et cette conjoncture. Les changements intervenus dans les techniques de production et dans les relations capitalistes, changements sensibles dans le temps et dans l'espace, impliquent que les manières de sentir et d'agir des êtres humains se modifient à leur tour. En somme, sur le palier des mœurs viennent se répercuter les novations introduites dans la production d'une part, dans les rapports de production d'autre part. Dans la mesure où la sociologie industrielle s'efforce d'explorer cet univers de réalités humaines, nul ne saurait plus que nous s'en féliciter.

Mais il n'est pas possible de négliger le cadre dans lequel viennent s'insérer de telles recherches. Le patronat joue ici un rôle décisif, soit que son consentement s'avère indispensable aux chercheurs désireux de pénétrer dans l'entreprise, soit même que la direction de l'usine se trouve à l'origine des investigations.

Le chef d'entreprise situe pour sa part la sociologie industrielle dans le prolongement de l'organisation scientifique du travail découverte par Taylor. Il s'agit de discerner comment l'homme réagit en présence de la discipline qui lui est imposée et des tâches qui lui sont attribuées. Certes, le patronat n'envisage nullement de remettre en cause une politique d'efficacité productive à tout prix. Mais il reconnaît indirectement et implicitement que le marxisme avait raison de souligner que les forces productives sont utilisées dans le cadre de rapports sociaux de production puisque la lutte de

classes, la protestation des salariés contre l'oppression dont ils sont victimes se traduit au niveau le plus sensible pour leurs exploités par des actions orientées vers le freinage du rendement. Ainsi devient-il évident que les problèmes techniques ne peuvent être posés isolément, séparés du contexte industriel considéré dans son ensemble, sans négliger le facteur humain. La sociologie industrielle ou, comme préfèrent le dire les auteurs d'un récent traité, la sociologie du travail, constitue ainsi la contrepartie capitaliste du marxisme — un marxisme présent dès longtemps à l'horizon intellectuel de notre société. Ce n'est pas un hasard si la direction de cet ouvrage collectif a été confiée à Georges Friedmann et à P. Naville.

Certes, le traité prétend systématiser un savoir acquis, présenter un manuel le plus souvent indépendant des querelles d'écoles. Qu'il y parvienne, c'est une autre affaire. Il ne suffit pas de reconnaître qu'il existe une interaction entre le fait social et le fait technique. Le problème est de savoir comment cette interaction est conçue : pour un marxiste, l'évolution des forces productives est entravée par l'asservissement du prolétariat et la séparation entre ceux qui commandent d'une part, ceux qui obéissent d'autre part. Pour quiconque veut laver le capitalisme de ce péché originel, il ne reste qu'une solution : imputer la réification des structures à la nature des choses, aux impératifs nés de l'évolution du machinisme et proclamer qu'aucune révolution sociale ne parviendra à libérer les travailleurs de la contrainte dont ils sont victimes du fait de la machine. Lorsque une telle doctrine est affirmée préalablement à l'examen des faits, elle ne peut qu'en déformer la description même.

Dans ces conditions, les auteurs du traité se heurtent à un double interdit : ils ne peuvent exposer une théorie sérieuse des classes sociales. Jean Porte considère par exemple que celles-ci ne sont pas susceptibles d'une étude expérimentale et statistique. Il leur préfère les catégories socio-professionnelles élaborées dans le cadre des organismes officiels

du régime. La principale caractéristique de ce traité de sociologie du travail, c'est la politique d'allusions constantes

à un marxisme dont la signification profonde — c'est-à-dire le contenu expérimental — est soigneusement ignorée.

## Situation de la sociologie du travail

Il ne semble pas contestable que la sociologie du travail découvre certains aspects de la réalité. Le seul fait que son utilisation par le patronat s'avère rentable, là surtout où la classe ouvrière est peu consciente d'elle-même, démontre qu'au delà d'une idéologie de remplacement rendue indispensable par l'existence même du marxisme, se forme un certain nombre de méthodes d'action dont le patronat peut tirer un parti efficace. Dès lors la question se pose de savoir s'il n'est pas possible de rectifier la part d'artifices et de complicité incorporée provisoirement à ces techniques de recherche et de mettre à la disposition des organisations ouvrières un moyen supplémentaire d'investigation.

Qu'on nous comprenne bien : il est à peine besoin de sourire lorsqu'une sociologue, bien ententionnée au demeurant, se vante de mener une enquête dans de bonnes conditions pourvu qu'elle soit informée par la direction de l'entreprise des objectifs poursuivis par celle-ci, qu'elle observe le travail des ouvriers et qu'elle discute les conditions de ce travail avec la maîtrise. Il est clair qu'une telle démarche réduit le prolétaire à l'état de chose, d'objet observé du dehors, de simple appendice donné aux machines et lui conteste son humanité. Quiconque accepte de poser en ces termes le problème du fonctionnement de l'usine moderne est un ennemi de classe conscient ou inconscient.

Sans doute, trouve-t-on des chercheurs plus consciencieux. Cependant, leur seule présence à l'intérieur des établissements industriels se trouve subordonnée à l'accord patronal. Si leurs enquêtes représentaient un danger pour la classe dominante, il va de soi qu'un terme y serait promptement mis. On comprend pourquoi, même aux Etats-Unis, les syndicats se montrent réticents devant de telles investigations et refusent souvent

leur concours. Le problème change du tout au tout si l'on imagine une enquête organisée par les organisations ouvrières elles-mêmes et par conséquent transformées en un instrument de vérité et de combat, lucidement inséré dans la lutte de classes.

Parmi les questions qui nous sont posées et que les militants syndicaux ou politiques connaissent déjà par une approche globale liée à leur expérience quotidienne, il faudrait retenir la réalité de ces groupes informels dont l'entrecroisement tisse la trame même de l'entreprise. Après tout la pratique mène souvent les militants à tenter de gagner d'un seul bloc l'adhésion à une action ou à une organisation d'une équipe de travail ou d'une bande de camarades. Peut-être la dynamique des groupes pourrait-elle nous apporter des informations d'autant plus profitables qu'il s'agit désormais pour qui se place dans cette perspective révolutionnaire d'inciter les travailleurs à prendre conscience de leurs véritables intérêts et non de créer artificiellement un climat de collaboration de classes.

De la même façon, l'étude des structures de l'organisation permettrait utilement de délimiter les attributions et les caractères des diverses catégories de cadres ainsi que les perspectives de l'unité d'action entre eux et le noyau prolétarien. A l'intérieur même de ce dernier, il n'est pas nécessaire de tomber dans le piège de ceux qui contestent ou reconnaissent à peine l'unité fondamentale de la classe ouvrière pour constater que la diversité des situations de travail faite à l'O.S. ou à l'O.P. (1), par exemple, se traduit par une diversité d'aptitudes à l'engagement militant. Il faudrait étudier les techniques d'exploitation patronales grâce aux-

(1) O.S. : ouvrier spécialisé.  
O.P. : ouvrier professionnel.

quelles des travailleurs peuvent être acculés à tant de fatigue et à tant de misère que la participation au combat revendicatif ou politique leur soit rendue tragiquement pénible. De même, l'évolution des techniques implique une modification du labeur qui se répercute nécessairement sur le niveau de conscience sans rien changer au fait fondamental de l'existence d'une classe ouvrière définie par le prélèvement de plus-value opéré à son détriment. De telles données ne seront pas tirées au clair dans le ca-

dre d'enquêtes déformées par les préjugés idéologiques et par la nécessité de respecter les consignes patronales, fussent elles implicites.

Mais, si le problème d'une reprise en compte par le prolétariat de certaines méthodes utilisées contre lui demeure posé, une tâche préalable s'impose : il faut démystifier ces méthodes, écarter notamment le concept de société industrielle dont l'utilisation multiforme est à l'origine de tant de trahisons volontaires ou involontaires.

## De quelques erreurs...

Admettre en effet qu'il existe un type unique de société définie par un état donné de la technique, c'est rejeter à l'arrière plan l'analyse des rapports de production. Ce n'est pas nécessairement contester l'existence d'un conflit entre ceux qui ordonnent et ceux qui obéissent, mais c'est refuser de voir dans la lutte de classes, dans l'affrontement entre prolétaires et bourgeoisie, le fondement de la société capitaliste, son être même. Il n'est pas possible d'adhérer ainsi à une conception purement ethnologique de la vie collective sans renoncer à la dialectique qui définit toute réalité historique ou naturelle par une contradiction spécifique.

Dès lors on comprend que seul le marxiste de service, le pseudo-marxiste tente timidement de définir la lutte de classes autrement que comme la lutte inévitable entre les organisateurs et les producteurs dans le cadre d'une division technique du travail présentée comme constituant le tout de la diversification sociale. Et Naville lui-même se dérobe au moment de définir les classes par leur lutte, c'est-à-dire par le prélèvement de la plus-value.

Dans une telle perspective, il n'existe aucune raison déterminante de rejeter la technique avilissante de « relations humaines » dont l'objectif est en principe d'aménager les rapports entre patronat et salariat, et en réalité, comme le pressent, mais sans l'expliquer le psychologue Pagès, de désarmer le prolé-

tariat. Friedmann, qui condamnait naguère avec force de semblables méthodes, biaise aujourd'hui devant l'obstacle et préconise en fin de compte des techniques analogues. Désormais, le contre-maître est moins chargé d'assumer des fonctions techniques, de guider les travailleurs novices ou d'encadrer les anciens, que d'exercer une action individualisée sur chacun de ses subordonnés. Et si l'usage de la contrainte demeure bien souvent inévitable dans le cadre de l'organisation scientifique du travail, du moins multiplie-t-on les stages sous la direction d'experts le plus souvent américains, afin de dissimuler le caractère impératif du commandement et la volonté constante d'exploitation derrière le faux semblant d'une participation à des buts communs.

Il est vrai que le *Traité de Sociologie du Travail*, s'il ouvre des perspectives sur une collaboration entre exploités et exploités, reste par conséquent presque muet sur des réalités infiniment plus sévères : aucun chapitre n'est consacré aux formes modernes de la fatigue ouvrière, au surmenage, à la destruction du matériel humain. Seules quelques allusions lointaines sont faites aux accidents du travail, et les étudiants seront soigneusement tenus dans l'ignorance des statistiques très officielles de la Sécurité Sociale. Ainsi ne sauront-ils pas que bon an mal an, un million de prolétaires relevant du régime général de la Sécurité Sociale sont victimes de blessures. Il ne

leur sera pas dit que ce million laisse de côté 25 % de la population salariée parmi lesquels les mineurs, les cheminots, les ouvriers des arsenaux, etc. .. Bref, le poids de la souffrance prolétarienne leur restera pratiquement inconnu.

En outre, abondamment informé sur l'évolution des organisations syndicales anglo-saxonnes, ce même étudiant ne sera nullement admis à savoir comment fonctionne une section syndicale dans une grande entreprise française, comment se déclenche une grève, comment monte l'exigence d'une revendication.

La lutte ouvrière gardera pour lui quelque chose d'abstrait, d'indéterminé et finalement d'inhumain.

Enfin, l'univers concret des soucis familiaux, la signification vécue des privations ou de la réduction du pouvoir d'achat, l'expérience du chômage ou tout simplement de la perte des heures supplémentaires, resteront domaines interdits à ces singuliers spécialistes des réalités prolétariennes. Comment ne pas constater que de pareilles pratiques sont destinées à favoriser une attitude soi-disant objective en réalité solidaire d'un refus de participation à l'élan révolutionnaire de la classe la plus exploitée ?

Dans un pareil climat, le recul des auteurs du traité en présence de la lutte de classes explique leurs difficultés scientifiques. Naville peut étudier correctement les rapports de la science et de la technique; il ne saurait en aucun cas reconnaître que, selon la formule de Jaurès, le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée l'orage. Mieux ou pis, il lui faut absolument établir que les Etats-Unis et l'Union Soviétique s'orientent vers une même forme de vie collective, étant seulement admis qu'un degré supérieur d'efficacité technique est atteint de l'autre côté de l'Atlantique. Dès lors les valeurs et le mode de vie américains apparaissent comme caractéristiques d'un pays placé à la pointe de l'évolution humaine. Les Etats-Unis sont notre propre avenir et non cet état particulier dont le développement inégal des grandes nations a fait le centre de l'impérialisme et par conséquent un foyer de relations sociales

déformées, exceptionnelles, et adossées à l'existence d'un surprofit de brigandage partiellement utilisé en vue d'assurer la corruption d'une aristocratie ouvrière.

De manière générale d'ailleurs, l'indigence des analyses économiques constitue l'une des tares de ce traité de sociologie. Non certes que les marxistes prétendent réduire toute réalité humaine au seul niveau des rapports de production considérés à l'état pur, mais parce que ces mêmes rapports de production constituent le soubassement de la vie collective. Dans ce domaine, on jettera utilement un coup d'œil ironique sur les tentatives de Fourastié pour définir le secteur tertiaire à partir de l'exemple d'une coupe de cheveux. L'activité du coiffeur échappe, nous dit-il, au progrès technique et cependant sa consommation peut s'accroître indéfiniment. Il est permis de se demander si Fourastié classe encore dans le secteur tertiaire ceux des employés qui utilisent des machines à calculer.

Certes, Alain Touraine n'avait pas tort de souligner à la Mutualité que la condition d'un homme n'est pas entièrement définie par son statut économique, mais elle n'est pas non plus entièrement définie par son appartenance de classe. Définir le prolétariat et la bourgeoisie par le prélèvement de plus-value opéré par la seconde au détriment du premier, ce n'est évidemment pas s'interdire d'explorer la réalité concrète des mœurs et l'évolution, la vie de la conscience dans le cadre de l'activité professionnelle et du lieu d'habitation. C'est en revanche refuser d'accepter les artifices statistiques au gré desquels les bureaucrates du capitalisme classent par exemple les techniciens parmi les travailleurs improductifs, erreur dans laquelle Naville tombe à leur suite, tête baissée.

Ce refus de prendre en considération la lutte de classes se traduit même dans le choix très particulier des citations de Marx : celui-ci est abondamment cité lorsqu'il s'agit de définir les faits techniques, le travail comme échange entre l'homme et la nature, beaucoup plus ra-

rement lorsqu'il faut passer à l'examen des rapports sociaux. Et le théoricien de l'impérialisme sous le signe duquel nous

sommes encore placés, Lénine, n'a pratiquement jamais les honneurs d'une mention.

## Une idéologie de classe

Ce qui est ici en cause, on le voit bien, ce ne sont pas des techniques d'investigation considérées indépendamment de tout engagement personnel, c'est une attitude de classe, c'est l'impossibilité de se dégager de l'emprise de la bourgeoisie. Cette incapacité apparaît aussi bien dans la prétention d'imposer à la classe ouvrière un choix entre la revendication quotidienne de réformes capables de freiner l'exploitation et l'exigence d'une révolution capable de la détruire que dans l'incapacité très particulière dont se trouvent frappés les sociologues lorsqu'il leur faut examiner les structures sociales du travail. L'honnêteté avec laquelle un spécialiste de la vie familiale comme Chombard de Lauwe reconnaît non sans regret la réalité de la paupérisation fait contraste avec la hargne de Friedmann ou même de Naville.

En définitive, force nous est bien de mettre en cause, non certes la bonne foi ou la bonne volonté de tel chercheur considéré individuellement mais l'aptitude du sociologue à analyser sa propre position dans la société, à réfléchir sur les conséquences de son appartenance originelle à une classe donnée comme à sa subordination de fait au patronat sans le concours duquel sa recherche ne saurait se développer. Rien ne l'autorise à adopter l'attitude superbe d'un observateur désincarné à qui son refus de recevoir les directives d'organisations ouvrières tiendrait lieu d'objectivité. Il ne suffit pas d'être mandaté pour une recherche par une institution fut-elle universitaire pour se trouver miraculeusement soustrait à toutes les déterminations de la personnalité par la collectivité.

Croit-on vraiment qu'un sociologue rompu au militantisme ouvrier accepterait sans s'interroger sur la situation des usines Renault à Flins, des usines Michelin à Clermont-Ferrand, de considérer les

ouvriers d'origine paysanne comme particulièrement âpres dans leurs revendications économiques? Croit-on que ce même sociologue renoncerait à se demander si l'intégration des travailleurs dans l'atelier automatisé a les travailleurs eux-mêmes pour auteurs et la réhumanisation de la condition prolétarienne pour fin? On voit qu'il s'agit là non d'une querelle métaphysique, mais de la nécessité pour toute une branche de la recherche scientifique d'en finir avec des déformations dont l'origine de classe se situe au niveau de l'influence dominante propre à la bourgeoisie et un des principaux aspects idéologiques au niveau d'un cosmopolitisme qui fait mal le départ entre l'actualité américaine et l'avenir français.

Cette influence souterraine de la classe dominante sur la recherche sociologique explique que l'on retrouve ici certains des thèmes favoris de la V<sup>e</sup> République et du IV<sup>e</sup> Plan. L'avenir ouvrier est décrit en termes de promotion sociale, voire de professionnalisation, et il faut entendre par là l'ouverture d'une possibilité de faire carrière à l'intérieur d'une entreprise pour qui commence tout au bas de l'échelle. L'insistance avec laquelle les meilleurs esprits promettent à la classe ouvrière une participation à la gestion de l'entreprise ou même de la société globale fait penser aux promesses de l'association capital-travail. Des hommes qui, dans bien des cas, ont le courage nécessaire pour s'opposer personnellement au gaullisme n'en sont pas moins emportés par une sorte de fatalité qui les incline à répandre les thèmes technocratiques chers au régime actuel.

Il va de soi que la réalité se prête malaisément à une telle entreprise. Même un manuel peut être plus proche de la vie que cet ensemble d'exposés schématiques et comme décharnés. Une au-

thentique sociologie du travail ne se construira que dans le cadre, dans la perspec-

tive, dans la ligne tracée par les organisations des travailleurs.

## Méthode et problématique

Il est donc indispensable de discerner, parmi les techniques d'investigation qui nous sont proposées, les moyens d'information et les attitudes déformantes. Pierre Naville qui se charge d'analyser la méthode de cette branche de la sociologie, se montre d'ailleurs fort embarrassé dans la mesure où le domaine du travail ne lui paraît pas exiger une démarche particulière, dans la mesure aussi où le monde industriel est le lieu d'interférence de l'économie, de la psychologie, de la médecine, bref d'une multitude de disciplines qui ont leurs propres moyens d'investigation.

Dans la mesure où l'étude de cette méthode, singulièrement fuyante, n'est pas un simple prétexte pour exposer des vues générales sur la marche des événements et l'influence respective des forces à l'œuvre dans la vie collective, Naville ne dissimule pas sa sympathie pour le procédé utilisé par Lévy-Strauss en ethnographie, c'est-à-dire la construction de modèles. Une telle référence, venant d'un auteur qui se réclame parfois du marxisme, ne laisse pas de surprendre. Le propre du modèle est en effet de laisser échapper, dans son abstraction abusive, le contenu vivant, c'est-à-dire le mouvement historique du réel. Quand Lévy-Strauss prétend ramener la famille primitive à une représentation géométrique où l'homme, la femme et le beau-frère occupent trois places stables et déterminées, il fait simplement la preuve de son incapacité de transcrire dans un langage scientifique les faits d'observation souvent importants qu'il recueille. Rien, dans ce dessin élémentaire, ne permet de retrouver ni les relations d'inclusion ou d'exclusion, ni surtout le mouvement qui mène à une transformation profonde de la famille lorsqu'on passe d'un type de société à un autre. Comme le soulignait Pierre Vilar, lors de la deuxième semaine de la Pensée marxiste, le schéma dynamique et constructif est infiniment moins...

schématique que le modèle. Il retient en particulier le changement qualitatif et replace la structure dans l'histoire. Il est vrai que Naville fait hommage à Braudel de la découverte selon laquelle le procès évolutif lui-même est structuré. Or, si Braudel a incontestablement le mérite d'avoir mis ce fait en pleine clarté, il n'en reste pas moins que toute la conception marxiste du progrès humain implique cette notion d'un devenir structuré.

Le véritable débat ne se situe pas, on s'en doute, au niveau de l'utilisation du modèle, pas plus qu'il n'est question de refuser à Naville le droit d'utiliser à bon escient des méthodes de calcul mathématique. Mais une sociologie dialectique peut sans doute utiliser ces techniques d'interprétation, elle ne les placera pas au plus haut niveau de l'explication, précisément en raison de leur incapacité de rendre compte des transformations de la vie collective. Le soviétique Boiarski l'a clairement montré à propos de la mobilité sociale lorsqu'il a démontré que les calculs des chercheurs américains, pour être applicables, supposaient la prolongation du système capitaliste durant de longs siècles.

Au demeurant, la représentation de l'histoire que propose Naville tend à exclure le « temps long », celui des grandes rennovations sociales. C'est ainsi que, pour calculer la durée quotidienne moyenne du travail salarié, il se place successivement dans la perspective d'une industrie donnée, d'un rapport « entre salaires, profits et besoins en produits », de « la structure générale de l'économie » et finalement du calcul statistique conduit à partir de mesures qui permettent d'évaluer le progrès technique et démographique, les besoins du marché, les profits escomptés, les pressions de groupes, la législation, les plans, perspectives, etc... Après quoi il ajoute : « La mesure conduit au classement, à l'ordre et aucune explication n'est valable si elle

ne tient compte de la logique propre aux systèmes sociaux du travail » (pp. 46-47).

Ainsi, la lutte de classe, loin d'apparaître comme le moteur de l'histoire et des transformations collectives pourrait tout au plus prendre une place limitée parmi les diverses « pressions de groupes » qui s'exercent sur la durée du salaire. Rien ne subsiste plus de la démarche marxiste qui s'efforce de discerner sous la multiplicité des facteurs en présence d'une principe d'unité, non pas une simple corrélation, mais une réalité profonde à partir de laquelle se constituent les phénomènes. La recherche du formalisme et de l'abstraction explicitement revendiquée par Naville, menace d'étouffer toute connaissance de la vie.

Il est permis de le regretter, car le programme de recherche proposé est parfois séduisant. Lorsque l'auteur déplore que « les éléments psycho-sociologiques de l'étude du travail soient mal raccordés à leur cadre économique et institutionnel », il offre ici une indication dont les militants syndicaux et politiques de la classe ouvrière pourraient faire un thème utile de recherche et de réflexion. Naville attire à juste titre l'attention sur l'usage des questionnaires, des interviews, des enregistrements au magnétophone dont il ne faut, selon nous, ni surestimer l'importance, ni négliger l'efficacité. Certes l'importance quotidienne de la lutte constitue un élément irremplaçable d'information et, lorsque les conclusions des hommes d'action revendicative ou révolutionnaire s'opposent à celles des sociologues universitaires, il est infiniment probable que les premiers ont presque toujours raison. Toutefois, les possibilités de rencontre, à partir de préoccupations différentes, l'usage non sans fruits que le patronat lui-même fait de pareilles disciplines, sont là pour établir que les questionnaires et leurs dérivés permettent une certaine forme de connaissance du réel. Il vaudrait, à ce moment, la peine de vérifier si une recherche qui partirait des données fondamen-

tales du marxisme et des lignes de perspective propres aux prolétaires, au lieu d'accepter les parti-pris de la pensée bourgeoise, ne permettrait pas un approfondissement de l'exploration de la conscience ouvrière ou de celle des couches moyennes en liaison avec un examen attentif des structures objectives où elles s'insèrent.

Comme le remarque Naville, sans en tirer les conséquences indispensables, « les phénomènes de travail sont par essence réfractaires à la pensée purement spéculative » (p. 56), après quoi il lui faudrait sans doute s'interroger sur la validité des résultats obtenus par telle enquête qu'il dirige et pour laquelle il se contente de réponses proposées par le patronat.

Comme l'écrit encore Naville, « le fait qu'une enquête se propose ouvertement d'éclairer ou de résoudre un problème pratique n'est nullement incompatible avec l'emploi de méthodes scientifiques de rigueur croissante. Il suffit que les objectifs soient clairement retenus et délimités » (p. 56). Encore faut-il que le problème pratique soit posé par une classe qui a un intérêt véritable à la manifestation de la vérité. Il n'est nullement indifférent qu'une enquête sur la situation des ouvriers spécialisés, par exemple, soit menée dans la perspective des syndicalistes soucieux de les entraîner dans l'action ou dans la perspective patronale qui tend à diviser le prolétariat, à l'éparpiller en catégories, en groupes, voire en individus dont chacun présentera un cas particulier.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que Naville a raison d'insister d'une part sur la nécessité de ne pas confondre les enquêtes d'opinions avec les recherches de structures objectives, mais de compléter les unes par les autres, et, d'autre part, sur l'importance d'une recherche qui ne soit pas simplement instantanée, mais qui permette dans toute la mesure du possible de ressaisir l'évolution de l'entreprise ou du métier considérés.

## L'organisation de l'entreprise

Toutefois, le bilan des suggestions de Naville serait ici trop rapidement fait si, aux suggestions de méthodes, il n'était possible de joindre la problématique dégagée par Jean-Daniel Raynaud dans son étude de l'organisation de l'entreprise (2).

Qu'est-ce en effet qu'une organisation ? Raynaud propose de la définir comme un système stable de relations coordonnées entre les hommes, c'est-à-dire d'activités attribuées à des personnes déterminées, acceptées par ces personnes avec responsabilité, et bien entendu liées entre elles. La première fonction dépend de la division du travail et la troisième est tellement indispensable qu'à son défaut l'entreprise cesserait d'exister. En revanche, l'acceptation responsable d'une tâche suppose des motivations intéressées ou sentimentales sur lesquelles le sociologue pourrait s'intéresser. La question est de savoir si la structure de l'entreprise et les motivations des travailleurs se trouvent en accord ou en conflit. On se doute comment un marxiste répondrait à cette question.

Raynaud estime que l'on accorde une importance excessive à la détermination rigide des tâches par l'organisation scientifique du travail. Il rend un hommage involontaire à la théorie matérialiste des rapports sociaux de production, il juge que l'entreprise sera fondée sur un système de sanctions et qu'elle perdra la marge d'adaptation humaine nécessaire si elle ne parvient pas à résoudre le problème de la correspondance entre les exigences et les pensées des travailleurs d'une part, les méthodes d'organisation d'autre part.

Toutefois, Raynaud refuse d'être dupe des pièges les plus naïfs de la sociologie américaine. Il n'accepte pas la conception du « moral du travailleur dans l'entreprise » telle qu'elle était apparue dans le prolongement des recherches conduites à l'usine Hawthorne sous l'impulsion d'Elton Mayo. Il considère que les techniques de relations humaines qui s'imaginaient pouvoir concilier la satisfaction vécue du travailleur avec les progrès de la produc-

tivité ne convainquent plus personne.

Dès lors, il faut passer par l'étude de la structure psycho-sociale de l'entreprise posée comme un système de statuts et de rôles. Que faut-il entendre par là ? « Un système de statuts, c'est-à-dire de positions dans la structure de l'organisation », écrit Raynaud (p. 69). Le statut est affecté par l'indice hiérarchique. Il situe celui qui l'occupe sur une échelle donnée de prestige et de pouvoir. D'autre part « à chaque statut correspond un rôle, c'est-à-dire un ensemble de droits et de devoirs, de privilèges et d'obligations qui définissent officiellement la conduite de celui qui occupe cette position... En fait, un rôle n'est pas autre chose que l'ensemble des comportements que les autres membres de l'organisation attendent de celui qui le tient » (p. 69). Ici, le rôle se détache du statut, en ce sens qu'à la place occupée dans la hiérarchie vient s'ajouter l'influence exercée par la personne même qui occupe cette place. La détermination des statuts et des rôles doit tenir compte de ce que Raynaud appelle la « césure majeure ouvrier-direction » et que nous appellerions la lutte de classes.

Toutefois, à cette opposition fondamentale, Raynaud voit bien qu'il faut en ajouter d'autres : conflits de service entre départements de la vente et de la fabrication, de la technique et de l'administration, etc..., contradictions qui apparaissent entre les hommes dont le statut cesse d'être exactement fixé en cas de réadaptation ou de croissance de l'entreprise.

Enfin, une hiérarchie et ceux qui en occupent les diverses places n'ont d'existence que dans la mesure où il existe un système de communication à l'intérieur de l'entreprise. Mais ils n'ont d'efficacité que si sont mis en œuvre les stimulants nécessaires pour développer la responsabilité de chacun. Il n'est pas sans intérêt de citer aussi l'exemple précis que propose Raynaud, même s'il correspond à l'expérience d'un prolétariat américain

(2) Voir tome II.



dont les traditions et la conscience demeurent, pour des raisons objectives, à un très bas niveau. En France, le travailleur qui pénètre dans une entreprise bénéficie de l'expérience acquise dans ce cadre avant son arrivée, alors qu'outre-Atlantique il lui faut faire son expérience par ses propres moyens.

Des chercheurs américains se sont efforcés d'observer un groupe de travailleurs particulièrement actif dont les uns ont été désignés comme contremaîtres et les autres comme délégués du personnel à une même date. Au moment de leur désignation, ces deux groupes de travailleurs professaient sensiblement les mêmes opinions. Progressivement, et de façon déjà caractéristique après un an, mais complètement fixée après trois ans, les attitudes devant des questions essentielles — problèmes de primes, de cadences, de liens entre avancement et ancienneté — sont devenues contradictoires. Pendant ce temps, les salariés qui n'avaient bénéficié d'aucun changement dans leur situation représentaient un milieu qui se situait à mi-chemin entre les deux groupes. Raynaud estime que « les nouvelles habitudes ont été apprises dans l'exercice du rôle » (p. 71). Les attitudes se sont réglées sur les actes. Ainsi « un rôle définit des moyens d'action, d'expression de soi et tend à s'accompagner » d'un engagement personnel qui suppose certaines transformations de l'homme lui-même (p. 72). Ainsi, l'action de la société sur l'individu s'exerce-t-elle moins comme une contrainte extérieure qu'à la façon d'une pénétration dans le caractère individuel des actes sollicités par la situation de chacun dans le monde collectif.

Certes, le résultat des enquêtes américaines ne peut être retenu que sous bénéfice d'inventaire. Toutefois, dans la mesure où les notions de statut et de rôle permettent d'établir une transition entre l'examen des structures objectives et l'analyse des comportements individuels, il semble qu'il faille les retenir à condition de ne pas négliger l'énorme importance du contexte culturel qui laisse l'ouvrier américain aux prises avec la néces-

sité de refaire pour lui-même l'apprentissage d'une lutte de classe dont l'ouvrier français a reçu connaissance par l'intermédiaire du milieu où il est placé.

Raynaud insiste en outre sur la contradiction qui existe entre deux types d'organisation : l'organisation formelle ou officielle tend à rendre rigide le statut de chacun, à conférer par exemple une valeur symbolique à l'augmentation de salaire d'un cadre et par conséquent à détacher cette augmentation tant du service objectivement rendu que du besoin effectivement ressenti. Au contraire, les relations informelles ou tout simplement les relations qui ne revêtent pas un caractère officiel, ont retenu l'attention des sociologues dans la mesure où la vie concrète de l'entreprise n'est pas complètement décrite une fois le système hiérarchique défini, même si l'on tient compte de la hiérarchie syndicale. L'expérience des militants montre que, dans les ateliers, de tels groupes jouent un rôle extrêmement important et qu'en particulier il suffit souvent de convaincre un ou deux de leurs membres pour que l'action soit décidée par l'ensemble du groupe. Celui-ci est en général peu nombreux. Il n'est pas inscrit dans un organigramme, bien qu'il ne dépende pas non plus uniquement du libre jaillissement des spontanéités individuelles, mais aussi des rapprochements provoqués sur le lieu du travail, du prestige conféré à un leader par sa puissance d'initiative et sa compétence technique ou tout simplement son aptitude à « laisser parler » ceux qui l'environnent. L'importance de ces groupes a été observée aussi bien en ce qui concerne l'efficacité des cadres industriels que pendant la guerre dans les unités combattantes. C'est ainsi que l'efficacité et l'aptitude à limiter les pertes humaines de certaines formations d'aviation se sont trouvées en corrélation directe avec l'existence de groupes informels qui sous-tendent et soutiennent la hiérarchie militaire. Raynaud observe qu'à l'usine le groupe informel renforce la motivation du travailleur qu'il s'agisse d'une motivation à produire ou à freiner la production. Bien que son optimisme l'amène

à surestimer le premier aspect du groupe informel, il n'en reste pas moins qu'il attire utilement l'attention par exemple sur le pouvoir de défense de tels groupes contre l'intervention du chronométrage et par conséquent sur les règles strictes de solidarité qui font souvent défaut aux sympathies mouvantes et spontanées qui ne parviennent pas à se donner une structure collective.

Raynaud discerne clairement qu'un individu, membre du groupe, ne sera jamais convaincu par une discussion personnelle si la pression du groupe con-

trédit fortement les conclusions d'une telle discussion. Mais il ne discerne pas que, dans la mesure où ce sont des travailleurs qui se réunissent ainsi, leurs dispositions naturelles les inclinent du côté de la revendication. Il propose avec quelque naïveté de leur donner un pouvoir de participation aux décisions tout en reconnaissant que l'autorité patronale limite toujours une telle participation et qu'il est impossible d'éliminer totalement le conflit qui s'esquisse à l'arrière plan des relations entre prolétaires et dirigeants industriels.

## L'autorité

Nous voici revenus au problème de la répartition et des formes de « l'autorité », en donnant à ce dernier terme le sens large d'une direction du comportement obtenue aussi bien par la pression d'un groupe que par un règlement général ou un ordre donné de vive voix.

Mais l'ordre donné de vive voix et par un chef est, dans le monde où nous vivons, le procédé le moins efficace. Il en résulte qu'il faudrait étudier l'autorité dans l'entreprise non comme un rapport qui s'exerce dans un contact d'homme à l'homme mais comme « une distribution globale à l'intérieur de l'organisation » (p. 77). Et il faudra distinguer entre le pouvoir législatif qui fixe les règles, le pouvoir administratif qui en définit l'application, le pouvoir quasi-judiciaire qui sanctionne les manquements.

Raynaud rappelle deux règles essentielles : les formes de commandement sont contagieuses de haut en bas, c'est-à-dire que les cadres moyens tendent à reproduire vis-à-vis de leurs subordonnés l'attitude des cadres supérieurs à leur propre égard. En outre l'autorité hiérarchique n'est pas la seule en cause, puisque les groupes informels existent à côté des groupes formels.

Toutefois, la notion d'autorité reste ici assez vague pour être appliquée aussi bien au syndicat qu'à l'entreprise, sans que soient prises toutes les précautions nécessaires pour tenir compte de la différence de nature entre ces deux réalités.

Raynaud propose une méthode intéressante pour déterminer dans quelle mesure la vie d'une section syndicale repose sur les décisions qui émanent de la base ou qui viennent de la direction. Il est possible de situer les différentes sections sur une courbe selon les réponses de leurs membres à un questionnaire donné. Ainsi sera-t-il permis de passer d'une classification peu respectueuse des nuances à un effort pour situer les différentes formes d'organisation sur une ligne continue.

Contrairement à Kurt Lewin, pour qui la démocratie est synonyme de « laisser-faire », Raynaud souligne très justement que l'absence en général de tout pouvoir ne coïncide pas avec l'exercice démocratique du pouvoir et qu'il est même incompatible avec lui. Il faut distinguer entre la quantité de pouvoir et la distribution de pouvoir. Il s'agit là de ce que Raynaud considère comme deux variables indépendantes, de façon peut-être artificielle. Au moins faudrait-il préciser qu'entre l'obéissance, fut-elle fondée sur la confiance, et l'autorité qui émane des initiatives prises en commun, il existe une différence de nature.

Quoi qu'il en soit, à la lumière des enquêtes américaines, Raynaud propose une hypothèse intéressante : les conflits entre groupes mèneraient à l'augmentation de la quantité du pouvoir, sans en modifier la distribution.

Une telle méthodologie présente un in-

térêt évident, même s'il s'avère indispensable de distinguer dans les conclusions de J.D. Raynaud la part de ses parti-pris réformistes et l'insuffisance de son effort en vue de distinguer les attitudes américaines des attitudes françaises.

Revenant alors à l'entreprise, notre auteur montre que la centralisation permet peut-être de réduire le nombre des erreurs lorsqu'elle fonctionne bien, mais présente des inconvénients majeurs : d'une part, l'intérêt au travail de ceux qui sont réduits au rôle d'exécutants tombe très bas, d'autre part, ceux qui concentrent le pouvoir de commandement ne parviennent plus, sauf dans des groupes minuscules, à l'exercer avec efficacité. L'exemple classique des porions qui, dans les mines, ne réussissent pas à coordonner l'activité des mineurs en cas d'imprévu parce qu'ils ne savent que faire de l'excédent d'information venu de leurs subordonnés, est là pour témoigner des erreurs de Taylor : prévoir qu'aucune information ne viendra de bas en haut, c'est admettre que l'exécution se limite à la simple application d'un programme rigide. Non seulement la réalité pratique dément ce principe de l'Organisation scientifique du Travail et pose ainsi à l'autorité un redoutable problème, mais encore le libre mineur d'autrefois, dépendant en tant que salarié, et cependant maître d'aménager son labeur en fonction des difficultés toujours nouvelles, se trouve victime de ce que certains appellent « une frustration » et de ce qui est tout simplement une réification supplémentaire des structures capitalistes.

## Présence du conflit

Au demeurant, de telles observations présentent un danger sur lequel Raynaud insiste honnêtement. Dans la mesure où elles sont conduites non sous le signe des syndicats, mais par des observateurs soit appelés par le patronat, soit tolérés par lui, ces enquêtes portent sur des « modèles réduits », c'est-à-dire de petits groupes isolés de la réalité historique de l'entreprise et de son environnement. Il n'est question, en effet, ni d'obtenir

De telles indications sont susceptibles d'une application utile quoiqu'il soit nécessaire de les compléter. Raynaud observe que le salaire aux pièces permet au contremaître de se contenter d'une autorité indirecte sur des travailleurs stimulés par le désir d'accroître leur rémunération. Le salaire fixe suppose au contraire une surveillance directe dans la mesure où le prolétaire cesse d'être personnellement intéressé aux résultats obtenus. Le travail à la chaîne rend ce contrôle beaucoup plus impersonnel puisque la cadence est imposée par la machine. Il semble que les contremaîtres soient alors beaucoup plus satisfaits dans la mesure où leurs subordonnés peuvent faire appel à eux, en cas de difficultés techniques, plus souvent qu'ils ne sont eux-mêmes amenés à intervenir pour faire respecter la discipline. Parallèlement, le surveillant tend à se tourner vers ses supérieurs pour faire appel à leurs compétences au lieu de les considérer comme des juges redoutables. Or, ces remarques expriment peut-être l'écart d'esprit de certains cadres moyens. Il n'en reste pas moins que, pour des raisons liées à la nécessité de se défendre contre les cadences infernales, les travailleurs préfèrent le salaire fixe, fut-il assorti d'une certaine marge de contrôle, à la rémunération aux pièces et le travail accompli à leur propre rythme plutôt que la soumission à la chaîne. D'autre part, il est de plus en plus fréquent que le contremaître soit un simple surveillant dépourvu de compétences professionnelles.

la participation de la grande masse des travailleurs ni d'étudier la société globale. Or Raynaud souligne ici ce qu'il oubliait tout à l'heure : le malaise devant une autorité trop brutale est différent dans des états de traditions différentes, par exemple aux Etats-Unis et en Allemagne.

L'étude d'une entreprise doit tenir compte des pressions qui s'exercent sur elle du dehors. Il faut d'abord enre-

gistrer le fait qu'un homme n'est pas entièrement déterminé par sa présence dans l'usine ou le bureau. Le salarié appartient aussi à une profession; l'exemple le plus typique étant celui du médecin du travail qui obéit à des règles partiellement indépendantes de la volonté patronale.

Les conflits existent d'ailleurs à l'intérieur même de la structure. Raynaud distingue entre les revendications à base économique (la production de l'entreprise est en hausse), à base tactique (un groupe d'ouvriers indispensables au fonctionnement d'ensemble de l'usine entend tirer parti de cette position de force) et à base juridique (le précédent groupe d'ouvriers ayant obtenu satisfaction, les autres ouvriers réclament la généralisation des avantages accordés). Cette liste n'épuise pas toutes les possibilités, loin de là.

Une politique raisonnée répondra du côté patronal à l'action syndicale, d'où l'apparition d'un service du personnel qui gagne en importance et qui s'efforce de limiter l'atteinte à la hiérarchie au moment même où celle-ci est menacée par l'accès direct dont le délégué dispose auprès de la direction en tournant les cadres moyens.

Pour Raynaud, « la perception mutuelle des rôles est faussée » et il entend le démontrer en partant d'exemples divers : celui des administrations où les pressions politiques se juxtaposent aux rapports directs entre supérieurs et inférieurs, celui du contremaître dont la rémunération dépend de celle des salariés et qui se trouve associé à la direction, celui du délégué incertain devant une proposition patronale qui semble favorable aux ouvriers. Mais comment notre sociologue ne remarque-t-il pas que cette soi-disant perception faussée est la règle et non l'exception ? Il en serait fort capable si son orientation personnelle ne lui interdisait de discerner le caractère fondamental de la lutte de classe et d'en analyser certaines formes particulièrement vivantes.

C'est pourquoi il reste perplexe devant la situation faite aux travailleurs dans la structure de l'entreprise. Il reconnaît

que « l'intégration à l'entreprise est un mythe » (p. 89). D'autre part l'ouvrier a perdu cette forme d'indépendance que lui assuraient les formes anciennes de la qualification. Il demeure seulement possible, dit-il, d'offrir à l'ouvrier une « carrière », un moyen de grimper quelques échelons hiérarchiques grâce à une politique de formation qui lui ouvre un avenir professionnel et atténue les effets de la monotonie. On reconnaît ici la tarte à la crème patronale de la promotion ouvrière.

Mais s'agit-il d'une promotion individuelle ou d'une transformation générale du statut de l'ouvrier ? Le besoin de techniciens rend possible de favoriser personnellement un certain nombre de prolétaires. Dès lors, Raynaud oppose les vieilles industries aux structures figées où l'espoir de promotion est faible et où par conséquent le seul moyen d'avancer est de désertir la condition ouvrière, d'une part et les industries nouvelles où l'attente d'une promotion remplace le rêve de se faire artisan et se trouve suffisamment diffusée parmi les masses pour être conciliable avec le syndicalisme. Raynaud voit un signe encourageant dans la préférence désormais accordée à la montée dans la hiérarchie industrielle par rapport à l'évasion dans l'artisanat. Il ne voit pas le véritable fait nouveau : la situation du producteur qui est son propre maître, c'est-à-dire de l'élément inférieur des classes moyennes traditionnelles, se trouve profondément dévaluée.

L'ouvrier très qualifié ou le technicien bénéficie d'un prestige technique et d'un standing de vie très supérieur à ceux des artisans en voie de prolétarianisation, parce que ces derniers sont écrasés par le capitalisme monopolistique.

Dans une conclusion optimiste et où il reconnaît lui-même introduire « un peu d'anticipation » (sic, p. 92), Raynaud fait confiance à la technicité accrue des tâches sous le signe de l'automation pour élever collectivement le statut ouvrier. Mais il ne semble pas croire tout à fait à sa propre thèse, puisqu'il s'en remet finalement à « l'importance croissante d'autres secteurs d'activité sociale, les

loisirs par exemple » (p. 92), pour permettre au travailleur de dépasser son « statut professionnel ».

Ainsi, cette recherche méthodologiquement féconde tombe-t-elle cependant du

mythe de la promotion ouvrière dans le mythe de la civilisation des loisirs. Telle est la rançon d'un réformisme dogmatique qui se dérobe devant l'expérience ouvrière de la lutte des classes.

## ECONOMIE et POLITIQUE (100-101)

**A**u sommaire de ce numéro exceptionnel, consacré au Marché Commun et au Capitalisme monopoliste d'Etat, vous trouverez :

- **sur la rencontre de Moscou** (H. JOURDAIN)
- **la « révolution européenne »** (H. CLAUDE)
- **marché commun, concentration et concurrence** (F. NICOLON)
- **le capitalisme monopoliste d'Etat** (H. DELORME)
- **marché commun et condition ouvrière** (P. BEAUCHET)
- **armements gaullistes et capitalisme monopoliste d'Etat** (P. BOCCARA)
- **agriculture et Marché commun** (L. PERCEVAL)

**problèmes actuels du système socialiste mondial**  
(N.S. KHROUCHTCHEV)

- **la classe ouvrière française : nouveaux problèmes** (A. BARJONET)
- **marché commun et néo-colonialisme en Afrique** (J.-P. MEYNARD - A. PREJEAN)
- **les Etats-Unis et le Marché commun : les investissements américains en France** (Y. JARRY - D. OLLIVIER)

UN NUMERO DE 216 PAGES : 6,50 F

Adressez les commandes 6, Boulevard Poissonnière - PARIS (9<sup>e</sup>) — C.C.P. 17.480-09 Paris

## IV<sup>e</sup> PLAN :

# La sidérurgie

# est mal partie...

R. BIARD

Dans le domaine de la sidérurgie, l'objectif fixé par le IV<sup>e</sup> Plan était d'accroître la capacité de production d'environ un tiers, ce qui devait porter celle-ci à 24,5 millions de tonnes d'acier lingot en 1965 (la production effective se situant d'après les sources officielles entre 22 et 24 millions de tonnes).

La sidérurgie française a-t-elle progressé en direction de l'objectif assigné par le IV<sup>e</sup> Plan ? A-t-on fait au moins quelques pas en ce sens ? C'est ce que R. Biard, spécialiste de ces questions (cf. "Economie et Politique", n<sup>o</sup> 90 et 94) se propose d'examiner.

## Retard sur les objectifs du Plan

Il est bien entendu que la courbe de progression d'une industrie comme la sidérurgie, dont l'équipement consiste en un nombre relativement petit d'installations à forte production unitaire ne doit pas nécessairement prendre la forme d'une ligne régulièrement ascendante et qu'elle peut comporter des « bonds » suivis de « paliers », ceux-ci correspondant aux périodes de construction de nouvelles unités de production, ceux-là à leur mise en service.

Mais il n'y a progression, c'est l'évidence, que si, dans l'ensemble, la courbe est ascendante et, sauf catastrophes (qui n'ont pas été signalées) il ne saurait y avoir de « creux ».

Or le bilan de la première année du IV<sup>e</sup> Plan, tel qu'il peut, dès à présent, être observé, est extrêmement décevant. Non seulement il n'y a pas eu augmentation de la production, non seulement

on n'a pas coulé le million ou le million et demi de tonnes d'acier supplémentaires qui eussent montré l'acheminement vers les objectifs assignés, mais il faut bien constater, au contraire, qu'il y a un recul. Alors qu'en 1961, dernière année du III<sup>e</sup> Plan, on avait fabriqué 17.571.000 tonnes d'acier brut, on n'est plus qu'à 17.242.000 tonnes au 31 décembre de l'année dernière (1) et ce résultat, non seulement est inférieur à celui de 1961, mais il est même plus faible que celui de 1960 (17.281.000 tonnes).

En ce qui concerne la production de

(1) Il s'agit évidemment d'une donnée provisoire, comme toutes celles que l'on peut avoir pour le moment, mais l'expérience des années précédentes montre qu'entre les chiffres provisoires et les chiffres définitifs les différences ne portent que sur quelques milliers de tonnes, en plus ou en moins, quantités trop faibles pour contredire, quoi qu'il arrive, les appréciations qu'il est dès à présent possible de formuler.

fonte, alors qu'elle s'était élevée à 14.395.000 tonnes en 1961, on n'en retrouve que 13.973.000 en 1962, moins qu'en 1960 (14.005.000 tonnes).

Le recul constaté affecte la plupart des entreprises. En ce qui concerne la fonte Sidelor, par exemple, rétrograde de 2.300.000 à 2.182.000 tonnes, De Wendel et Cie de 2.361.000 tonnes à 2.299.000.

La production d'acier brut de Sidelor a augmenté de quelque 10.000 tonnes (+ 0,4 %), mais De Wendel a reculé de plus de 100.000 tonnes :

- 1961 : 2.760.000 tonnes;
- 1962 : 2.654.000 » ;

tandis que la plupart des autres sociétés enregistrent aussi des diminutions :

Lorraine-Escaut : 1961, 2.163.000 tonnes; 1962, 2.100.000 tonnes; Société Métallurgique de Normandie, respectivement pour les mêmes années 633.000 et 596.000 tonnes.

L'examen des chiffres d'affaires réalisés, qui commencent à être connus, ne conduit pas à des conclusions plus satisfaisantes. Des quatre grandes sociétés qui dépassent le milliard de francs-1963, une seule, Sidelor, a vu ses ventes s'accroître légèrement) de 1961 à 1962 :

- 1961 : 1.392,3 millions de francs;
- 1962 : 1.443 millions de francs;

les trois autres acusant, au contraire, une diminution :

(en millions de francs)

	1961	1962
De Wendel et Cie .....	1.670,5	1.633
Usinor .....	1.544	1.534
Lorraine-Escaut .....	1.416,4	1.334

Parmi les entreprises moins considérables, notons encore :

Sociétés	1961	1962
Société Métallurgique de Knutange .....	347,7	338,4
Aciéries de Paris et d'Outreau .....	170,6	158,9
Aubrives-Villerupt .....	68,5	60,3
Fabrique de fer de Maubeuge .....	98,8	90
Hauts-Fourn. de Chasse	74,2	62,4

Seules quelques entreprises aux activités très différenciées, plus transformatrices que productrices de métaux, accusent encore une croissance :

Sociétés	1961	1962
Ateliers et Forges de la Loire .....	753,35	831,67
Forges et Ateliers du Creusot .....	558,1	610,7
Soc. Métall. du Périgord	178,4	200,2
Saut-du-Tarn .....	47,4	53,1
Forges de Strasbourg ..	223,2	243,5

On ne saurait oublier cependant, et c'est une circonstance aggravante pour les sociétés principalement productrices qui enregistrent une diminution de leur chiffre d'affaires, que les prix des produits sidérurgiques ont subi, au cours de l'année 1962 une hausse qui a été en moyenne de l'ordre de 4,5 %.

### REPLI DES VALEURS SIDERURGIQUES EN BOURSE

Fait significatif également : pendant l'année 1962, la plupart des valeurs sidérurgiques inscrites à la Bourse ont connu des replis considérables.

Il ne s'agit pas d'un phénomène passager, d'une éphémère oscillation comme enregistre constamment l'aiguille des appréciations boursières : comme le montrent les tableaux ci-dessous, il y a eu déclin continu depuis un an et demi au moins. Relevées de 6 mois en 6 mois, voici les cotes à la Bourse de Paris, des titres des plus grandes sociétés productrices de fonte et d'acier :

## COTES A LA BOURSE DES PLUS GRANDES SOCIETES

Sociétés	20/6	22/12	2/7	28/12
	1961	1961	1962	1962
Lorraine-Escaut .....	388,5	300	284	197
Sidelor .....	730	501	364	370
De Wendel .....	465	225,5	176	160,2
Usinor .....	301	219,9	199	167,8
La Chiers .....	752	774	568	299
Soc. Métall. de Normandie .....	303	209	170	160
Hauts-Fourneaux de Saulnes .....	652	585	449	353
Neuves-Maisons-Châtillon .....	95	186	129	111
Nord-Lorraine (Uckange) .....	579	508	211,2	175
Fonderies de Pont-à-Mousson .....	865	849	870	446,8

Ce qui donne, en pourcentages, les diminutions suivantes :

Sociétés	De décembre 1961 à décembre 1962	De juin 1961 à déc. 1962
	De Wendel .....	— 29,0
La Chiers .....	— 61,4	— 60,2
Nord-Lorraine .....	— 65,6	— 69,8
Lorraine-Escaut .....	— 33,33	— 49,3
Sidelor .....	— 26,1	— 49,3
Fond. Pont-à-Mousson .....	— 47,4	— 48,3
Métall. de Normandie .....	— 23,5	— 47,2
Usinor .....	— 23,7	— 44,3
H.F. de Saulnes .....	— 39,7	— 25,9
Neuves-Maisons-Châtillon .....	— 40,3	+ 16,8

Bien que leur chiffre d'affaires, on l'a vu, soit en légère progression dans l'ensemble, la plupart des entreprises sidérurgiques consacrant une grande

partie de leur activité à des opérations diversifiées de transformation connaissent des replis qui ne sont pas moins considérables :

Sociétés	20/6	22/12	2/7	28/12
	1961	1961	1962	1962
Ateliers et Forges de la Loire .....	122	106,1	79	70,6
Forges et Ateliers du Creusot .....	120	116	97,9	93
J.-J. Carnaud .....	421	207,5	155	134
Forges d'Audincourt .....	159	115	75	68
Leval-Aulnoye .....	129	89,9	60,6	54,2

Soit, en pourcentages les diminutions suivantes :

Sociétés	De décembre 1961 à décembre 1962	De juin 1961 à décembre 1962
	Ateliers et Forges de la Loire .....	— 32,1
Forges et Ateliers du Creusot .....	— 19,9	— 22,5
J.-J. Carnaud .....	— 23,4	— 68,2
Forges d'Audincourt .....	— 40,9	— 57,2
Leval-Aulnoye .....	— 27,9	— 58



Les sociétés holdings qui détiennent les plus gros paquets des titres des en-

treprises de production précédemment citées ne sont pas moins touchées :

Sociétés	20/6 1961	22/12 1961	2/7 1962	28/12 1962
Denain Anzin .....	207	167	146,8	112
Forges Nord-Est .....	309,5	238	210,7	180,4
Escaut et Meuse .....	353	310	272	211
Senelle-Mauberge .....	257	220	166	161,7
Longwy .....	486	391	333,5	286
Marine-Firminy .....	236,5	230	128,5	116
C I F Pompey .....	212	123	114	105

Soit, en pourcentages les diminutions suivantes :

Sociétés	De décembre 1961 à décembre 1962	De juin 1961 à décembre 1962
Denain-Anzin .....	— 22,9	— 45,9
Forges Nord-Est .....	— 24,2	— 48,1
Escaut et Meuse .....	— 31,9	— 42
Senelle-Mauberge .....	— 27,5	— 37,5
Longwy .....	— 26,6	— 41,2
Marine-Firminy .....	— 49,6	— 51
C I F Pompey .....	— 14,7	— 50,5

Quelques réserves qu'on puisse faire sur la Bourse considérée comme baromètre de la vie économique, ces indications traduisent un malaise incontestable. Elles signifient que les capitalistes n'ont guère confiance dans l'avenir de la sidérurgie, qu'ils s'attendent à de mauvaises affaires, même s'il faut enregistrer une très légère remontée au début de 1963.

### AUTOFINANCEMENT ACCRU ET NOUVELLES REDUCTIONS FISCALES

De tels résultats n'indiquent pas seulement que la première année du Plan a failli aux promesses de celui-ci : ils signifient que les années suivantes sont d'ores et déjà compromises.

La mise en œuvre du Plan, on le sait, exige la mobilisation de moyens financiers considérables. Si l'on s'en tient aux déclarations les plus autorisées, il ne semble pas qu'officiellement tout au moins on ait en haut lieu renoncé aux objectifs inscrits dans le Plan. Tout au plus a-t-on parlé d'« ajustements », d'« aménagements » qui pourraient devenir nécessaires (2).

On sait également (3) que les capitalistes qui ont la haute main sur les entreprises sidérurgiques n'ont pas l'intention d'y engager une bien grosse fraction de leurs avoirs personnels. Les augmentations de capital ne constitueront qu'un mode de financement très secondaire, (4), la plupart d'entre elles résultant d'aïl-leurs, non d'un apport d'argent frais, mais de simples incorporations de réserves.

La baisse des chiffres d'affaires, la dégringolade boursière ne constituent pas non plus des éléments favorables à une

(2) Allocation prononcée par le comte Emmanuel de Mitry, président du Conseil d'administration, à la « Fête du travail » des établissements de Wendel, septembre 1962 :

« Il résulte de cette situation que le niveau des ressources propres, sur lequel pouvait compter notre entreprise lors de l'établissement des programmes d'investissements du 4<sup>e</sup> Plan, s'est amenuisé et qu'un aménagement de notre programme d'investissements est rendu nécessaire ».

(3) *Economie et Politique*, n° 94, mai 1962, p. 26 et suiv.

(4) Comte de Mitry, même discours :

« L'insuffisance de nos ressources propres ne saurait en effet être compensée par un endettement exagéré, dont les charges financières supplémentaires grèveraient trop lourdement les prix de revient, ou par des augmentations de capital qui dépasseraient les possibilités d'une rémunération normale ».

politique de financement par l'emprunt, que les maîtres de forges ne pratiquent d'ailleurs qu'avec la plus grande circonspection (5).

L'emprunt lancé par le Groupement de l'Industrie Sidérurgique en 1962, dont le montant avait été primitivement chiffré à 600 millions de francs, n'a porté finalement que sur 465 millions, soit 15 millions seulement de plus qu'en 1961 (alors que de 1960 à 1961 on était passé de 340 à 450 millions).

Mais puisque le financement par augmentation de capital restera très faible, puisque le financement par l'emprunt restera une ressource accessoire, où donc prendra-t-on l'argent ?

Plus que jamais l'autofinancement sera à l'ordre du jour.

Encore faudra-t-il qu'il soit possible de l'accroître. Au cours de sa Conférence de presse du 8 octobre 1962, Jacques Ferry, président du Groupement de l'Industrie Sidérurgique, a souligné quelques-uns des « moyens » envisagés par les maîtres de forges.

L'un de ceux-ci réside dans l'« abaissement des coûts de revient ». La formule n'est pas nouvelle, mais le président du G.I.S. avait en vue une action bien définie et qu'il a résolument explicitée :

*« Un des éléments des coûts de revient sur lesquels les chefs d'entreprise sont sans action directe est représenté par les combustibles. A l'heure actuelle, les combustibles utilisés par la sidérurgie française ont des coûts de consommation supérieure à ceux qui pourraient être obtenus dans le cas d'un jeu totalement libre de la concurrence sur le marché mondial des charbons ».*

Nous y revoilà donc ! Il ne suffit plus aux dirigeants de la sidérurgie française — et aux autres gros utilisateurs — d'acheter aux houillères nationales leur combustible à un prix inférieur au coût de revient : ce prix est encore trop élevé pour eux puisqu'il est encore supérieur à celui qu'ils pourraient obtenir, transport compris, des fournisseurs américains. Une seule difficulté : le « jeu de la concurrence » est encore gêné (quelle absurdité !) par un certain nombre de dispositions d'ordre public, visant, en principe, à em-

pêcher un démantèlement complet de nos houillères nationales.

Pour J. Ferry et les siens, cette situation est intolérable. Tout au plus laisse-t-il aux gouvernants le choix entre deux solutions :

— ou bien vous laissez s'instaurer « un jeu totalement libre de la concurrence » (et tant pis si les charbonnages français en crèvent);

— ou bien vous abaissez de 10 % les prix des charbons que ces charbonnages nous vendent (et les charbonnages en crèveront aussi, puisque les règles de la CECA vous interdisent de les subventionner de quelque façon que ce soit).

La menace, on le voit, est extrêmement grave.

Sans doute, le porte-parole des patrons sidérurgistes ajoute-t-il qu'« il n'est pas question que la sidérurgie française s'affranchisse de ses approvisionnements en provenance de son fournisseur français », mais il s'agit là d'une concession toute verbale qui ne fait que souligner l'exigence :

*« Il faudra prendre conscience de l'importance du problème qui est un problème de prix. S'il arrivait un jour aux usines sidérurgiques françaises de payer 10 % de moins leur charbon cela annulerait d'un coup la charge financière en intérêts ».*

On ne saurait être plus cynique : la sidérurgie a des « charges » : que les mineurs, que la nation les prennent à leur compte, en fassent les frais, qu'ils les épongent ! Quant à l'appareil de production dont l'édification a entraîné lesdites charges, il demeurera, sans aucune servitude désormais, la propriété intouchable d'un petit nombre de puissantes familles qui continueront à se partager les profits qu'il procure...

Cet ultimatum adressé au gouvernement qui est le propriétaire des charbonnages nationaux n'a d'ailleurs rien d'exclusif. Bien que J. Ferry n'en ait pas fait mention dans l'allocation dont on vient de citer quelques passages, il va de soi que la sidérurgie demande et demandera

(5) Le texte cité en note ci-dessus est significatif à cet égard. Voir aussi *Economie et Politique*, n° 94, p. 23 et suiv.

sur un ton de plus en plus ferme de nouveaux sacrifices à la S.N.C.F., de nouvelles réductions fiscales. Sans parler, bien entendu de la mise en œuvre de tout

ce qui paraîtra de nature à « améliorer » la productivité dans les usines sidérurgiques elles-mêmes, quels que puissent être les inconvénients pour les travailleurs.

## Des raisons qui n'en sont pas

Les « raisons » qui ont été mises en avant, ici ou là, pour expliquer le recul enregistré par la sidérurgie française, ne peuvent être prises au sérieux : tout au plus témoignent-elles d'une volonté bien arrêtée de ne pas voir ou de ne pas dire la vérité.

Déjà, l'an passé, on nous avait « expliqué » la stagnation constatée en 1961 par un « déstockage » chez les utilisateurs.

On ne peut, et pour cause, invoquer le même argument cette année. Alors, on affirme que « la concurrence des pays neufs freine momentanément les exportations ». Ainsi s'exprime Guy Meyronnein dans « Les Echos » (6). Et l'auteur ironise — non sans une pointe de racisme — sur « ces pays neufs (qui) mettent leur prestige à disposer de hauts-fourneaux, d'aciéries et de laminaires qui répondent mal à leurs besoins présents... ».

L'argument est faible, très faible. Ne nous disait-on pas, naguère, à l'époque où l'oligarchie financière française, grands sidérurgistes compris, patronnait et finançait la construction d'installations sidérurgiques en Colombie ou au Pérou, que ces initiatives, loin de créer une menace pour l'avenir des exportations françaises d'acier, constituaient au contraire une incitation salutaire de nature à créer des besoins dans les pays considérés, à provoquer une demande accrue dont nos entreprises seraient les bénéficiaires ?

Il n'est pas vrai que le monde soit saturé d'acier au point que si le Pérou, le Brésil ou la Rhodésie du Sud fabriquent quelques centaines de milliers de tonnes de plus, cela soit de nature à freiner la production des principaux pays sidérurgistes.

L'auteur a tellement conscience de la faiblesse de son argument qu'il s'empresse d'en chercher un autre, aussi précieux, qui consiste tout simplement à re-

jeter sur... le progrès la responsabilité du marasme présent :

« La concurrence des pays neufs n'explique pas entièrement la stagnation de la production des pays industrialisés... Une autre explication s'impose pour justifier la moindre faim d'acier des marchés intérieurs des grands pays ».

La voici :

« Moins de chutages et de rebuts, grâce à une qualité meilleure et à une utilisation plus rationnelle, un entretien plus soigné, des profils et des résistances mieux calculés, l'emploi d'aciers spéciaux de traitements ou de revêtements appropriés, voilà ce qui fait que dans une économie évoluée un kilo d'acier fournit plus de produits que dans une économie encore rudimentaire... »

Comme si les progrès énumérés ci-dessus, qui sont réels, étaient spécifiques des années 1961 et 1962 ! Certes, un kilo d'acier 1963 fournit plus de services qu'un kilo d'acier 1863. Mais il n'en fournit pas beaucoup plus qu'un kilo d'acier 1960 : il s'agit d'un phénomène continu mais lent et qui ne saurait nullement expliquer le recul que nous constatons. Si l'argument était si péremptoire, d'ailleurs, n'en faudrait-il pas conclure que les pays socialistes qui, tous, ont accru l'an passé une production déjà importante, ne savent ni entretenir leurs outils, ni employer les aciers spéciaux... et qu'ils n'ont qu'une « économie rudimentaire » ?

Il n'est pas vrai que les pays neufs soient responsables du marasme observable. Il n'est pas vrai que le progrès technique soit à l'origine de nos difficultés. Ce qui est vrai, c'est que les conditions générales du marché mondial capitaliste sont telles que des centaines de millions d'êtres humains ne peuvent se doter des outils ou des ustensiles qui amélioreraient leurs conditions d'existence

(6) Les Echos, 3 janvier 1963,

alors que dans les pays à haut niveau technique on licencie des ouvriers sidérurgistes — aux Etats-Unis, en Angleterre, au Japon et ailleurs. En France, les effectifs de la sidérurgie, ouvriers, employés, cadres, ateliers annexes compris, ont reculé de 217.817 personnes au 31 décembre 1961 à 216.040 au 31 décembre 1962 (7).

Ce qui est vrai aussi, c'est que nous avons raison de répéter des années durant, qu'une politique — celle des maîtres de forges et des dirigeants de toute l'économie nationale — qui consiste à organiser la production en fonction des impératifs de l'exportation est une politique extrêmement dangereuse en raison des à-coups qu'elle connaît nécessairement.

A ce propos, une remarque. Ce qui caractérise en effet la demande de la clientèle extérieure, constituée presque entièrement par des pays capitalistes, qu'ils soient fortement ou faiblement développés, c'est son irrégularité, et une irrégularité dont les sautes sont le plus souvent imprévisibles. A cette clientèle incertaine s'oppose celle des pays dont l'économie connaît au contraire un développement régulier, parce que planifié, vraiment planifié, qui peuvent passer des commandes

longuement échelonnées et absolument fermes — haut élément de sécurité pour le fournisseur — et qui ne demandent qu'à être acheteurs, leurs propres progrès leur paraissant encore insuffisants : ce sont les pays socialistes.

C'est précisément à ces pays-là qu'on ne vend pas, qu'on ne veut pas vendre pour ne pas déplaire à Washington.

Il faut bien dire qu'une telle attitude ne pourra vraisemblablement pas être conservée bien longtemps, et qu'un jour vient où la sidérurgie française devra passer outre aux injonctions du Pentagone. Ce n'est pas par hasard que l'*Usine Nouvelle* du 7 février dernier s'est fait l'écho de ce qu'

*« en Bénélux, on commence à relever qu'il existe une assez forte partie de l'opinion publique pour exprimer parfois des griefs contre les défenses d'exportation de produits métallurgiques à destination du « rideau de fer »...*

Nécessité fait loi, et le récent accord commercial franco-soviétique signé à Moscou a dû prévoir un accroissement des ventes de produits sidérurgiques français en U.R.S.S. à partir de 1963. Signe des temps...

## Inquiétudes sur le marché national

Cette parenthèse — non superflue croyons-nous — étant refermée, revenons-en au problème essentiel, celui du marché national. Celui-ci donne de sérieuses inquiétudes.

Dans une interview accordée à la revue *« Entreprise »*, J. Ferry, beaucoup plus réaliste que le commentateur des *Echos*, attribua le « fléchissement de la courbe » à un « freinage constaté dans certains secteurs tels que la construction navale, le bâtiment, l'industrie du tube et d'une manière générale... dans diverses branches de l'industrie d'équipement. »

Les chiffres qui sont dès maintenant connus confirment cette appréciation.

Les livraisons de la branche tréfilage, qui avaient été de 792.000 tonnes en 1961 n'ont atteint que 744.400 tonnes en 1962.

La production mensuelle de « ronds à béton » est passée de 80.000 tonnes en novembre 1961 à 69.000 tonnes en novembre 1962. L'industrie du tube d'acier — une des principales clientes de la sidérurgie — connaît actuellement de grandes difficultés. L'achèvement du pipe-line Marseille-Strasbourg a fait tomber la production des gros tubes soudés (plus de 406 mm de diamètre) de 177.000 tonnes en 1961 à 58.000 tonnes en 1962. Quant aux calibres inférieurs, si les ventes sur le marché national se sont accrues (659.000 tonnes au lieu de 616.000), si les ventes dans la zone franc sont restées stationnaires (70.000 tonnes), les exportations en direction des pays étrangers ont été ramenées de 325.000 à 285.000

(7) *Bulletin G.I.S.*, février 1962.

(8) *Entreprise*, 13 octobre 1962.

tonnes — moins qu'en 1960 (288.000 tonnes).

Les chiffres d'affaires des producteurs de tubes sont en diminution. Celui du groupe *Vallourec* n'a atteint que 645 millions de francs en 1962, contre 667 en 1961. En ce qui concerne la seule société *Vallourec*, le second semestre 1962 (238,9 millions de francs) a été nettement inférieur au premier (256,1 millions).

Les fabricants de tubes, *Lorraine-Escout*, *Pont-à-Mousson*, *Vallourec* (qui viennent de créer une filiale commune, la société *Les Conduites immergées*) comptent beaucoup sur les commandes destinées à la construction du gazoduc qui doit amener le gaz d'Hassi R'Mel. Mais là encore, des déboires sont à craindre.

Nombreuses sont les branches industrielles, grosses consommatrices d'acier qui n'ont pas de perspectives plus favorables.

Et pourtant, que de besoins insatisfaits à l'intérieur même de notre pays ! L'industrie du bâtiment et des travaux publics, à elle seule, pourrait absorber infiniment plus de produits sidérurgiques qu'elle n'en utilise actuellement. Combien d'écoles, d'hôpitaux, de crèches ou de

garages pour les voitures qui encombrant les rues de nos villes ne faudrait-il pas construire au plus tôt ? Y a-t-il en France assez de stades, de piscines, de maisons de la jeunesse, de foyers de vieux ?... Mais à quoi bon enfoncer des portes ouvertes ?

Notre opinion est nette : il ne sert de rien de pleurnicher sur les « difficultés » du financement du plan, sur la concurrence des hauts fourneaux exotiques ou sur celle que l'acier fin fait à l'acier ordinaire, sur l'« indiscipline » des chefs d'entreprise. Veut-on vraiment atteindre le niveau de production prévu par le plan ? Alors, il faut construire des immeubles, des groupes scolaires, des hôpitaux et bien d'autres installations utilitaires. Mais pour cela il faut virer à leur profit les immenses crédits qu'on gaspille actuellement, et qu'on se propose de gaspiller, dans la « force de frappe » inutile et dangereuse.

Mais chacun comprend bien que pour faire une autre politique que celle qui est faite, pour faire une politique qui soit vraiment française, celle-là, il faudrait d'autres hommes que ceux qui nous dirigent provisoirement.

## Recul aussi chez les autres puissances capitalistes

Il n'est pas sans intérêt de noter, d'autre part, que ce recul de la sidérurgie française se situe dans le cadre d'un recul général, faible mais significatif, des sidérurgies des principales puissances capitalistes.

Aux ETATS-UNIS, la production d'acier n'a jamais retrouvé les 100 millions de tonnes produites en 1953, puis de 1955 à 1957. Le tonnage coulé, qui était de 88.400.000 tonnes en 1961, n'a guère dépassé 86.000.000 de tonnes en 1962. Les bénéfices réalisés en 1962 par l'*United States Steel* — la plus importante, et de loin, des sociétés sidérurgiques des Etats-Unis — ont été les plus bas enregistrés au cours des dix dernières années : 164 millions de dollars (contre 190 en 1961).

Les dirigeants de l'industrie lourde américaine escomptent, certes, un redres-

sement en 1963, mais ils disaient la même chose il y a un an, et même si les 100 millions de tonnes étaient retrouvés cette année (et c'est un chiffre que les plus optimistes n'osent pas avancer), on serait encore loin de la production d'il y a 7 ou 8 ans. Il faut ajouter que cet optimisme tempéré repose essentiellement sur les perspectives de développement du principal client de la sidérurgie américaine, l'automobile, qui a augmenté sa production au cours du dernier trimestre 1962. On ne saurait cependant oublier que la tendance, dans la construction automobile d'outre-Atlantique est à la réduction du poids unitaire des véhicules, ni que les commandes récemment passées par Détroit à la sidérurgie sont destinées surtout à constituer des stocks de sécurité en prévision d'une nouvelle grève de l'industrie lourde, grève qu'on

s'accorde généralement à prévoir pour l'été prochain : l'accroissement actuel des commandes ne constitue donc qu'une annonce de leur future réduction (9).

Au JAPON, la situation n'est pas moins grave. Dans ce pays, la production d'acier est de plus en plus tributaire des marchés extérieurs. Déjà les dirigeants de la sidérurgie de ce pays, renonçant, au moins provisoirement, aux programmes très ambitieux qu'ils avaient mis sur pied, ont dû envisager une réduction de leurs programmes qui n'est pas inférieure à 25 % : il semble bien que ce soit encore un niveau trop élevé et on parle maintenant d'une réduction de 35 %.

La SIDERURGIE BRITANNIQUE, elle, n'a travaillé, au cours de l'année passée qu'à 74 % de sa capacité, et sa production d'acier (20.600.000 tonnes) a été, en 1962, inférieure de près de 2 millions de tonnes à celle de 1961 (22.400.000 tonnes).

La *British Iron and Steel Federation*, homologue de la *Chambre Syndicale de la Sidérurgie française*, espère une légère remontée en 1963, mais considère comme exclu que les chiffres de 1961 puissent être retrouvés.

La sidérurgie anglaise est d'ailleurs, à l'heure actuelle, en proie à d'intenses convulsions internes qui vont jusqu'à remettre en cause, très paradoxalement, la dénationalisation poursuivie outre-Manche depuis 10 ans. On vient d'en avoir un exemple symptomatique dans la bataille — elle n'est pas terminée — qui met aux prises le groupe non encore dénationalisé *Richard Thomas and Baldwin* et le puissant groupe privé *Stewart and Lloyds*, qui se disputent les importantes installations de relaminage de la *Whitehead*, dont *Richard Thomas and Baldwin* détient déjà 50 % et dont il cherche à acquérir le contrôle absolu — ce qui constituerait, a-t-on pu dire, une « renationalisation par la porte de service ».

La production de la REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE est la plus basse enregistrée depuis 1958 :

- 1959 : 33 millions de tonnes;
- 1960 : 34,1 millions de tonnes;
- 1961 : 33,5 millions de tonnes;
- 1962 : 32,7 millions de tonnes.

En 1952, *Rheinstahl* a réalisé un chiffre d'affaires de 3.249 millions de DM, presque équivalent à celui de 1961 (3.249,5) mais cette stabilité apparente n'a été obtenue grâce à un accroissement sensible des activités annexes : transports maritimes, commercialisation, etc., qui ont progressé de 9 %, tandis que le secteur sidérurgique enregistrait une baisse de 9 % et le secteur charbonnier un recul de 3 %.

L'optimisme ne règne pas à Düsseldorf où l'indice Herstatt (10), qui était à 118,15 à la fin de 1961, et qui n'a jamais dépassé 119,05 au cours de l'année 1962, est descendu à 88,36 le 23 janvier 1963, à 87,80 le 31 janvier 1963. La baisse affecte à la fois les valeurs chimiques, électriques et sidérurgiques. *Rheinstahl*, dont l'action de 100 DM avait atteint 505 DM le 5 septembre 1960, est redescendue à 292 fin 1961, à 225 fin 1962, à 201 au 1<sup>er</sup> février 1963. L'action *Thyssen Hütte* accuse un déclin semblable : 5 septembre 1960 : 460 DM; fin 1961 : 227; fin 1962 : 180, et 1<sup>er</sup> février 1963 : 172.

Les aciéries *Hoechst* et *Oberhausen* ont annoncé des réductions de dividendes en 1963.

LUXEMBOURG (un peu en recul), BELGIQUE et PAYS-BAS sont, dans l'ensemble stationnaires (en millions de tonnes) :

Années	Luxemb.	Belgique	Pays-Bas
1960	4,1	7,2	1,9
1961	4,1	7,0	2,0
1962	4,0	7,3	2,0

La société *Hoogovens*, à Ijmuiden (dont l'Etat néerlandais et la ville d'Amsterdam détiennent 40 % du capital) annonce que ses résultats financiers nets ne dépassent pas 83,5 millions de florins, contre 98 millions en 1961.

L'ITALIE elle-même, qui avait surpris par son dynamisme au cours des années précédentes : 1958 : 6.800.000 tonnes ;

(9) On notera encore qu'à l'automne dernier la *Kaiser Steel* a décidé de réduire ses prix sur la côte du Pacifique, imitée par la plupart des autres aciéries.

(10) Base 100 fin 1959.

1960 : 8.200.000 ; 1961 : 9.100.000, n'enregistre en 1962 qu'une progression minime : 9.400.000 tonnes. Cela ne saurait en tous cas compenser le recul des autres membres de la Communauté et le

« pool » accuse, pour la première fois, au plus retrouve-t-il son niveau de 1960 :  
 — 1960 : 72,8 millions de tonnes ;  
 — 1961 : 73,3 millions de tonnes ;  
 — 1962 : 72,8 millions de tonnes.

## Conclusion

Un tel état de choses peut faire sourire : le voilà donc ce Marché commun qui devait promouvoir une expansion sans faille, étape vers l'âge d'or (11) ! Les marxistes ne sauraient pourtant se borner à noter la justesse de leurs critiques. Une telle situation est grosse de dangers. A mesure que les débouchés se rétrécissent dans le monde capitaliste la concurrence entre les groupes s'exacerbe, la lutte devient de plus en plus âpre.

Il en est ainsi à l'intérieur de la C.E. C.A. L'industrie sidérurgique du Nord de la France, notamment, se plaint de plus en plus de la concurrence des firmes belges et allemandes dans les secteurs — Nord et région parisienne — dont elle est le fournisseur traditionnel. Elle se demande avec anxiété comment sera écoulee la production de Dunkerque, dont le deuxième haut fourneau sera mis à feu au printemps prochain. Mais plus grandes encore sont les inquiétudes résultant de la volonté bien apparente de certains producteurs étrangers à la C.E.C.A. de se faire une place plus importante sur les marchés intérieurs du « pool ».

Ce n'est pas un hasard si les dirigeants de la sidérurgie française évoquent de plus en plus fréquemment les problèmes du tarif extérieur commun. Le problème avait été exposé nettement par Ferry dans sa conférence de presse d'octobre 1962. Le Bulletin du Groupement de l'Industrie Sidérurgique ne cesse de revenir sur ce point :

« La défense extérieure du Marché commun de l'acier, relève l'AGEFI du 18 février 1963, analysant le numéro du même mois, repose entièrement sur un tarif douanier « harmonisé » dont le niveau moyen de protection, de l'ordre de 5 à 7 % pour les produits courants, est à compa-

rer aux 14 ou 15 % effectifs du tarif anglais, et aux 15 % du tarif japonais. »

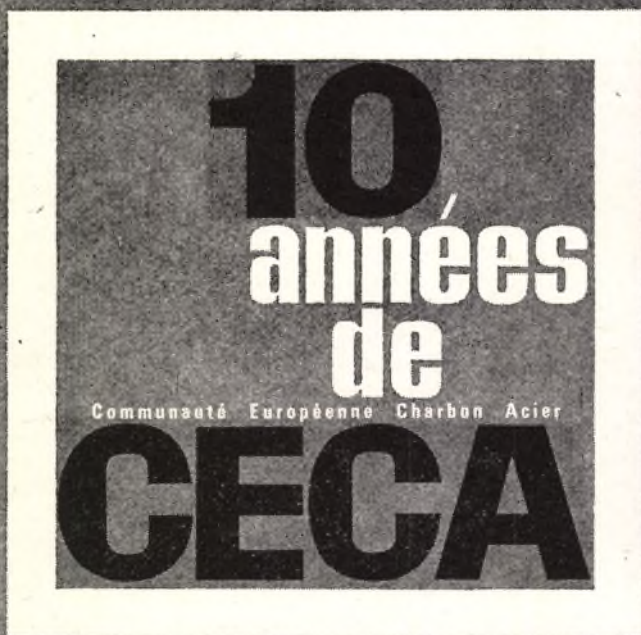
On s'oriente vers une guerre de tarifs entre alliés atlantiques... et au moment même où cela était écrit, les pourparlers sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. et dans la C.E.C.A. étaient ajournés sine die. Et par delà les Anglais, c'étaient les groupes américains eux aussi qui étaient laissés à la porte...

La sidérurgie n'est certes pas la seule branche de l'économie dont la situation ait influé sur le comportement du gouvernement gaulliste dans la dernière période. On ne peut cependant s'empêcher de penser que les intérêts des maîtres de forge ont dû jouer un rôle important dans le choix de l'attitude adoptée par le porte-parole de l'oligarchie financière française — pour laquelle la puissance militaire des Etats-Unis est indispensable à la sauvegarde de ses privilèges et qui, en même temps, est effrayée par la puissance de l'instrument de production américain, par ses difficultés et par ses convoitises : les contradictions du monde capitaliste sont des faits très matériels.

Comme le notait avec raison, l'an passé, la Conférence économique de Moscou, le monde capitaliste est actuellement déchiré par le problème du répartage des marchés. Il est redevenu le foyer de frictions et de conflits aigus, que les forces de progrès et de paix doivent surveiller avec la plus grande vigilance, avec la ferme volonté d'empêcher que les monopoles ne tentent de résoudre leurs contradictions au détriment des peuples.

(11) Nous ne sommes pas les seuls à faire cette observation. Le bulletin de l'AGEFI du 18. 2. 1963 reconnaît que « ce marché de 180 millions d'habitants, dont les mérites furent tant vantés ... apparaît aujourd'hui vulnérable ».

# et **economie** **politique**



Supplément  
au numéro d'octobre  
d'Economie et Politique

**Un numéro de 100 pages : 3,50 F**



*Adressez les commandes 6, Boulevard Poissonnière, PARIS-9<sup>e</sup>*

C.C.P. 17.480-09 Paris



# Les classes sociales en France \*

M. BOUVIER-AJAM et G. MURY

La publication de cet ouvrage comble une grave lacune, puisqu'il n'en existait pas jusqu'à ce jour qui traite d'une manière scientifique le problème des classes sociales à la fois sous son aspect théorique et sous ses aspects historiques et conjoncturels.

Les auteurs, dans le tome premier, ont tout d'abord montré la solidité et l'actualité du critère marxiste, qui détermine les classes sociales en fonction des rapports sociaux de production. Puis ils retracent l'évolution et la lutte des classes dans les principales périodes de notre histoire nationale.

Dans le tome deuxième, qui doit sortir des presses prochainement, les auteurs entreprennent l'analyse des structures modernes de la bourgeoisie, de la classe ouvrière, de l'ensemble salarial, des couches moyennes et des classes rurales. Enfin, ils situent les classes dans la structure sociale de notre temps. Et ils concluent en montrant l'actualité de la lutte des classes dans le capitalisme contemporain et le rôle de cette lutte dans la transformation du monde moderne.

"Economie et Politique" présente à ses lecteurs un extrait du tome premier où les auteurs analysent les thèses de Raymond Aron.

Le concept marxiste de classe sociale est ici soumis à une critique sévère (1). Tout d'abord, selon R. Aron, il n'est pas possible d'accepter la thèse de Marx selon laquelle un état donné des forces de production engendrerait « nécessairement un certain état des rapports entre les classes ou du système juridique de propriété » (2). En somme, parce que « rien ne ressemble autant à l'usine Citroën que l'usine Renault » (3), l'organisation de la production demeure la même et comporte un appareil hiérarchique identique,

que l'entreprise soit dévolue à l'Etat ou au capitalisme privé. Il en va de même lorsqu'il faut mettre en cause l'« organisation technique de la production agricole, sur de vastes espaces de terre, que la terre soit ou propriété individuelle d'un grand propriétaire, ou propriété de coopératives de pro-

\* Editions Sociales, Paris 1963.

(1) Il s'agit de l'ouvrage « Le développement de la société industrielle et la stratification sociale ».

2. Tome I, p. 31.

(3) *Op. cit.*, p. 30.

duction du type Kolkhoz ou propriété d'Etat » (4).

Il est amusant de noter qu'ici R. Aron s'empresse d'admettre que « n'importe quel théoricien raisonnable », fut-il marxiste, lui accorderait de telles propositions. Il a tort cependant de ne pas préciser que ce marxiste de bonne volonté demanderait à faire une distinction de quelque importance : cette possibilité de retrouver le même modèle technique dans deux contextes socio-économiques différents ne se reproduit pas à n'importe quel stade de l'évolution historique. Il est caractéristique des périodes de transition durant lesquelles une civilisation passe d'un régime à un autre. L'existence d'entreprises capitalistes était assurée, en 1800, à l'intérieur de la France bourgeoise et de l'Allemagne féodale. Il n'en reste pas moins que les rapports bourgeois reflétaient exactement la réalité de l'industrie naissante, alors que la structure féodale s'accommoderait tant bien que mal de la présence de ce corps étranger dont le développement devait, à la longue, se traduire par un renversement du rapport de forces entre les hobereaux terriens et les maîtres de la sidérurgie rhénane. De même, le développement continu du caractère collectif de la production s'accommode provisoirement et difficilement de la propriété privée. Il entre en conflit avec celle-ci. La période d'incertitude durant laquelle un même état de la technique peut trouver son expression dans deux formations économiques et sociales différentes ne saurait être illimitée.

D'autre part, l'organisation hiérarchique du travail est-elle vraiment la même en pays capitaliste et en pays socialiste ? Certainement, dans la mesure où le socialisme est l'héritier de techniques élaborées par le capitalisme et cristallisées dans des machines dont la nature commande le labeur humain. Un régime socialiste se montre par définition hostile au type d'aliénation du travailleur qu'implique la fonction d'ouvrier spécialisé rivé à la chaîne de

production. Mais, dans la mesure où il s'avère l'héritier du système contre lequel il combat, il peut seulement, dans les premières années de son existence, chercher à pallier à ce que le progrès technique engendré par le capitalisme comporte d'inhumanité. Il est certainement important que les entreprises des pays collectivistes s'efforcent de rendre polyvalents les travailleurs parcelaires et restaurent l'esprit d'équipe dans des ateliers où les exploités s'efforcent, au contraire, d'empêcher la formation de groupes stables. Ceux-ci en effet pourraient servir de noyaux à la revendication. Il n'en reste pas moins que la supériorité du socialisme se traduira plus complètement lorsqu'il aura pu élaborer sa propre technologie humaniste. Et, pour l'instant, il importe de constater que la détermination des tâches individuelles est elle-même fonction de la politique générale de l'usine, c'est-à-dire de son insertion à l'intérieur de la société globale et du procès économique considéré dans son ensemble. C'est ici qu'intervient l'ignorance agressive de R. Aron en matière de planification soviétique, par exemple. Il lui aurait suffi d'ouvrir l'ouvrage d'un économiste non communiste comme Charles Bettelheim, pour s'apercevoir que cette planification n'est nullement l'œuvre de quelques bureaucrates fermés à l'influence populaire. Elle procède d'un mouvement de va-et-vient entre les travailleurs de l'entreprise et les coordinateurs des offices centraux. Sans doute devient-elle impérative une fois qu'elle est établie. Mais elle est établie avec la participation des travailleurs eux-mêmes (5). C'est dire que la hiérarchie liée à l'organisation technique de la production se trouve en interaction dialectique avec la hiérarchie qui subordonne les producteurs aux propriétaires et par conséquent avec les

(4) *Op. cit.*, p. 30.

(5) On consultera sur ce point dans *Quel avenir attend l'homme*, 1961, les communications d'Arzoumanian, Sobolev et Gilbert Murry, p. 160 à 176. « Un plan scientifiquement fondé ne peut être élaboré en dehors d'une large participation des masses. » (Sobolev.)

rapports des classes entre elles dans le monde capitaliste. Sans doute est-il toujours possible de distinguer avec Raymond Aron le « point de vue technologique » du « point de vue juridique » et de s'interroger en fin de compte sur « l'organisation sociale, administrative, du travail en commun » (6). Mais à condition de ne pas transformer la nécessité méthodologique d'un examen successif des différents aspects de l'entreprise en une séparation métaphysique et absolue des différents moments d'une même réalité concrète. « La notion marxiste des rapports de production est une notion équivoque parce qu'elle ne sépare pas rigoureusement le point de vue technologique et le point de vue juridique et le point de vue social et administratif » (7). Cette affirmation de R. Aron fait penser à celle d'un physicien qui déclarerait « équivoque » la notion du mouvement comme mode d'existence de la matière parce qu'une intelligence analytique sépare les concepts de matière et de mouvement. L'abus de la logique formelle se traduit ici par le mépris de l'unité fondamentale du mode de production, unité à l'intérieur de laquelle se fonde la diversité des outils et des techniques, des modes de propriété, des rapports hiérarchiques ou communautaires entre les hommes.

\*  
\*\*

Raymond Aron qui, de son propre aveu, n'a jamais vu fonctionner une usine soviétique, part d'une thèse qu'il illustre uniquement par des exemples empruntés à la France, aux pays scandinaves ou à la Grande-Bretagne, c'est-à-dire à ce qu'il appelle lui-même le « demi-socialisme » (8) et qui demeure, en fait, un système fondé sur la propriété privée des moyens de production. Nous lui accorderons volontiers que, sous le signe du réformisme, « le sentiment de participation est médiocre et l'organisation autoritaire de l'entreprise est restée à peu près la même ». En revanche sur quoi se fonde-t-il pour ajouter : « l'or-

ganisation autoritaire de l'entreprise semble malheureusement liée à l'essence même de l'organisation moderne » ? Sur les conclusions d'une sociologie industrielle élaborée à l'intérieur même du système capitaliste. Dans cette perspective, il a raison de dire que les discussions entre dirigeants et salariés « sur les conditions du travail » ne parviennent pas à

« donner le sentiment aux travailleurs qu'ils gèrent eux-mêmes l'entreprise... Si l'on convient d'appeler organisation managériale celle où les dirigeants de l'entreprise sont des techniciens de la direction, non pas des ingénieurs mais des hommes qui ont le sens de l'administration et de l'organisation, toute grande entreprise, capitaliste ou socialiste, sera managériale » (9).

Il est toujours possible de réunir sous une même rubrique — celle de « l'organisation ou l'administration » — les fonctions exercées à l'intérieur de réalités sociales différentes. Mais ici la question est de savoir si l'organisateur qui insère l'entreprise dans la réalisation du plan collectivement élaboré avec la participation des travailleurs est assimilable à l'administrateur qui impose au producteur la loi du marché. Il est clair qu'à l'intérieur de deux types de société hétérogène, le rôle d'hommes chargés d'insérer l'unité économique dans la totalité ne saurait demeurer identique. R. Aron se complait à reconnaître que l'ouvrier soviétique est admis à critiquer le directeur de son usine et à communiquer sa critique au grand public. Imagine-t-on que le même acte d'accusation puisse être quotidiennement dressé en régime capitaliste ? Il faut, pour le moins, des situations de tension particulièrement brutales et l'appui d'organisations prolétariennes puissantes.

Il est encore possible de montrer par un autre moyen à quel point la réfutation de la théorie marxiste des

(6) *Op. cit.*, p. 58.

(7) *Op. cit.*, p. 58.

(8) *Op. cit.*, p. 196.

(9) *Op. cit.*, pp. 196-197.

classes sociales par R. Aron exprime le brio journalistique de l'éditorialiste du *Figaro* plutôt que le sérieux réservé, en principe, aux professeurs à la Sorbonne. En effet il pose une question précise et intéressante :

« Que représente, dans une économie capitaliste moderne du type de l'économie américaine le surplus de valeur qui va au capitaliste, au delà des salaires, des investissements directs et de l'Etat ? » (10).

La réponse est tirée

« de la répartition du total des dépenses des sociétés capitalistes américaines en 1953. Sur le total, les salaires représentent 76,9 % ; 12,4 % vont à l'Etat sous forme d'impôts ; 5,2 % sont réinvestis directement dans l'entreprise, et il reste 5,5 % pour les actionnaires. »

Avec beaucoup de solennité (11) notre sociologue explique que « la proportion des profits distribués aux actionnaires est dérisoire ».

Il serait déjà utile d'en discuter : si l'entreprise était propriété collective, il serait possible de doubler les réinvestissements directs. Or Raymond Aron ne néglige nullement l'importance de l'augmentation des investissements dans la production de la richesse.

En outre, les 12,4 % d'impôts vont à un Etat capitaliste. Mais, ici, nous nous heurterions au refus délibéré d'identifier quelque Etat que ce soit à un pouvoir de classe.

Surtout, il est inexact que les salaires représentent 76,9 % si l'on entend par salaires la rémunération de la force de travail vendue sur le marché. Aron ne distingue absolument pas entre le salariat pris dans ce sens scientifique et la notion purement statistique de méga-salariat où viennent se rejoindre, pêle-mêle, les rémunérations des ouvriers, des employés, des techniciens et des cadres, d'une part, celles des membres et des représentants de la direction capitaliste, d'autre part. Ajouter le traitement du président-directeur général à la paye du manoeuvre noir, telle est l'opéra-

tion saugrenue qui permet d'atteindre cette fameuse proportion de 76,9 % à laquelle R. Aron tient tant pour établir que les pauvres entrepreneurs ne représentent qu'une bien faible charge pour leurs sous-ordres.

\*  
\*\*

A ces malentendus déjà graves, Aron ajoute d'étranges méprises. Par exemple, il juxtapose des textes de Marx qui portent sur les classes sociales, en général, dans n'importe quelle société, à d'autres textes qui définissent les classes sociales dans la société capitaliste. Et il en tire la conclusion que Marx a omis de définir la classe de manière univoque. Ou bien, il reprend le texte célèbre consacré aux petits paysans dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* en oubliant la distinction de la classe *en soi* et de la classe *pour soi*. Dès lors, il en conclut que, pour Marx, « il n'y a au fond réellement classe sociale que dans la mesure où il y a conscience de classe » (12). Comme il ne sépare pas, non plus, la conscience purement revendicative de niveau trade-unioniste et la conscience politique, et comme il identifie la conscience de classe, commune à des hommes éloignés les uns des autres, à la conscience d'un groupe dont tous les membres sont en relations actuelles, il lui est trop facile de se livrer à une sorte de jeu de massacre sur un marxisme métamorphosé par ses soins. Que d'intelligence pour une entreprise aussi médiocre !

Puisque la lutte des classes — dont R. Aron a choisi de faire le thème de son livre — n'a plus pour objet la propriété des moyens de production, elle va se trouver réduite au « fait social du caractère pacifique ou belliqueux » de la lutte pour la répartition du revenu national. Le fait social se fonde sur « le fait économique de la répartition des revenus ».

(10) Tome I, p. 67.

(11) Aron souligne fortement l'importance de ces chiffres, p. 67, et il y revient en conclusion de son chapitre, p. 68.

(12) *Op. cit.*, t. II, p. 15.

Pour passer du *fait économique* au *fait social*, Aron distingue quatre intermédiaires :

1° Distinctions objectives dans les façons de vivre des individus ou des groupes... Il n'est pas vrai que à égalité de revenus, le style de vie soit nécessairement le même... L'ouvrier qualifié, avec le même montant de revenu, n'a pas le même style de vie que l'employé.

2° Distances sociales entre ces groupes... Lorsque vous rencontrez quelqu'un qui appartient à la même société nationale que vous, mais qui a manifestement un métier et un revenu très différents du vôtre, vous éprouvez de manière presque spontanée le sentiment d'une distance entre lui et vous.

3° Conscience que chaque groupe prend de lui-même et l'intensité avec laquelle chaque groupe est conscient de sa propre unité.

4° Degré d'acceptation ou de non acceptation de la part des différents groupes de leur existence et de leur séparation (13).

Aron insiste sur le fait que la classe ouvrière anglaise, par exemple, a conscience de son unité, mais qu'elle accepte l'existence du système de propriété privée et ne remet donc pas en cause le principe de sa propre existence comme prolétariat. Disons tout de suite que la non acceptation de cette même situation par la classe ouvrière française lui paraît refléter, surtout, l'influence d'une «idéologie» — le marxisme — dont il refuse de reconnaître que cette doctrine constitue à la fois le reflet exact de la société capitaliste et le point de vue de classe du prolétariat sur cette même société. Dans ces conditions, le matérialisme historique n'apparaît plus comme l'élément scientifique grâce auquel la conscience prolétarienne passe de la spontanéité à l'organisation. Il se réduit à un artifice ou, dans le meilleur des cas, à une survivance du temps où quelques

apparences avaient pu suggérer à Marx une analyse erronée.

\*\*

Il est inutile de revenir ici sur l'étude critique des notions de style de vie, de distance sociale, ou de conscience de groupe. Nous ne pourrions que montrer une fois de plus qu'il s'agit là de phénomènes à la fois significatifs et complexes derrière lesquels une analyse en profondeur décèle la présence des classes au sens scientifique du terme.

Il est plus intéressant de noter que, même dans le cadre tracé par une telle définition, les distinctions de revenu, de prestige et de pouvoir auxquelles se réfère Aron n'entraînaient pas nécessairement le refus farouche de reconnaître une caractéristique essentielle des classes sociales : leur aptitude à engendrer ou à diriger l'Etat. Mais ce refus est indispensable à quiconque prétend opposer la notion de société industrielle — avec ses deux variantes, celle de la planification socialiste et celle de la non-planification capitaliste — à la distinction fondamentale proposée par le marxisme entre une formation économique dominée par la bourgeoisie et le régime qui commence par la dictature du prolétariat et se couronne par la communauté sans classes. De deux choses l'une, en effet, ou bien les techniques de production définissent la vie collective et la lutte de classes constitue un phénomène réel mais secondaire — ou bien la réalité des classes et de leur lutte est au cœur de l'existence humaine, et ce combat est d'abord une compétition pour le pouvoir grâce auquel les vieux désordres sont maintenus ou l'ordre nouveau est instauré.

Comme l'écrit Aron :

« ce que je considère comme sophistique ou philosophique, c'est la confusion d'un Etat donné avec la domination d'une classe. La clef, dans tout le raisonnement marxiste, ce qui est essentiel à la vision de l'histoire, c'est l'affirmation que dans toute société

(13) Tome II, pp. 142-143.

té il y a *une* (souligné dans le texte) classe dominante, l'Etat n'est rien de plus que l'instrument par l'intermédiaire duquel celle-ci exerce le pouvoir... Or, là nous sommes en pleine mythologie (14). »

Aron reproche non seulement aux matérialistes dialectiques, mais encore à Burnham d'avoir imaginé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle « les capitalistes privés étaient la classe dirigeante des sociétés européenne ». De même dire

« que les managers sont la classe dirigeante du XX<sup>e</sup> siècle, c'est supposer que, automatiquement, les gestionnaires des moyens de production sont les gouvernants de l'Etat. Or, en fait, il n'en va pas ainsi (15). »

Laissons de côté la distinction entre propriétaires et gestionnaires des moyens de production. Nous avons déjà montré que, derrière « l'ère des managers » se cache tout simplement la phase monopolistique du capitalisme.

Il est intéressant de constater que, pour Aron, les capitalistes privés ou les maîtres des trusts ne peuvent s'ériger en classes dirigeantes qu'en contrôlant eux-mêmes l'appareil d'Etat et non en confiant l'administration des affaires publiques aux représentants des intérêts généraux soit de la bourgeoisie tout entière, soit d'une fraction de la bourgeoisie. Ce ne sont pourtant pas des historiens marxistes qui ont souligné le rôle joué par Louis-Philippe, en France, comme roi des banquiers et en particulier comme porte-parole du groupe Laffitte. Ou bien faudra-t-il contester que la guerre de sécession ait opposé aux Etats-Unis le Sud, où les planteurs de coton jouaient le rôle de classe dirigeante, au Nord dominé par les industriels ?

D'autre part, les Etats-Unis auxquels R. Aron se réfère si volontiers, nous offrent aujourd'hui l'exemple de gouvernements démocrates ou républicains peuplés par les représentants directs des oligarchies impérialistes.

Il est vrai que l'argumentation de notre sociologue révèle un humour involontaire :

« Ce qui frappe, écrit-il, lorsque j'ai l'occasion de causer avec des dirigeants publics ou privés de grandes entreprises, c'est à quel point ils ont peu de conceptions politiques arrêtées... En fait, la majorité d'entre eux veulent que les hommes politiques leur assurent un milieu tranquille dans lequel ils n'auraient qu'à faire marcher les affaires ou, quand ils sont propriétaires privés, à faire des profits (16). »

Bien entendu, pour obtenir un « milieu tranquille », il n'est nullement nécessaire de faire de la politique ! De même que les guerres coloniales n'ont jamais exprimé des intérêts de classe puisque — c'est toujours Aron qui parle — « chaque fois que l'on a pu étudier concrètement une grande décision, prise par exemple en France (indépendance du Maroc, on n'a jamais constaté qu'il y eût unanimité des capitalistes privés ou des managers publics (17) ». Comme si l'existence de contradictions à l'intérieur d'une classe démontrait que cette classe n'existait pas ou n'exerçait pas sa domination !

De la même manière, le prolétariat ne peut pas prendre le pouvoir :

« le prolétariat est constitué par quelques millions d'ouvriers qui, par définition, ne sont jamais une classe dominante et n'exercent pas le pouvoir. Je ne dis pas qu'il est exclu qu'une minorité d'hommes exerce le pouvoir *au nom* du prolétariat ou *en tant que représentants* du prolétariat (18). »

Mais

« après une révolution, les ouvriers d'industrie, sauf ceux qui seront devenus commissaires politiques, resteront des ouvriers d'industrie (19). »

En somme, une classe ne deviendrait dirigeante qu'au moment où tous ses membres exercent directement le pouvoir législatif, exécutif et administratif.

(14) Tome II, p. 21.

(15) Tome II, p. 172.

(16) *Ibid.*, p. 172.

(17) *Ibid.*, p. 172.

(18) *Ibid.*, p. 21 (les mots soulignés le sont dans le texte).

(19) *Ibid.*, p. 22; voir aussi p. 88 et p. 108.

Elle ne pourrait procéder par l'intermédiaire de ses mandants. L'argument est particulièrement surprenant sous la plume de R. Aron qui développe, dans les deux dernières pages de son ouvrage (20), une théorie « des élus, c'est-à-dire des hommes que nous avons choisis ». Il est vrai qu'il déclare la qualité d'élu incompatible avec celle de dialecticien parce que ces derniers prétendent incarner la vérité de l'histoire, de même que les philosophes aristocrates de Platon prétendaient régner absolument au nom de la vérité des idées.

Le malheur, c'est que la conception scientifique de l'histoire nous présente celle-ci comme l'œuvre des hommes eux-mêmes et se fonde par conséquent sur la nécessité d'un lien entre la politique révolutionnaire et les masses en mouvement. Au contraire, le platonisme suppose que le pouvoir soit dévolu à ceux qui atteignent à la vision d'un monde surhumain.

Dans la pratique, il est clair que tout ce débat rejoint en fin de compte celui qui était engagé autour de la propriété privée des moyens de production. Si la conscience politique de la classe ouvrière se fonde sur la protestation

contre l'exploitation dont elle est victime dans le cadre des rapports capitalistes de production, quiconque assume la charge de briser ce cadre propose au prolétariat un reflet non déformé de sa propre volonté et se trouve par là même conduit à un échange constant avec les masses, dont il reçoit une délégation, révocable si celles-ci ne se reconnaissent plus en lui.

Enfin, en régime socialiste, le problème sera de savoir par quels moyens la communication est assurée entre des dirigeants choisis par les travailleurs et les travailleurs eux-mêmes. Il serait également absurde de nier que cette dialectique puisse présenter un caractère de complexité dans les conditions de l'encerclement capitaliste et de proclamer que la classe ouvrière ne sera au pouvoir que le jour où tous les prolétaires détiendront un portefeuille ministériel.

Ainsi R. Aron apparaît-il plutôt comme un publiciste de talent au service de la bourgeoisie que comme un théoricien des classes sociales avec lequel il soit possible d'engager un véritable dialogue.

(20) Pages 228-229.



# Situation et perspectives du développement de la Tunisie

M. ENNAFAA

En décembre dernier, un échange d'opinions était organisé à Prague par " la Nouvelle Revue Internationale " sur " le système socialiste mondial et le mouvement de libération nationale ".

Dans l'intervention que nous publions ci-après, Mohamed Ennafaa, premier secrétaire du Parti Communiste Tunisien, y analysait les rapports de classe dans la Tunisie actuelle et les doctrines économiques et sociales du Parti au pouvoir, le Néo-Destour.

Quelques semaines plus tard, le Parti Communiste Tunisien était interdit par le gouvernement Bourguiba ainsi que son organe " Ettalia " ; ses principaux dirigeants étaient poursuivis et plusieurs d'entre eux emprisonnés. Cette répression a coïncidé avec la conclusion de nouveaux accords entre la Tunisie et les Etats-Unis par lesquels le gouvernement tunisien s'est plié un peu plus aux injonctions du néo-colonialisme.

En publiant l'exposé lucide de Mohamed Ennafaa, " Economie et Politique " exprime sa solidarité au Parti Communiste Tunisien, victime d'une répression injuste. Elle manifeste en même temps sa solidarité à l'ensemble du peuple tunisien en lutte contre le néo-colonialisme, pour une véritable indépendance nationale, pour le progrès économique et social de son pays.

Les transformations politiques, économiques, sociales et culturelles intervenues en Tunisie depuis l'indépendance, pour positives qu'elles soient, n'ont pas été au niveau des grandes possibilités offertes par des conditions nationales et internationales favorables. Elles n'ont pas été assez conséquentes pour consoli-

der effectivement l'indépendance de notre pays. Le plus souvent dictées par les intérêts égoïstes de la bourgeoisie nationale au pouvoir, elles n'ont permis ni d'amorcer sérieusement le développement du pays, ni d'améliorer sensiblement les conditions de vie des larges masses.



## I. - Les rapports de production

Les rapports de production qui se sont créés et développés sous le régime de protectorat ont subi peu de changements aux lendemains de l'indépendance, du moins quant à leur caractère essentiel. Ils se caractérisent par l'absence d'exploitation féodale, si ce n'est sous forme de rares et faibles survivances dans l'agriculture. Ce sont généralement des rapports de production capitaliste, même si la faiblesse du capitalisme national leur confère des formes particulières, selon les degrés divers atteints par le mode de production capitaliste en Tunisie.

Cependant, depuis l'indépendance, des substitutions se sont produites dans l'appropriation des moyens de production, soit que les capitalistes tunisiens aient remplacé des capitalistes privés étrangers, soit qu'il y ait eu intervention de l'Etat en vue de créer ou de gérer directement des entreprises capitalistes étatiques ou semi-étatiques. C'est là un phénomène nouveau dont on peut prévoir qu'il se développera de plus en plus, comme il sera montré plus loin.

Ainsi, à côté de la petite production marchande, se développe, sous des formes diverses et à divers degrés, une production capitaliste, avec propriété privée des moyens de production ou propriété capitaliste d'Etat, exploitant une main-d'œuvre salariée croissante.

### *La petite production marchande*

Quand on examine la répartition statistique de la population tunisienne par catégories socio-professionnelles, on ne peut manquer d'être frappé par la forte proportion de ceux que l'on désigne du nom de « travailleurs indépendants et aides familiaux ». Les statistiques les mêlent aux employeurs (patrons utilisant de la main-d'œuvre salariée) et donnent, pour l'ensemble des employeurs et travailleurs indépendants, 28 % environ de la population active, et pour les aides familiaux (c'est-à-dire les personnes participant à l'exploitation familiale sans être salariées), le chiffre de 36 % de la

population active (contre 38 % environ de salariés, ouvriers et employés de toutes sortes).

Ces chiffres permettent de mesurer l'importance du nombre des petites exploitations individuelles ou familiales. Si certaines de ces exploitations, peu nombreuses et limitées à des régions déterminées du pays, sont des exploitations de type patriarcal, tournées vers l'autoconsommation, on peut cependant estimer que la grande majorité d'entre elles participent à la petite production marchande.

C'est surtout dans l'agriculture et la pêche que ce type d'entreprises individuelles ou familiales est le plus fréquent, dans la proportion de plus de 85 % de l'ensemble. Des paysans possédant un lopin de terre le cultivent eux-mêmes, avec des membres de leurs familles et à l'aide d'instruments de production des plus rudimentaires. De même, des pêcheurs possédant une barque ou des instruments de pêche, travaillent eux-mêmes ou avec l'aide des membres de la famille. Si l'on considère qu'une partie de la population rurale (représentant 60 % de l'ensemble de la population tunisienne ne dispose que de 25 % du revenu intérieur, selon les statistiques officielles, on peut juger du niveau de production des petites exploitations paysannes individuelles et l'on comprend que la moyenne des revenus par tête et par an soit souvent inférieure à 10 dinars dans les campagnes.

Travailleurs individuels et aides familiaux sont également nombreux dans l'artisanat rural et urbain, avec une forte proportion de femmes.

De tels travailleurs sont encore nombreux dans le secteur du commerce où pullulent petits commerçants, boutiquiers de toutes sortes, marchands ambulants et autres revendeurs.

Que ce soit dans l'agriculture, dans l'artisanat ou le commerce, ces petites exploitations individuelles ont une situation précaire. Pour une infime minorité qui émerge et se développe, la plupart

des producteurs individuels finissent sur le chemin de la prolétarianisation. Le paysan individuel est à la merci d'une mauvaise récolte ou de la fluctuation des prix; il finit par aliéner son lopin de terre au paysan riche qui lui prête argent ou vivres pendant les mauvaises années, et le voilà devenu ouvrier saisonnier, ouvrier du bâtiment, ou, le plus souvent, sans travail parmi les dizaines de milliers de sans-travail. De même l'artisan ou le petit commerçant subissent les contre-coups du marasme économique, la pression de la concurrence, le poids des impôts. Ils sont généralement à la merci de gros commerçants qui leur fournissent des matières premières, parfois même des capitaux, ou encore leur achètent leurs produits, quand ils sont artisans. Ces petits commerçants et artisans finissent eux aussi, très souvent, par fermer boutique pour aller à la recherche de travail introuvable, si ce n'est à des salaires très bas.

Ainsi, sans disparaître complètement, la petite production marchande déperit. Autour d'elle et le plus souvent sur ses ruines, des capitalistes privés, étrangers et tunisiens, ont installé et développent une production capitaliste plus ou moins avancée.

### *La production capitaliste privée*

Le mode de production capitaliste a été introduit en Tunisie sous le régime de protectorat, par des capitalistes français et autres européens. Il ne tarda pas à évincer le régime de production féodal et à s'étendre aux différents secteurs économiques: agriculture, commerce et crédit, transport, industries extractives et petites industries de transformation. C'est ainsi que les rapports de production capitaliste devinrent dominants, dès avant l'indépendance.

Aujourd'hui encore, près de sept années après l'indépendance, les capitalistes français continuent à détenir des moyens de production en Tunisie. Des capitalistes français possèdent des terres et des domaines agricoles (600.000 ha parmi les meilleures terres), dont le rachat fait l'objet de négociations entre

les gouvernements français et tunisien (1). Des sociétés capitalistes françaises possèdent des mines et des carrières, des entreprises d'industries chimiques et d'engrais, des entreprises de transport automobile, des entreprises de matériaux de construction, de bâtiment et de travaux publics, des entreprises d'industries alimentaires, des entreprises commerciales. Des sociétés capitalistes françaises participent à la recherche du pétrole et à la distribution des carburants en Tunisie. D'autres s'occupent des grands travaux, installent les lignes électriques à haute tension. Enfin les banques françaises ont encore des succursales installées en Tunisie.

Mais, depuis l'indépendance, la Tunisie cesse d'être la chasse gardée de l'impérialisme français. C'est pourquoi d'autres capitalistes étrangers pénètrent dans le pays, même si leur pénétration apparaît plus politique qu'économique. En particulier des sociétés capitalistes américaines et des groupes financiers américains se faufilent derrière « l'aide » des Etats-Unis. Ainsi l'usine de cellulose, financée par le D.L.F. (Développement Lean Found) a été confiée à une société américaine. Des sociétés américaines sont présentes dans la recherche du pétrole et la distribution des carburants. Les travaux d'agrandissement de l'aérodrome d'El Aouina (en vue de recevoir les Boeings), financés par un prêt américain, ont été confiés à la société américaine Morrison. Tout récemment une usine d'engrais (N.P.K. engrais) a été projetée avec participation de la Forenade (Société suédoise), la Société financière internationale, filiale de la B.I.R.D. et la Société américaine, Freeport International. Le capital américain est fortement introduit dans les banques tunisiennes. L'aide américaine nous impose l'extension du commerce d'importation avec les Etats-Unis: la Tunisie achète les surplus agricoles américains (blé et huile de soja); elle devra acheter le fer américain au-dessus du cours mondial; obligation est

(1) Depuis un accord a été conclu avec le gouvernement français pour la cession à l'Etat tunisien de 200.000 hectares.

faite à la nouvelle usine d'engrais chimiques d'acheter le soufre américain, pendant dix ans et au prix du « monde libre ».

Ainsi le capitalisme étranger demeure présent en Tunisie, même s'il cesse d'être uniquement français. Non seulement il exploite des richesses tunisiennes et une main-d'œuvre à bon marché, mais encore il freine la bourgeoisie capitaliste tunisienne, dont les possibilités propres sont déjà si limitées.

La bourgeoisie tunisienne a été longtemps limitée dans son développement par la colonisation directe française et par les entraves du pacte colonial. Constituée aux lendemains de 1881, par suite du développement du commerce, de l'importation et de l'exportation, ainsi que de la transformation de la caste féodale en bourgeoisie agricole, plus ou moins liée à des petites entreprises industrielles, elle est restée essentiellement, tout au long du régime de protectorat, une bourgeoisie commerçante et agrarienne. Sa part dans les entreprises de plus de 50 ouvriers recensées en 1955, a été évaluée à 33 sur 290. Mais, s'il ne s'est pas créé, à proprement parler, un capital financier, il s'est toutefois formé un capital industriel qui reste encore lié au capital commercial ou agricole.

Des commerçants ou artisans enrichis fondent des entreprises industrielles capitalistes. De gros agriculteurs créent des industries de transformation très diverses. Certaines d'entre elles sont plus près de la manufacture que de l'usine capitaliste moderne; les instruments de production y sont encore rudimentaires et le niveau de qualification des ouvriers n'est pas très élevé. D'autres (comme par exemple dans le tissage, la confection, la chaussure, le meuble, etc...) exploitent le travail à domicile. D'autres enfin, moins nombreuses, sont à un stade plus évolué, utilisant des machines modernes et une main-d'œuvre plus qualifiée.

Depuis l'indépendance, la bourgeoisie tunisienne, sans devenir à proprement parler une bourgeoisie industrielle, s'est tout de même développée, du moins pour certaines de ses couches. Les secteurs industriels où elle déploie son action res-

tent encore limités, même si ses entreprises se sont multipliées ou ont grossi de volume: industries alimentaires, industries de l'habillement et de la chaussure, filature et tissage, papier carton, bâtiment et travaux publics, bois et meubles, transport automobile.

Des statistiques officielles indiquent, pour certains secteurs industriels, que le nombre d'entreprises est passé de 480 (en 1957) à 1.058 (en 1960); dans les industries alimentaires en particulier, ce nombre est passé de 150 (en 1957) à 552 (en 1960). Le nombre d'entreprises appartenant à des capitalistes tunisiens n'a pas été évalué. Mais l'on peut estimer qu'il a augmenté depuis 1957, soit que des capitalistes tunisiens se soient substitués à des capitalistes étrangers ou aient fondé de nouvelles entreprises, soit encore que de nouveaux éléments de la bourgeoisie nationale, utilisant le pouvoir politique et les possibilités de crédit, se soient hissés au rang de petits ou moyens industriels. Et l'on peut également estimer que le nombre d'ouvriers et employés tunisiens travaillant chez des patrons capitalistes tunisiens, soit lui aussi en augmentation. L'ensemble des travailleurs occupés dans tout le secteur industriel est évalué à 157.000 environ (dont 27.000 dans le bâtiment et 15.000 dans les mines).

Mais il est certain que la bourgeoisie tunisienne reste encore une bourgeoisie commerçante et agrarienne, investissant ses capitaux plus particulièrement dans l'agriculture, les affaires commerciales ou les spéculations immobilières.

La différenciation qui s'est faite à la campagne n'a pas été seulement le fait de capitalistes français ou étrangers intervenus dans l'agriculture tunisienne tout au long du régime de protectorat. Le prolétariat agricole, évalué à 170.000 salariés sans compter la foule des ouvriers saisonniers, et la paysannerie pauvre sont exploités, non seulement par des capitalistes étrangers, mais aussi par des capitalistes tunisiens. En effet, de gros agrariens tunisiens, dont le nombre est évalué à 5.000, occupent à eux seuls 600.000 ha, alors que 450.000 paysans, petits et moyens, se partagent 3.500.000 ha, avec une moyenne de 7 ha environ.

Les statistiques, détaillées par région, donnent les indications suivantes : dans la région du Cap-Bon (région surtout arboricole), 75 % des terres appartiennent à 25 % environ des propriétaires ; dans la région du Kef (région à céréales), 6 % des propriétaires concentrent entre leurs mains 30 % environ des terres ; dans la région de Béja-Souk-el-Ārba (région à céréales), 2 % des propriétaires possèdent 40 % des terres. Il faut ajouter que depuis l'indépendance, des bourgeois tunisiens ont acquis des terres de colons ou ont agrandi leurs domaines aux dépens des paysans ruinés. Ainsi il s'est constitué et se développe encore en Tunisie, une bourgeoisie agricole assez conséquente.

Cependant ce qui frappe davantage, depuis l'indépendance, c'est l'extension et la multiplication des entreprises à caractère commercial. Selon un rapport de la Banque Centrale, les affaires commerciales et les spéculations immobilières absorbèrent en 1959, 80 % du total des investissements. Des entreprises d'import-export existantes se sont développées ; de nouvelles se sont constituées. Certains capitalistes organisent même une chaîne continue du commerce de gros jusqu'au détail et parfois aussi de l'importation jusqu'au détail. Toutes ces entreprises commerciales ou similaires occupent un nombre d'employés très élevé. Les statistiques officielles indiquent que l'ensemble du secteur tertiaire (commerce, services et transports) occupe près du quart de la population active. On peut estimer que la proportion des employés d'entreprises commerciales, contenue dans ce chiffre, est certainement assez importante.

Il faut dire à présent que la formation de la bourgeoisie capitaliste tunisienne n'est pas encore un fait accompli ; sa gestation est encore mouvante. Si l'on peut noter pour le moment son développement dans les secteurs agricole et commercial, on ne peut pas en dire autant quand il s'agit du secteur industriel où ses faiblesses et ses limites apparaissent nettement. Ainsi n'est-ce pas par hasard que ce soit dans ce secteur que s'exerce principalement l'intervention directe de l'État.

## *L'intervention de l'Etat*

La caractéristique de l'intervention de l'État dans l'économie tunisienne, c'est que cette intervention est due à la carence du capitalisme national, plutôt qu'à la volonté du gouvernement d'orienter le développement du pays dans une voie non capitaliste.

L'État intervient dans le domaine du crédit et c'est ainsi que banques et organismes de crédit tunisiens sont des établissements étatiques ou semi-étatiques créés depuis l'indépendance. L'État intervient encore et surtout dans le domaine de l'infrastructure (routes, aérodromes, barrages hydrauliques, etc...), de l'énergie (électricité, pétrole, gaz), des transports et communications, de l'industrie minière et de transformation. Son intervention dans l'agriculture et le commerce se fait d'une manière particulière qui mérite d'être examinée, pour autant qu'elle donne une indication sur la politique gouvernementale dans ces deux domaines.

Ainsi donc l'État se trouve être le patron direct ou le co-patron de centaines d'employés occupés dans les banques et organismes de crédit. Il est le patron direct des employés et ouvriers occupés dans les chemins de fer, dans les transports automobiles, dans les télécommunications, dans les entreprises d'électricité, de gaz ou de distribution d'eau. Il est le co-patron des sept mille ouvriers occupés dans les mines de phosphates de la région de Gafsa. Il est encore le patron direct des travailleurs de la sucrerie de Béja. Les nouvelles industries projetées (aciéries, raffineries de pétrole, entreprises de textiles) ou en voie d'achèvement (usine de cellulose) seront des entreprises d'État ou avec participation de l'État.

Dans le secteur agricole, l'État est devenu propriétaire d'une quantité importante de terres, surtout depuis qu'il a racheté 200.000 ha à des colons français. Il est prévu qu'en 1964, c'est-à-dire lorsque sera réglé avec la France le sort des terres de colonisation, l'État tunisien aura à sa disposition 600.000 ha, dont la pro-

duction atteint actuellement 40 % de l'ensemble de la production agricole.

Le gouvernement a eu, tout d'abord, tendance à vendre ou à louer les terres du domaine de l'Etat. Mais cette mesure, outre qu'elle a été jugée impopulaire et a soulevé un grave mécontentement, aurait favorisé surtout la couche des capitalistes tunisiens issus du régime de protectorat, c'est-à-dire ceux-là mêmes que la bourgeoisie nationale au pouvoir s'est efforcée de limiter. Aussi fut-elle rapportée. Et, après avoir préconisé la gestion directe par l'Etat, le gouvernement en est venu à présent à une autre formule : la création d'unités de production agricole groupant autour d'une terre domaniale les petites et moyennes propriétés environnantes. Bien qu'il ait été dit officiellement que le noyau appartenant à l'Etat serait réparti au profit d'ouvriers agricoles ou de petits propriétaires mal lotis, il apparaît, pour le moment, que l'Etat reste co-proprétaire dans les unités de production instituées. Il faut ajouter que l'entrée dans les unités de production se fait d'une manière plus ou moins forcée, même si c'est indirectement. Par ailleurs, le gouvernement encourage les petits producteurs à se grouper en coopératives, sans qu'il y ait encore des résultats tangibles dans ce sens.

Le fait est que la politique agricole du gouvernement tend actuellement à favoriser le développement d'une bourgeoisie rurale. C'est ainsi qu'il n'est pas dans son intention d'aller jusqu'à la réforme agraire qui aboutirait à la limitation des grosses propriétés actuelles, c'est-à-dire les propriétés capitalistes agricoles.

Dans le domaine des transports automobiles ainsi que dans celui du commerce, l'intervention de l'Etat se limite à des mesures de réorganisation qui, par le jeu du crédit, des licences de transport et des licences d'importation et d'exportation, aboutissent à accélérer un processus de concentration entre les mains des plus gros capitalistes. Ainsi par exemple, s'il est indiqué dans le Plan Triennal que l'Office du Commerce de Tunisie est habilité « à réaliser lui-même toutes les opérations d'importation et d'exportation qu'il pourrait paraître op-

portun au gouvernement de retirer à l'activité privée », il y est dit en même temps que cet Office est habilité à « confier l'exécution de certaines de ces opérations à des mandataires spécialisés ». Et rien n'empêche évidemment que ces mandataires spécialisés soient tels ou tels gros importateurs ou exportateurs bien connus. En fait le gouvernement recule devant la mesure de nationalisation du commerce extérieur et de gros, qui constitue pour un certain nombre de capitalistes tunisiens une source de profits appréciables. Par ailleurs les « coopératives » fondées parmi les transporteurs et des commerçants (achat et vente) ou même parmi des travailleurs (coopératives de consommation), ne tardant pas à prendre l'allure de sociétés capitalistes au profit des plus riches.

Ainsi donc l'Etat n'intervient et ne devient possesseur des moyens de production que là où la bourgeoisie capitaliste tunisienne est incapable d'intervenir. Par contre il laisse les mains libres à cette bourgeoisie, là où elle peut précisément se développer, dans l'agriculture et le commerce.

D'autre part l'intervention de l'Etat, si positive qu'elle soit, n'aboutit pas à dégager le pays de l'emprise impérialiste ni à le soustraire aux menées du néo-colonialisme. Tout d'abord l'Etat tunisien est encore loin d'avoir repris en mains toutes les richesses du pays; il est même arrivé que des entreprises françaises de matériaux de construction ou autres, reprises par l'Etat tunisien, ont été restituées à leurs propriétaires capitalistes sous la pression du gouvernement français. De plus derrière les entreprises d'Etat ou avec participation de l'Etat, depuis les établissements de crédit jusqu'aux entreprises industrielles réalisées ou en projet, il y a le plus souvent le capital américain.

### *Exploitation capitaliste et contradiction de classes*

Pour autant que des pays impérialistes possèdent en Tunisie des moyens de production et que des capitalistes étrangers

continuent à y faire fructifier leurs capitaux, la contradiction principale reste celle qui oppose le peuple tunisien à l'impérialisme, même si cet impérialisme prend des allures néo-colonialistes. De ce fait, l'ennemi principal reste l'impérialisme, même si la bourgeoisie nationale au pouvoir a tendance à composer avec les tenants du néo-colonialisme. Mais aussi et pour autant que des capitalistes tunisiens possèdent des moyens de production relativement importants, des rapports de production capitaliste se développent et engendrent des contradictions de classes au sein même de la société tunisienne. L'intervention même de l'Etat se situe dans le cadre du mode de production capitaliste. Et, quand bien même certaines couches de la bourgeoisie sont hostiles à pareille intervention, il n'en reste pas moins que l'Etat n'est encore, pour le moment, qu'un Etat représentatif des intérêts de la bourgeoisie nationale.

La classe ouvrière tunisienne, y compris le prolétariat agricole, est exploitée, non seulement par des capitalistes étrangers, mais encore par des capitalistes tunisiens. Dans les entreprises d'Etat, elle se heurte à un Etat-patron qui l'exploite au même titre que les autres patrons ; telle entreprise de transport automobile devient entreprise d'Etat, les conditions de travail des travailleurs se détériorent et leur situation s'aggrave; de même sous prétexte que l'Etat participe aux mines de phosphates, les normes sont augmentées et les salaires sont amputés par des prélèvements de toutes sortes. En comparant leurs revenus de plus en plus maigres et les revenus des privilégiés,

en mettant en balance d'une part les sacrifices que l'on exige d'eux, l'austérité qu'on leur impose (salaires bloqués depuis 1955 et allocations familiales diminuées), et d'autre part les dépenses somptuaires du gouvernement, les travailleurs salariés, ouvriers, fonctionnaires et employés, sont révoltés et manifestent, parfois même ouvertement, leur mécontentement.

La paysannerie pauvre, quant à elle, se sent de plus en plus écrasée sous le fardeau de sa misère. La reconquête de la terre, qui était un objectif de lutte pour l'indépendance, ne s'est pas réalisée. Paysans sans terre, petits paysans et semi-prolétaires, paysans moyens même, voient leur situation s'aggraver. L'exploitation capitaliste les atteint d'une manière ou d'une autre.

Les couches moyennes des villes, toute cette petite bourgeoisie composite d'artisans, de petits commerçants et autres, subissent les contre-coups du processus de concentration stimulé par les mesures gouvernementales mêmes.

Ainsi les contradictions de classes, naiguère en sourdine du fait de la lutte pour l'indépendance, affleurent à présent et prennent une importance grandissante. Ces contradictions engendrent un courant d'opposition à la politique économique et sociale du gouvernement, un courant hostile aux intérêts égoïstes manifestés par certaines couches de la bourgeoisie nationale. Un tel courant, qui déjà fait sentir sa pression, peut croître et devenir assez fort pour exiger et obtenir que notre pays s'engage dans une voie de développement non capitaliste, dans une voie nationale et progressiste.

## II. - Les conceptions « théoriques » du Néo-Destour

Nous venons de faire connaître la situation de la Tunisie, telle qu'elle résulte des changements intervenus après l'indépendance. Or comment le gouvernement issu de la bourgeoisie nationale entend-il faire face à cette situation et promouvoir le développement du pays ?

Au lendemain de l'indépendance, le parti nationaliste au pouvoir, le Néo-Des-

tour, affirma nettement, par l'intermédiaire de son président, le désir d'orienter le développement de la Tunisie dans une voie capitaliste, dans la voie du libéralisme économique. Cinq années plus tard, en 1961, le même parti, toujours par l'intermédiaire de son président, annonça qu'il s'orientait dans la voie d'une économie planifiée sous l'égide de l'Etat et,

par la suite, donna à cette voie la dénomination de « socialisme destourien ».

Cette évolution dans les conceptions affirmées, signifie-t-elle un changement fondamental d'orientation, ou est-ce seulement un changement formel ? Quelle est la nature scientifique et quel est le contenu réel du « socialisme destourien » ? D'autre part, indépendamment des étiquettes que se donnent eux-mêmes les leaders nationalistes, comment peut-on apprécier les résultats objectifs de l'activité économique et sociale de la bourgeoisie nationale au pouvoir et les perspectives que ces résultats peuvent ouvrir, dans un contexte national et international déterminé ?

Telles sont les questions que l'on peut se poser et auxquelles nous allons essayer de répondre.

### *Du libéralisme économique à l'économie planifiée*

En 1956 la direction de la Centrale Syndicale (U.G.T.T.) qui avait à sa tête l'actuel secrétaire d'Etat au Plan et aux Finances, élaborait et présentait un programme de développement économique et social. Ce programme comportait la perspective de nationalisations, de réforme agraire et d'élévation du revenu moyen par tête, selon un plan progressif. Mais, à l'ouverture du Congrès de la centrale syndicale, le président du Néo-Destour marqua une forte opposition au programme présenté, affirmant le respect nécessaire de la propriété privée, exaltant la valeur de l'entreprise privée et prodiguant les encouragements et les appels aux capitalistes privés, tunisiens et étrangers, tout en incitant les travailleurs à mettre une sourdine à leurs revendications.

Donc le gouvernement opta nettement pour le libéralisme économique. Il s'en suivit une politique d'improvisation faite de mesures fragmentaires sans résultat tangible pour le développement économique et social. La plupart des capitalistes nationaux se lancèrent vers les spéculations immobilières et les affaires com-

merciales; très peu d'entre eux s'orientèrent vers l'industrie, encore que ce soit vers des branches mineures, plus accessibles. Il arriva même qu'à la faveur de la politique libéraliste, des capitaux étrangers quittèrent facilement le pays. Comme l'a noté le VII<sup>e</sup> Congrès de notre parti, « l'option pour le libéralisme économique a sans doute permis à certains éléments de s'enrichir et de grossir le volume de leurs affaires. Mais elle n'a pas pour autant donné à l'ensemble de la bourgeoisie nationale une base économique sérieuse. Elle n'a pas, à plus forte raison, apporté de solution valable aux problèmes posés par le développement économique du pays ».

L'échec de cette orientation démontra, d'une façon concrète, que la bourgeoisie tunisienne était incapable, par elle-même, et livrée à elle-même, en rangs dispersés, de fonder une économie capitaliste développée, malgré tous les encouragements prodigués par le gouvernement. C'est ce qui conduisit les leaders du Néo-Destour à rechercher une autre voie. Sous la pression des événements et des masses qui réclament la réalisation des promesses faites, ils durent s'orienter, comme d'autres leaders des pays nouvellement indépendants, vers une économie planifiée sous l'égide de l'Etat, même si certains d'entre eux n'acceptent pas avec enthousiasme une telle orientation.

Mais l'adoption de la planification, avec intervention de l'Etat dans l'économie, signifie-t-elle que les leaders de la bourgeoisie nationale renoncent à leurs conceptions capitalistes pour adopter des conceptions véritablement socialistes ? *En réalité le capitalisme reste leur idéal.* L'analyse de la « Perspective décennale de développement » présentée par le gouvernement, le montre bien.

Ce document comporte, dans son introduction, beaucoup de bonnes intentions et il y est question de socialisme. Il avance des objectifs louables, tels que la « décolonisation » de notre économie, le relèvement des revenus les plus bas, la réforme des structures économiques et sociales, la réalisation de l'auto-développement en 1973, date à laquelle la Tunisie pourrait se passer de l'aide étrangère.

Mais quand on pousse plus avant l'investigation, on constate combien les bonnes intentions et les objectifs avancés sont illusoire. Les moyens envisagés ne correspondent pas à la perspective de transformation de l'économie tunisienne et de la société tunisienne dans le sens de l'édification d'une économie nationale indépendante tournée vers le progrès social. La réforme agraire n'est pas prévue comme fondement de la transformation des structures rurales héritées du passé et comme facteur de l'élargissement du marché intérieur. Il n'est pas non plus prévu de nationaliser le commerce extérieur et de réduire l'hypertrophie du secteur tertiaire. Derrière le plan d'industrialisation même, l'idée de privatisation reste sous-jacente, puisqu'il est question, pour la société nationale d'investissements, de participer à la création d'entreprises mixtes qui, une fois en bonne marche, seraient cédées en totalité à des capitalistes privés. L'intervention de l'Etat se situe, comme nous l'avons vu plus haut, dans les domaines où la bourgeoisie nationale est incapable, vu sa faiblesse, de créer ou de gérer des entreprises économiques de quelque importance. Derrière cette intervention planifiée, il y a, comme nous l'avons également indiqué, le capitalisme étranger, américain en particulier. Car l'idée de planification et de « réformes » n'est pas pour déplaire aux néo-colonialistes. Ainsi dans son discours du 6 avril 1961, le président Bourguiba s'est félicité du fait « qu'au moment même où nous abordons notre tâche de planification », le président des Etats-Unis soutient... la nécessité d'établir un plan d'aide étalé sur une décennie, jusqu'en 1970 et marque son intention de fournir une aide consistante pour cinq ou dix ans « aux peuples qui ont le goût de la planification et de l'effort personnel, qui sont les conditions essentielles d'un développement économique sérieux ». L'idée de planification dans les pays sous-développés serait pour ainsi dire cautionnée par M. Kennedy lui-même ! Cette donnée entre pour une bonne part dans l'évolution des conceptions des leaders du Néo-Destour.

Donc l'examen du projet de « Perspec-

tive décennale » nous permet d'affirmer que les conceptions des leaders du Néo-Destour se placent dans une optique capitaliste et que le but réel de la planification consiste à créer pour le capitalisme tunisien naissant une base économique, en utilisant au mieux l'appareil de l'Etat, dont le contenu est déterminé jusqu'ici par la bourgeoisie nationale seule et dont son parti politique, le Néo-Destour, tient tous les rouages.

Mais alors le « socialisme destourien », quelle est sa nature, quel est son contenu, que recouvre-t-il en définitive ?

### *Nature et contenu du « Socialisme Destourien »*

Si l'on veut chercher auprès des dirigeants néo-destouriens une définition de leur socialisme, l'on ne trouve qu'une série de négations. Négation du socialisme scientifique et anticommunisme. Négation de la réforme agraire. Négation de toute théorie même.

Mais qu'y a-t-il derrière toutes ces négations souvent répétées par les leaders de la bourgeoisie nationale au pouvoir ? En réalité leurs conceptions théoriques, dites socialistes, procèdent, à notre sens, d'un courant réformiste petit-bourgeois fort répandu dans bon nombre de pays nouvellement indépendants. En Tunisie, ce courant doit sa fortune non seulement à l'incapacité de la bourgeoisie nationale à promouvoir une économie capitaliste de type classique, mais aussi, dans une certaine mesure, aux flatteries que lui prodiguent les néo-colonialistes. Il est vrai que si le réformisme petit bourgeois est devenu doctrine officielle seulement depuis 1951, sa pénétration dans notre pays est plus lointaine et d'origines diverses. Elle se fit tout d'abord sous des formes utopiques.

Après la première guerre mondiale, M'Hamed Ali, leader syndicaliste tunisien connu, de retour d'Allemagne où il fit des études, lança l'idée de coopération. Dans son esprit, la coopération devait permettre aux Tunisiens d'acquérir une force économique face à la force économique des colonisateurs. Un certain



nombre d'intellectuels se rangèrent à ses côtés, dont Tahar El Haddad (2). Mais la réalité leur apprit que la coopération était une entreprise bien difficile, tant que l'impérialisme soumettait la classe ouvrière à l'exploitation capitaliste et l'ensemble du peuple à l'oppression nationale. Leur activité aboutit, par la force des choses, à des luttes ouvrières et anti-impérialistes. Le courant ainsi amorcé demeura vivace, même si la répression colonialiste parvint à disperser ses promoteurs. Il aura désormais sa base parmi les diverses couches de la petite bourgeoisie et même parmi certaines couches ouvrières.

Après la deuxième guerre, le courant réformiste réapparut de nouveau dans le mouvement syndical tunisien sous l'influence de la social-démocratie française et de la C.I.S.L. Mais cette fois-ci, ce fut comme une alternative opposée à l'influence communiste dans les syndicats ouvriers. Certes, ce courant n'empêcha pas les syndicats de jouer un rôle positif dans la lutte anti-colonialiste. Mais il affaiblit le rôle et l'organisation indépendante de la classe ouvrière. Par anti-communisme déclaré et sous couvert d'union nationale, les promoteurs d'un tel courant réformiste parvinrent à placer la classe ouvrière tunisienne, non pas aux côtés de la bourgeoisie nationale dans une alliance de lutte anti-impérialiste, mais à la remorque de cette bourgeoisie et sous sa direction politique.

Ainsi la caractéristique du mouvement national tunisien, tout au long de son histoire, c'est que ses leaders nationalistes ont toujours eu le souci de dévier les masses ouvrières et paysannes de la voie révolutionnaire et de les empêcher de jouer un rôle politique indépendant, tout en étant obligés parfois de tenir compte, dans une certaine mesure, des aspirations de ces masses. A cette fin, le courant réformiste petit bourgeois s'avérait utile comme alternative au courant révolutionnaire. L'orientation actuelle prise par le Néo-Destour le montre encore une fois.

Ce parti, qui est l'expression politique de la bourgeoisie nationale, s'appuie sur des cadres petits bourgeois. Or ce sont

généralement des intellectuels qui ont été au contact d'une certaine gauche française et en ont retenu des idées politiques et sociales très éclectiques. De telles idées se mêlent à leur formation nationaliste et à leurs conceptions petites bourgeoises.

D'autre part le Néo-Destour compte, à sa base, des masses populaires, y compris des ouvriers et des paysans. Il n'est par conséquent pas impénétrable aux problèmes sociaux que pose cette base populaire. Sans compter que, lorsque la bourgeoisie nationale est arrivée au pouvoir, il y avait déjà dans le pays une classe ouvrière qui a ses traditions de lutte, qui est organisée, même si c'est faiblement, et dont le parti communiste tunisien, développe les idées du socialisme scientifique.

De plus, sur l'arène internationale, la formation et l'extension du camp socialiste, les succès remportés par l'Union soviétique et les autres Etats socialistes dans l'édification économique, le progrès social et culturel, ont rendu très populaires les idées de socialisme et de planification. Ces facteurs ont leurs répercussions parmi les masses tunisiennes.

Toutes ces circonstances ont fait que les leaders nationalistes ont dû adopter les conceptions du réformisme petit bourgeois d'autant plus facilement que l'échec du libéralisme économique tenté auparavant, risquait de remettre en cause le rôle même du Néo-Destour en tant que parti. Ils durent même donner à ces conceptions le nom de « socialisme destourien », au risque d'effaroucher certains éléments de la bourgeoisie elle-même, lesquels restés attachés au libéralisme, ne veulent nullement entendre parler ni de socialisme quel qu'il soit, ni de l'intervention de l'Etat sous quelque forme que ce soit.

Mais le socialisme destourien n'est pas le socialisme. Ce n'est pas une sorte de voie tunisienne au socialisme. C'est pourquoi nous le combattons et combattons les illusions et confusions que ses promoteurs sèment parmi les masses populaires.

Il reste que, par delà les étiquettes,

(2) Ecrivain progressiste qui vécut la période d'entre les deux guerres.

nous devons apprécier concrètement le rôle que peuvent jouer les conceptions théoriques des leaders nationalistes et surtout les résultats objectifs de leur application pratique.

### *Rôle de la bourgeoisie nationale*

Certes les conceptions théoriques diffusées par les leaders du Néo-Destour créent de la confusion. Il y a confusion lorsqu'ils nient la réalité des classes, la lutte des classes et prêchent la collaboration de classes, sans principes, recouvrant du manteau de l'union nationale les intérêts égoïstes des couches privilégiées. Il y a confusion lorsqu'ils présentent une caricature du socialisme, une caricature de la coopération, lorsqu'ils donnent pour socialisme une planification placée dans une optique capitaliste. Il y a confusion lorsqu'ils nient la réalité des classes, la lutte des classes et prêchent la collaboration de classes, sans principes, recouvrant du manteau de l'union nationale les intérêts égoïstes des couches privilégiées. Il y a confusion lorsqu'ils présentent une caricature du socialisme, une caricature de la coopération, lorsqu'ils donnent pour socialisme une planification placée dans une optique capitaliste. Il y a confusion lorsqu'ils créent des illusions sur l'aide des pays capitalistes, prétendant que cette aide permettra d'édifier le socialisme.

Cependant leur option même pour une économie planifiée les amène à combattre le libéralisme économique, à entamer le caractère sacro-saint de la propriété privée et de l'entreprise privée. Le fait qu'ils poussent à la coopération dans l'agriculture et ailleurs, même si c'est sous des formes particulières, les conduit à exalter la coopération et à dénoncer l'individualisme dans l'économie. Ils mettent en avant une foule d'idées parmi lesquelles certaines sont positives; ils multiplient des promesses dont les masses finiront par exiger la réalisation.

Dans la pratique, ils créent un secteur d'Etat, un capitalisme d'Etat, même si c'est dans des sphères limitées, introduisant l'idée de l'intervention nécessaire de l'Etat. Ils créent l'embryon d'une proprié-

té coopérative. Or à quels résultats objectifs peut aboutir une telle action dans la perspective ? Aboutira-t-elle à des résultats qui favorisent l'orientation du pays dans une voie non capitaliste et, par delà, le mouvement du peuple tunisien vers le socialisme ?

Disons tout d'abord que l'intervention de l'Etat préconisé par les leaders du Néo-Destour conduit à une forme de capitalisme d'Etat qui n'est pas réellement une voie de développement non capitaliste. L'Etat n'intervient, comme nous l'avons vu, que pour suppléer à la carence d'une bourgeoisie trop faible et opérer le rassemblement de cette classe en vue de son développement capitaliste. Son contenu est unilatéral, pour autant qu'il est déterminé par une seule classe, la bourgeoisie nationale qui l'utilise à son profit. Ce capitalisme d'Etat s'appuie sur une bourgeoisie bureaucratique (chaque jour s'élève le nombre de présidents directeurs généraux) et non sur l'activité créatrice des masses populaires; c'est si vrai qu'il n'y a pas de mesures véritablement révolutionnaires qui emportent l'adhésion des masses et suscitent leur enthousiasme, mais par contre des appels d'apaisement à l'adresse des différentes couches de la bourgeoisie pour sonner leur rassemblement autour du gouvernement. D'autre part ce capitalisme d'Etat ne se place pas sur une ligne de lutte franchement anti-impérialiste, il est même fondé sur le compromis avec le néo-colonialisme.

On peut observer encore que, derrière ce capitalisme d'Etat, se nicherait la perspective de privatisation ultérieure, pour autant que l'idéal des leaders de la bourgeoisie nationale reste le capitalisme, malgré leurs déclarations sur le « socialisme ». Il y aurait même le risque que les demi-mesures, la caricature de socialisme, finissent par mécontenter tout le monde et faciliter une sorte de choc en retour. Car il est vrai que l'intervention de l'Etat sous sa forme actuelle, sans rallier toutes les couches de la bourgeoisie nationale, n'entraîne pas non plus la classe ouvrière, la paysannerie pauvre et les autres couches populaires.

Mais une privatisation ultérieure est-

elle possible dans le cadre du rapport des forces tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il se développera demain, sur le double plan national et international ?

Sur le plan national, nous avons déjà noté la faiblesse de la bourgeoisie tunisienne et son incapacité de promouvoir une économie capitaliste. Nous avons également noté le développement des contradictions de classe à l'intérieur de la société tunisienne. Et, quand bien même les dirigeants du Néo-Destour tentent d'utiliser l'intervention de l'Etat pour prêcher la collaboration des classes sur des bases défavorables à la classe ouvrière et à la paysannerie pauvre, il n'est pas dit qu'ils empêcheront, de cette façon, la lutte des classes. Les grèves ouvrières qui ont surgi récemment sont, à ce sujet, significatives. Or, dans cette perspective de lutte des classes, il serait bien difficile au gouvernement de justifier le retour à des capitalistes privés, des entreprises créées sous l'égide de l'Etat ou avec participation de l'Etat. Dans cette même perspective, il est à prévoir que l'Etat ne restera pas un Etat à contenu unilatéral, entre les mains d'une seule classe, la bourgeoisie nationale, mais qu'il peut évoluer vers la forme d'un Etat de démocratie nationale tel qu'il a été défini à la Conférence des 81 partis communistes et ouvriers.

Sur le plan international, nous avons noté les bases de contradiction entre notre peuple, y compris certaines couches de la bourgeoisie nationale, et l'impérialisme, même quand cet impérialisme prend des allures néo-colonialistes. Nous devons ajouter que la situation mondiale, aujourd'hui déjà caractérisée par le renforcement du rôle immense de l'Union soviétique et du camp socialiste, évoluera encore en faveur des idées du socialisme scientifique. Déjà l'exemple de Cuba montre comment un pays, si petit soit-il, peut aller dans la voie du socialisme, sans craindre l'exportation de la contre-révolution, sans craindre que les impérialistes lui imposent une autre voie, leur voie capitaliste.

Par conséquent, les conditions interna-

tionales et nationales, actuelles ou en perspective, permettent d'affirmer que le processus où s'engagent les leaders du Néo-Destour, c'est-à-dire le processus d'intervention de l'Etat et de capitalisme d'Etat, même embryonnaire, le processus de la coopération, est un processus irréversible. Le rapport des forces changeant, il sera possible d'opposer à l'alternative de la privatisation une autre alternative, celle de la voie non capitaliste.

C'est donc dans le cadre du développement de la situation mondiale nouvelle ainsi que dans la perspective de la lutte populaire pour un Etat de démocratie nationale, qu'il convient d'apprécier ce qu'il peut résulter de l'application des conceptions des leaders nationalistes. Or c'est précisément dans cette perspective que se situe le programme défini par le VII<sup>e</sup> Congrès de notre parti. Aux termes de ce programme nous militons pour un secteur industriel d'Etat, pour l'extension de l'intervention de l'Etat, pour la nationalisation du commerce extérieur et de gros, pour la réforme agraire et le développement de la coopération. Nous militons également pour la satisfaction des revendications ouvrières et populaires, pour le respect et l'élargissement de la démocratie, pour donner à l'Etat tunisien un contenu démocratique et social plus avancé, celui de l'Etat de démocratie nationale. Nous militons enfin pour une politique extérieure anti-impérialiste conséquente, une politique qui combatte les visées néo-colonialistes et contribue au triomphe de la paix et de la coexistence pacifique.

Une telle perspective sera le résultat d'une lutte de longue haleine pour changer l'actuel rapport des forces à l'intérieur même de notre pays. Elle nécessite l'activité consciente d'un parti marxiste-léniniste. Ce parti existe en Tunisie, c'est le parti communiste tunisien. Elle nécessite également le renforcement du rôle politique indépendant de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre, le rassemblement toujours plus large de toutes les forces nationales avancées. Ce que notre parti s'efforce de faire.

# **LAVALETTE**

**et**

## **le Marché commun**

**Denise OLLIVIER**

Les Ateliers de Construction Lavalette ont connu au cours de leur existence bien des vicissitudes.

La société avait été fondée au début du siècle par un Lavalette qui en était gérant et dont le seul commanditaire était Thierry Delanoue.

Ce n'est qu'en juillet 1918 quelle devint société anonyme pour une durée de 75 ans, au capital de 2.510.000 F, divisé en 5.020 actions de 500 F (de l'époque).

En 1928, une augmentation de capital porte celui-ci à 30 millions de F par la création de 54.980 actions de 500 F dont 6.000 actions A représentant des apports en nature effectués par la société Robert Bosch de Stuttgart. Lors de sa constitution, 3.400 actions B avaient été attribuées à la société allemande.

En 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale, le capital de Lavalette, divisé en 60.000 actions se trouvait pour plus de la moitié, (environ 33.000 actions) entre les mains de Bosch.

Une nouvelle augmentation devait avoir lieu en 1941 par l'émission de 20.000 actions B passées de 500 à 600 F reversée aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

La répartition du capital était alors de quelque 48.000 actions en mains allemandes, et 31 ou 32.000 actions en mains françaises.

Mais en 1943, le président-directeur général de Lavalette, Thierry Delanoue racheta 10.000 actions au porteur aux Allemands. La majorité du capital se trouvait ainsi ramenée plus ou moins fictivement à des actionnaires français.

A la suite d'une enquête effectuée après la Libération au siège même de la société Robert Bosch, à Stuttgart, il fut établi que des accords occultes existaient entre Bosch et Thierry Delanoue.

Aussi, le 28 novembre 1945, le Tribunal civil de la Seine annulait ce transfert, rétablissant la majorité allemande et prit une ordonnance décidant la mise sous séquestre de la société Lavalette.

L'Etat devint alors majoritaire et détint par appropriation au titre de prise de guerre 40.243 actions (sur 80.000) autrefois détenues par Robert Bosch.

Signalons qu'en Allemagne, les Anglo-Américains prirent des mesures de décartellisation à l'encontre du trust Bosch, mesures qui s'adoucirent du reste très rapidement. En fait, seules les usines ou filiales qui se trouvaient en zone soviétique furent touchées.

La levée du séquestre eut lieu en 1947 intronisant l'ancien conseil d'administration. Mais le président-directeur général étant sous le coup d'une inculpation, une assemblée des actionnaires nomma un nouveau président proposé par l'Administration des Do-

maines, gérante. Jusqu'à la guerre, Lavalette était la licenciée de Bosch. La coupure entre les deux sociétés s'étant produite après la Libération, Lavalette entreprit de développer les mêmes fabrications que précédemment dans le domaine de l'injection et de l'équipement électrique pour moteur Diesel.

Outre les usines de Saint-Ouen, centre principal des fabrications, et de Romorantin, spécialisé dans les produits de fabrications électriques, Lavalette céda à ses anciens propriétaires, dès 1948, l'usine placée sous réquisition à Pierre Bénite, près de Lyon et transféra à Saint-Ouen les productions de pompes à injection.

Par ailleurs, Lavalette acquit la majorité du capital de la société sarroise Feintechnik, grâce à un prêt consenti par la Caisse des Marchés et dont l'usine de Hambourg avait hérité des installations allemandes de la Robert Bosch. Son activité avait les mêmes spécifications que l'usine de St-Ouen de Lavalette. Cette participation fut revendue l'année suivante afin d'alléger les difficultés financières de l'entreprise française. Les activités industrielles étaient en effet tributaires de sociétés dont l'essor se trouvait freiné, SNECMA, la MAP... D'autre part, un très vif réveil de la concurrence étrangère et française se faisait jour.

Un apport de capitaux nouveaux était nécessaire, soit par augmentation de capital, soit par prêt. L'une comme l'autre pouvait être consenti par l'Etat qui possédait, répétons-le, une participation majoritaire dans l'affaire.

La question de la vente, fictive ou non, par Bosch, d'un paquet d'actions à des personnalités française (Thierry Delanoue) ou étrangère, n'était pas réglée. L'ancien président-directeur général devait être blanchi et entrer en possession de ces actions en février 1952.

Rien ne fut donc entrepris par le gouvernement d'alors pour sauver cette industrie. Les Ateliers de construction Lavalette fournissaient 65 % de l'équipement pour moteurs diesel et 45 % de celui pour poids lourds. Ils

avaient entrepris dans leur usine de Romorantin la fabrication en série de bloc-moteur pour scooters et pris certaines participations, notamment dans la Cie Internationale du Frein Farina (italienne), qui céda ses licences et brevets de fabrication pouvant concurrencer les freins Lockheed, dans la société d'Application et de Vente électromécanique (SAVEM).

A la veille des congés de 1952, Lavalette licencia un certain nombre d'ouvriers et annonça une réouverture problématique de ses usines en septembre. Le 12 août, prétextant le refus gouvernemental à sa demande de crédits, la société déposait son bilan et fut mise en liquidation judiciaire. La manœuvre gouvernementale était si évidente que *Paris-Presse* écrivait : « Leur fermeture (des Ateliers) aurait une répercussion importante sur les fabrications françaises et placerait certains constructeurs dans une situation critique... Toutefois des compressions d'effectifs seront probablement opérées, puisque la reprise du travail sera précédée d'un rembauchage ».

### *Vente de la part de l'Etat*

Déjà plusieurs groupes étaient entrés en pourparlers pour le rachat de l'entreprise : un groupe suisse, un autre italien, tous deux en liaison avec la Robert Bosch et un groupe français. Mais ce ne fut que près de deux ans plus tard que le Ministère des Finances mit en vente la participation majoritaire, 40.243 actions, que l'Etat détenait dans la société des Ateliers de Construction Lavalette. Le 2 juillet 1954, ces actions étaient cédées au groupe suisse Ghertsos. Cependant les usines continuèrent à fonctionner et les produits des ventes atteignaient en 1951 : 2.713 millions de francs (anciens), en 1952 : 3.179 millions, en 1953 : 2.695. Les dettes à long et moyen terme (créanciers), s'élevaient à 2.031 millions en 1953, sans compter les dettes à court terme, fournisseurs et autres créanciers, qui se montaient à fin 1953 à près de 200 millions. Toutefois,

il faut remarquer que c'est à partir de 1953 que la société recommence à déclarer des profits, plus de 33 millions pour cette année-là, alors que depuis 1951 elle annonçait des pertes (près de 54 millions en 1951 et 279 l'année suivante).

Un concordat fut voté par les créanciers le 29 avril 1953 et homologué par le juge commissaire en juillet 1954.

Il y était stipulé :

Le paiement de 100 % des créances sans intérêts à raison d'un dividende net annuel et forfaitaire de 40 millions de francs, auquel s'ajoutait un pourcentage de 2 % du chiffre d'affaires annuel s'il dépassait 2.850 millions.

Les créanciers à qui ces sommes étaient attribuées étaient divisés en deux catégories :

la catégorie A (créanciers privés) qui se voyait attribuer annuellement 30 millions de francs, pour répartition et 1,50 % du chiffre d'affaires;

la catégorie B comprenait les administrations d'Etat et publiques, ainsi que l'U.R.S.S.A.F. Il lui était seulement affecté annuellement 10 millions de francs et 0,50 % du chiffre d'affaires.

Lorsque le groupe Ghertsos, de Zurich racheta les actions détenues par l'Etat, il s'était engagé « de conduire à bonne fin, dans un délai de six mois, une augmentation de capital et à y participer pour un montant au moins égal à 200 millions ». C'est ainsi que le capital passa à 240 millions. Le conseil d'administration subit quelques changements. Y restait le président-directeur général Bouchinet-Serreulles qui appartient au cabinet de De Gaulle pendant la guerre, fut directeur du cabinet Tixier, ministre de l'Intérieur en 1945, conseiller technique à l'O.E.C.E. Aujourd'hui il est administrateur, notamment de la Compagnie financière du groupe Edmond de Rothschild, de la société de vente Robert Bosch France. Y restait également Jacques Piette qui représentait le Ministère de la Production industrielle et qui figura jusqu'en 1960 au conseil de Lavalette et Antoine de Tavernost qui en partit en 1956.

Théodore Ghertsos y entra, devint

en 1957 président-directeur général de la société en remplacement de Bouchinet-Serreulles qui devint administrateur et il le resta jusqu'en 1961. On y trouvait encore G. Alric, ancien sénateur de l'Aube, inscrit au groupe des républicains indépendants et vice-président de la Commission des Finances du Sénat, Constantin Ghertsos, André Georges Mercier, qui se trouve au conseil des filiales de Lavalette Dessert et l'ex-SAVEM, René Julliard (des éditions), aujourd'hui décédé, qui y restèrent jusqu'à la transformation de Lavalette en 1962.

Le retour à la gestion privée ne changea pas réellement la marche de l'entreprise. La crise qui sévissait sur le diesel allait diminuant grâce à l'équipement des tracteurs agricoles, dont la fabrication se développait d'une façon assez rapide en France.

En 1956, Lavalette avait acquis pour 270 millions de machines-outils contre 167 l'année précédente et le capital passait à 480 millions. Tout un programme de développement et de modernisation avait été mis sur pied. La première étape (1954-1956) était accomplie, et la seconde devait s'échelonner de 1957 à 1961. Elle représentait un investissement d'environ 2.500 millions de francs que l'autofinancement ne pouvait seul couvrir. Ce programme devait permettre, pensait-on, de satisfaire environ 75 % des besoins français.

### *Evolution du capital*

En juillet 1958, Lavalette signa avec la Robert Bosch, de Stuttgart un contrat de licence qui lui concédait l'utilisation des brevets de fabrication et l'assistance technique de la société allemande, moyennant une redevance et la remise de 20 millions en actions d'apports. C'est ainsi que le capital fut porté à 500 millions par la création de 2.000 actions B de 10.000 F attribuées à Bosch.

En 1957, Lavalette avait émis 22.000 obligations de 10.000 F souscrites par l'Union de Banque Suisse (une des

trois plus importantes banques suisses). En 1959, ces obligations furent converties en actions avec l'accord de la banque et le capital de Lavalette passa à 720 millions, par la création de ces 22.000 actions B de 10.000 F remises à l'Union de Banque suisse. La même année le capital passait à 1.080 millions par l'émission de 36.000 actions B de 10.000 F réservées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

L'année suivante le capital fut encore augmenté à 1.350 millions, ou 13,5 millions de francs 1963, par l'émission de 27.000 actions B de 10.000 F (100 francs 1963) réservée non plus à tous les actionnaires qui renoncèrent à leur droit préférentiel, mais aux seuls actionnaires de la Robert Bosch de Stuttgart.

De 13,500 millions de francs (1963), le capital saute à 16,875 millions par l'émission de 33.750 actions B de 100 F. réservées aux actionnaires à raison d'une action B pour 4 actions A ou B.

L'assemblée du 20 novembre 1961 décida une nouvelle émission de 33.750 actions B de 100 F payables au moment de la souscription (une pour 4 anciennes A ou B) et le capital atteignit 20,25 millions de francs 1963.

Il est à noter que la Robert Bosch GmbH de Stuttgart a participé à cette dernière augmentation de capital.

Il est évidemment difficile de savoir la part exacte détenue par la société allemande dans Lavalette, mais on peut dire sans se tromper qu'elle est très largement majoritaire. Certains articles des statuts ont été modifiés en 1959, à l'assemblée extraordinaire du 31 mai lors du renoncement des actionnaires à l'augmentation de capital au profit de la seule Robert Bosch. Nul doute que cette modification liait Lavalette plus étroitement à Bosch.

Le programme de développement entrepris par la société dès 1954 qui avait eu pour effet de doubler le potentiel de l'entreprise en 1957 et qui devait l'augmenter encore de deux fois en 1961, s'avéra ne plus correspondre exac-

tement aux conditions de vente à cette date.

Lavalette possédait plusieurs branches d'activités. Celle du moteur pour cyclomoteur à Romorantin. De nouveaux ateliers furent construits pour la fabrication de cyclomoteurs Paloma et Europ, des acquisitions d'outillage et de machines-outils furent effectuées. Une société de vente fut constituée avec les sociétés Paloma et Europ, dans lesquelles Lavalette détenait respectivement une participation de 6.908 actions (690.800 francs 1963) et de 50 actions (5.000 F).

Mais si les ventes en 1958 ont crû globalement de 10,8 %, passant à 6.807 millions d'anciens francs, celles de 1959 diminuèrent à 6.500 millions d'anciens francs (65 millions de francs 1963) et celles de 1960 à 63,4 millions de francs 1963.

En 1958 une crise du moteur pour cyclomoteur fait baisser le chiffre d'affaires de 306 millions d'A.F. environ, celui des produits électriques également (la société construisit 5 % de machines tournantes de moins qu'en 1957). Seul le diesel était en augmentation assez spectaculaire, un milliard environ d'anciens francs. Les fabrications accusaient un accroissement variant de 22 à 45 %.

Mais dès 1959 une crise sévit dans le matériel agricole touchant le diesel. Certaines commandes sont annulées partiellement ou modifiées et 1960 ne vit pas d'amélioration en ce domaine, au contraire. Le chiffre d'affaires global a déchu de 2,21 % et s'éleva à 63,4 millions de francs 1963, marquant une hausse sur les produits électriques, une diminution de 2,5 % sur les produits et une baisse de près de 10 % sur le diesel et cela malgré d'importantes commandes de la Robert Bosch demandées par Lavalette.

Par contre le chiffre d'affaires réalisé en 1961 a été en augmentation de 7,5 %, atteignant 68,2 millions de francs 1963. Mais cette augmentation était imputable aux ventes faites à la société Paloma.

Les perspectives pour 1962 ne s'avéraient guère plus encourageantes et celles pour 1963 peut-être légèrement améliorées.

### *Le Concordat de 1952*

Avant d'essayer d'analyser les raisons de cet état de chose qui ne correspondait pas aux prévisions optimistes de la société, jetons un coup d'œil sur ce que sont devenues les créances provenant de la liquidation judiciaire d'août 1952.

Le délai de remboursement prévu par le concordat était d'une douzaine d'années. Dès 1954, la société effectua un paiement anticipé de 14,5 millions. En 1959, ces dettes s'élevaient à 15,7 millions de francs 1963, 1,24 million avait été remboursé sur les créances de l'année précédente. En 1960 elles étaient de 14,3 millions. L'assemblée de 1959 signalait que le passif chirographaire (1) devait être entièrement apuré dans le courant de l'année suivante, ce qui portait à six ans au lieu de 12 le délai imparti à la société par le concordat. En 1961 les dettes étaient de 13,2 millions de francs 1963.

Lorsque Lavalette se transforma et fusionna avec le département injection et métrologique de la Précision Mécanique Labinal, pour former Les Constructeurs Associés dont nous parlerons plus loin, la dette concordataire resta au passif des Ateliers de Constructions Lavalette, devenus société de portefeuille. (2)

Ainsi Lavalette n'utilisait pas à plein l'équipement industriel qu'elle avait accumulé depuis la prise de contrôle du groupe suisse Ghertsos et plus récemment celle de la Robert Bosch allemande. Certains disent (certains journaux allemands de l'époque en particulier), que le groupe Ghertsos, quoiqu'il s'en soit toujours défendu, a toujours été l'agent des intérêts de Bosch de par le monde.

Les difficultés d'écoulement de ses fabrications n'étaient pas son seul fait, ses principaux concurrents fran-

çais, Sigma (Sté Industrielle Générale de Mécanique Appliquée) et la Précision-Mécanique-Labinal éprouvaient la même gêne en ce domaine, gêne ressentie également par ses concurrents européens, Robert Bosch et la société britannique Joseph Lucas.

Les ventes de matériel d'injection subirent des fluctuations plus ou moins prévisibles sur un marché où la concurrence nationale et internationale jouait à plein.

Cette branche industrielle dépend d'industries telles que le machinisme agricole, principalement les tracteurs, qui elles-mêmes ont marqué aux cours de ces dernières années des courbes de développement assez capricieuses.

L'ouverture du Marché commun accéléra cette situation relativement précaire de cette industrie. Il fallait, pour les sociétés françaises qui n'étaient que sociétés de moyenne importance, qu'elles se prémunissent afin de supporter le poids de la concurrence devenue plus âpre des deux « grands », concurrence qui s'exerçait aussi bien sur le plan commercial que technique. Il fallait des prix « compétitifs » et une technique d'avant-garde susceptible de consolider l'avenir du diesel.

Seules des firmes puissantes pouvaient se permettre le luxe de recherches, d'études longues et onéreuses et d'équipements industriels non moins coûteux.

### *Roto-Diesel, le groupe Lucas et la D.B.A.*

Nous voyons donc, dès 1958, la Robert Bosch accroître son influence en France par son accord avec Lavalette qui équipe 60 à 70 % du parc diesel français. L'année suivante, en octobre, naissait à Blois la société Roto-Diesel, dont le capital était réparti par moitié entre la société française D.B.A.

(1) Ensemble de dettes ou créances reconnues sous seing privé.

(2) Société qui gère un portefeuille composé d'actions d'autres sociétés. On les appelle aussi société holding.



(Ducellier, Bendix, Air Equipement) et le groupe anglais Joseph Lucas.

Contrairement à ce qui se passe en France et dans bien d'autres pays, l'industrie automobile anglaise est équipée en matériels électriques par un seul fournisseur : le groupe Lucas. Celui-ci fabrique des ensembles complets pour véhicules, sauf toutefois les bougies, il s'intéresse aux équipements électriques destinés à l'aviation et il joue un très grand rôle dans l'industrie des moteurs diesel (tracteurs, poids lourds, chemins de fer et marine) qu'il fournit en injecteurs et pompes d'injection pour une part très importante. Chaque fabrication correspond à l'activité d'une filiale intégrale (3), filiale à 100 % qui en fait n'est qu'une division de la société-mère. C'est ainsi qu'elle possède 12 filiales en Grande-Bretagne, dont les usines situées à Birmingham, Londres, Liverpool, Burnley, Cwbran, Rochester, Sudbury et Hemel Hempstead, et une trentaine de filiales et participations à l'étranger. C'est une de ces filiales britanniques, la C.A.V. (selon les initiales de son fondateur Charles-Antony Vanderwell) qui, s'associa avec la D.B.A. pour constituer Roto-Diesel. Lucas savait bien qu'avec le Marché commun la lutte deviendrait plus sévère, non seulement au sein de l'Europe des Six, mais dans le monde. Les bonnes relations qu'il entretenait avec Robert Bosch s'étaient peu à peu détériorées et il renforçait ses positions sur les principaux marchés mondiaux, aussi bien par son réseau commercial que par ses bureaux d'études ou ses implantations.

L'usine de Blois de Roto-Diesel, équipée de 200 machines-outils entièrement neuves représentant un investissement d'environ 10 millions de francs 1963, fabrique du matériel d'injection pour moteurs diesel sous licence CAV : filtres à gasoil sans cuve à cartouche papier, injecteurs et porte-injecteurs, pompes D.P.A. (Distributor Pump taille A) aux techniques sinon nouvelles mais particulières et extrêmement précises (certaines des 200 machines-

outils sont constituées spécialement pour cette fabrication). Cette pompe est généralement employée dans les moteurs diesel de faible cylindrée unitaire et en particulier dans le machinisme agricole (moissonneuses-batteuses, tracteurs...), camions, camionnettes. L'objectif de production était de 100.000 pompes D.P.A. par an. Cette pompe a été considérée pendant longtemps, sinon encore aujourd'hui, comme une invention très importante dans le domaine du diesel. Sa technique diffère de celle de Bosch qui avant-guerre possédait des intérêts dans la C.A.V.

L'alliance de D.B.A. (Ducellier - Bendix - Air-Equipement après avoir absorbé la société Française des Freins Hydrauliques Lockheed se dénomme maintenant Bendix - Lockheed Air-Equipement, mais a conservée son abréviation D.B.A.) et de Lucas devait encore s'accroître en février 1962 par la création de Ducellier et Cie, qui n'était autre que les principaux éléments de la division Ducellier de la D.B.A., mais renforcée par une assistance technique mutuelle dans le domaine de la fabrication d'équipements électriques pour automobiles (démarreurs, dynamos, régulateurs). Elle couvrait 75 à 80 % de la production française d'accessoires électriques. D.B.A. détient 60 % du capital de 100 millions de francs 1963 et a apporté les 7 usines de sa division, et Lucas 40 %.

D.B.A. a depuis longtemps des liens avec la Bendix Corp. américaine, dont la filiale française est devenue une division de D.B.A. Elle est à la fois entreprise industrielle et société holding, par les participations qu'elle détient dans Roto-Diesel et Ducellier et Cie.

Ainsi, Lucas, en s'infiltrant en France, donc dans le Marché commun, en choisissant comme associé le premier constructeur français d'équipements et en créant à Blois une usine moderne, bien équipée et héritant de ses techniques, devenait, à la porte même de Bosch un concurrent terriblement dangereux. D'autant plus dangereux que

(3) *Economie et Politique*, sept. 1962.

la Joseph Lucas Industries acheta en novembre 1961, un terrain à Coblenz pour y construire une usine. Le groupe possède maintenant deux filiales intégrales en Allemagne. La lutte entre les deux géants étant ouverte en France même où l'industrie n'avait ni le degré de concentration ni la puissance de ses adversaires.

### **Robert Bosch et L.C.A.**

La R. Bosch ne voulant pas se laisser distancer, accrut dès 1958 ses intérêts, comme nous l'avons vu, dans Lavalette, principal constructeur français de pompe à injection.

Son principal et dangereux concurrent français, la Précision Mécanique Labinal, qui avait apporté sur le marché un matériel nouveau, voyait en 1961, sa branche injection Diesel stagner malgré une augmentation considérable du nombre d'équipements fabriqués. Le chiffre d'affaires n'avait pas progressé parce que la société avait dû consentir des baisses de prix, les conditions de vente s'étant durcies. De plus, elle avait dû livrer en avant-série une fabrication non prévue pour cette époque. La société avait entrepris une réorganisation de l'entreprise, de façon à perfectionner ses moyens d'action au sein du Marché commun. Et c'est ainsi qu'en accord avec la Robert Bosch de Stuttgart, fut constituée une société nouvelle dénommée Les Constructeurs Associés (L.C.A.).

La Précision Mécanique Labinal lui confiait ses activités injection diesel et métrologie et conservait toutes ses autres activités. Signalons en passant qu'en 1953, la Précision Mécanique avait signé un accord d'échanges techniques avec l'American Bosch qui lui assurait ainsi qu'à sa licenciée Sigma l'exclusivité pour la fabrication en France de la pompe à piston unique mise au point aux Etats-Unis.

Les Ateliers de construction Lavalette faisaient apport d'éléments estimés à 43 millions de francs 1963. L.C.A. poursuivait donc les fabrications des

matériels d'injection des deux sociétés et continuait les activités de Lavalette dans le domaine de l'électricité automobile et de Précision Mécanique Labinal dans celui de la métrologie sous la marque P.M.

Les Ateliers de Lavalette sont donc devenus une société de portefeuille. Le capital de la nouvelle société s'élève à 37,5 millions de francs et est divisé en 375.000 actions de 100 F dont 215.000 attribuées à Lavalette, 107.500 à Précision Mécanique Labinal et 52.500 souscrites en numéraire (4) par la Robert Bosch de Stuttgart. L.C.A. se trouve donc contrôlée par Bosch.

Les Constructeurs Associés faisaient ainsi le pendant à Roto-Diesel et possédaient les usines de St-Ouen, Romorantin, Rodez, celle de Paris de Précision Mécanique Labinal restant propriété de cette dernière.

*L'industrie française de matériels d'injection se trouve donc entre les mains de deux trusts géants, Bosch allemand et Lucas britannique.*

Il reste toutefois la Sté Industrielle Générale de Mécanique Appliquée (Sigma), qui dans son usine de Villeurbanne, produit la pompe motobloc C. M.S., les injecteurs et tous les accessoires correspondants. Cette pompe équipe en grande partie les « poids lourds » français et une part appréciable des moteurs fixes.

Un nouveau type de pompe à distributeur pouvant alimenter des moteurs polycarburants a été réalisé. La société pense qu'il est appelé à un grand développement, aussi bien en France que dans les pays du Marché commun.

Sigma, par ailleurs développe deux autres départements de fabrications mécaniques à Vénissieux (moteurs à piston libre et équipements hydromécaniques). Cette société est patronnée par de puissants groupes : l'Alsacienne de Constructions mécaniques (14 %), Lyonnaise des Eaux (34 %), l'Union financière pour l'Industrie et l'Équipement (20 %, du même groupe que la Lyonnaise), Alsthom...

(4) Souscrites en espèces.

	Capital et profits (en francs 1963)		
	Effectifs 1961	Capital 1961	Profits déclarés 1961
Robert Bosch .....	45.975	216.000.000	15.794.400
Lucas .....	54.000	19.368.498	3.577.070

Alors que Roto-Diesel est une implantation nouvelle à Blois, L.C.A. est le résultat d'une réorganisation d'usines déjà existantes, celle de Saint-Ouen en particulier. Cette transformation est appuyée par une consolidation de l'appareil commercial de la société allemande: la SAVEM (Sté d'Application et de Vente électro-mécanique) se transformant en Sté Robert Bosch (France), dont le capital de 10 millions de francs 1963 appartient presque entièrement à la Robert Bosch de Stuttgart. Cette rationalisation n'a du reste jamais été niée par les dirigeants français ou allemands de l'entreprise.

Lavalette recevait déjà de Bosch, tant du côté diesel qu'électrique, des travaux de sous-traitance, non pas pour conserver du travail aux ouvriers parisiens, mais d'une part, par manque de main-d'œuvre en Allemagne fédérale (Bosch n'a-t-il pas vendue, de son propre aveu, l'usine de production de pompes de lubrifiant et fermée celle de phares et de dynamos pour bicyclettes?), et d'autre part, pour conserver et renforcer une usine bien équipée en vue de la lutte ouverte à mener contre son rival britannique Lucas.

Des transferts de fabrications vont s'opérer, s'opèrent déjà, de St-Ouen vers la province, Romorantin et Rodez, la totalité devant être terminée en 1965.

Mais ce qui est plus inquiétant encore, ce sont des transferts possibles en Allemagne, une déqualification du travail dans les usines françaises du groupe Bosch. Ce fait pourrait occasionner des départs de machines vers les usines allemandes.

*Les usines françaises sont d'ores et déjà sous la complète dépendance du groupe allemand qui, selon ses inté-*

*rêts fera ou non travailler les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres français.*

Que demain, des contrats avec des pays tels que l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou même le Japon apportent une main-d'œuvre, pas toujours qualifiée certes mais à bon marché, le travail pourra être retiré de France.

Bosch est un trust international considérable, comprenant 17 usines et 7 filiales intégrales en Allemagne et des sociétés de fabrication et de vente réparties dans le monde.

Comme on le voit, en considérant l'intérêt du pays comme celui des travailleurs, il est extrêmement dangereux que des branches d'industries françaises comme celle du matériel d'injection dépendent de trusts étrangers.

Un tel état de fait subordonne et l'intérêt national et les travailleurs français aux intérêts de ces trusts et à la lutte concurrentielle que ces derniers se livrent entre eux dans des conditions aggravées par le Marché commun.

Les travailleurs directement intéressés se refuseront à faire les frais de cette lutte entre groupes monopolistes. Ils ne seront pas seuls dans leur action, car précisément leurs intérêts se confondent avec ceux de la population. Mais il est bien évident que la situation qui est faite à cette branche du matériel d'injection pose la question d'une politique démocratique et d'indépendance nationale qui subordonnerait les trusts à la nation; c'est-à-dire une politique diamétralement opposée à celle que pratique le pouvoir gaulliste, une politique qui ne peut résulter que du retour à la démocratie dans notre pays.

# CHRONIQUES

## *Quelques aspects de la force de frappe*

Marie-Claire HERMANN

Le lundi 6 août 1945, le « Staght Flush » lâchait à 7 h 09 la bombe atomique sur Hiroshima. Depuis, un très grand chemin a été parcouru sur la route de ce qu'on appelle paradoxalement « le progrès technique » et, paradoxalement aussi, plus se perfectionnent les armes d'extermination, plus difficile en apparaît leur utilisation et plus on peut espérer toucher le point auquel les peuples aspirent : celui où ils imposeront l'abolition de l'« arme totale ».

Un autre jalon de cette route a été le lancement du premier Spoutnik, apportant la preuve de la précision d'un missile pouvant devenir le vecteur porteur d'une charge atomique.

Toute étude de la force de frappe se doit de tenir compte des deux éléments bien distincts : 1°) la bombe; 2°) le vecteur qui lui fait atteindre un but — sans ce vecteur la bombe n'est dangereuse que pour celui qui la fabrique et la possède en matière d'armement !

Actuellement, il existe trois moyens d'acheminer la bombe atomique :

1°) le vecteur traditionnel, celui qui fut utilisé en 1945 : l'avion. Mr Mac Namara, donnant la priorité à l'arme sur le vecteur, les nomme « systèmes pilotés à base d'engins » et estime qu'il sont seuls valables jusqu'en 1975. C'est pourquoi l'Amérique n'a pas renoncé à ses 650 B.52 et à ses 80 B.58 (1).

2°) L'I.C.B.M. (engins intercontinentaux) et l'I.R.B.M. (engins de portée intermédiaire) en silos, dont les installations sous-terraines coûtent plus cher encore que l'engin, mais

qui sont la solution indispensable à la sauvegarde du secret, les rampes étant facilement repérables sont des cibles trop aisées. (Atlas, Titan, Minuteman, ces derniers sont maintenant en service avec six formations de dix.)

3°) Le sous-marin atomique ou les navires de surface équipés de Polaris.

Face à ces possibilités offensives, il est bien évident que les pays menacés — ou se croyant menacés — perfectionnent leurs moyens de défense qui, du radar à l'engin anti-engin, sont de plus en plus puissants.

On a assisté autour de cette croissance des moyens d'extermination à une multiplication des moyens d'espionnage (dont les U.2 ne furent qu'un exemple) et malheureusement à une fièvre d'espionnite dont l'affaire Rosenberg reste un inoubliable et honteux souvenir.

Il est certain que la charge explosive peut être portée à des quantités énormes, par contre la miniaturisation de la bombe pose des problèmes plus difficiles à résoudre.

Face à ces réalités techniques, voyons succinctement à quoi elles se heurtent.

1°) L'avion piloté est une cible aisément détectable pour des radars aussi perfectionnés que le sont ceux des grandes puissances et plusieurs articles américains ont mis en parallèle l'efficacité moindre des Nike Zeus américains avec les SAM II et surtout les SAM III soviétiques qui sont des engins anti-

(1) Le B.58 coûte 133,5 millions de F pour un poids de 47.000 livres, soit 2.835 F la livre, alors que l'or ne coûte que 2.800 F la livre.

avion magnétiques d'un pouvoir redoutable et constituant une barrière pratiquement infranchissable.

L'engin, lancé d'un avion plateforme et terminant seul sa trajectoire pour frapper au but n'est pas encore au point si l'on en croit M. Mac Namara qui considère qu'il ne le sera pas avant une décennie.

C'est pour éviter la vulnérabilité de l'appareil piloté qu'on s'est orienté vers d'autres solutions, tout en continuant à en construire, précisément parce que de formidables intérêts privés américains sont en jeu.

2°) L'U.R.S.S. et les U.S.A. possèdent maintenant des IRBM et des ICBM opérationnels. Il s'agit d'armes très coûteuses à plusieurs étages, difficiles à dissimuler, c'est pourquoi elles sont installées dans des abris souterrains d'où se ferait la mise à feu. Un tel système exclut évidemment la mobilité qui est l'impératif des guerres modernes et exige de vastes zones désertiques, loin de toute habitation. C'est pourquoi on est arrivé à la troisième solution.

3°) Le sous-marin atomique, équipé d'engins du type « Polaris ». C'est la base même du plan américain de force multilatérale, connu sous le titre curieux de « Grand Design » (le « grand projet »).

Là encore les difficultés techniques sont immenses et ce qui semble à première vue invulnérable, ne résiste pas à l'étude. Certes le rayon d'action de ces submersibles est presque illimité et leur système d'arme redoutable, mais un fait historique a semé l'alarme dans la marine américaine lorsqu'un sous-marin soviétique, particulièrement rapide, à propulsion nucléaire, est passé sous la banquise et a fait surface au Pôle Nord.

Les « Izvestia » définirent alors sa mission en ces termes : « empêcher les submersibles américains porteurs d'engins d'utiliser l'océan Arctique comme zone opérationnelle et prouver que tout submersible de ce type cherchant à s'approcher des côtes d'U.R.S.S. serait détruit. »

La destruction n'est pas la phase la plus difficile, mais on peut dire que, dans la détection et la localisation du sous-marin, des moyens redoutables existent : sonars passifs installés sous des bâtiments de surface ou collés à des bouées larguées d'avions ou d'hélicoptères, ou bien ancrés au fond de la mer; détecteurs à infra-rouges; « Sniffer

Geer » (renifleurs) installés à bord d'avions ou d'hélicoptères et décelant tout gaz d'échappement ionisé des propulseurs à quelque profondeur que ce soit; radars, équipements photographiques, etc...

On arrive à l'impasse où ce qu'on dénomme le progrès technique, monstrueux, Ugolin, dévore ses enfants et le gaspillage de génie et d'intelligence n'est pas l'aspect le moins révoltant de cette course à la meilleure forme d'extermination.

Ce qui fut, au temps d'Hiroshima « la sombre et terrible capacité de détruire en quelques instants des millions et des millions d'hommes » existe, elle est plus mortelle encore, mais son usage en est rendu de plus en plus difficile.

Le « Grand Projet » (« grand design ») est un aveu de la crainte des techniciens du Pentagone « de ne pas passer » et qui voudraient multiplier les porte-Polaris afin de multiplier des chances hypothétiques. Actuellement, neuf unités de sous-marins, baptisés des noms des grands hommes de l'histoire américaine, sont équipés de Polaris. Ce chiffre sera porté à dix-huit vraisemblablement d'ici novembre 1964. L'Angleterre va, de son côté, en construire cinq, entièrement britanniques, qui lui coûteront 616,5 millions de F pièce (les trois unités française coûteront 2 milliards de F, soit le prix de cent Caravelle !).

Quel que soit l'accord de l'Allemagne, de l'Italie et de la Belgique aux propositions de M. Livingston Merchant, « le camelot du Grand Projet » de la force multilatérale... où prendra-t-on l'argent ? Et est-ce d'une manière bien désintéressée et pacifiste que M. Mac Namara — qui fut toujours un des plus fervents supporters de la guerre froide — se livre officiellement à d'effroyables estimations des victimes que causerait la première bombe ?

### *Où en est le pouvoir gaulliste ?*

Au cours de l'été 1958, germa, en plein pouvoir gaulliste, le projet d'une force de frappe soi-disant « nationale ». On tenta d'en donner explication. M. Couve de Murville alla jusqu'à dire qu'il s'agissait d'un « argument diplomatique ». On produisit de spéculieuses traductions françaises du mot « deterrent » pour essayer de démontrer au public

que la dissuasion était le meilleur moyen de se préserver contre la bombe atomique en en fabriquant.

Au mois de novembre 1959, le général De Gaulle souligna « la nécessité pour la France d'avoir une force faite pour agir où que ce soit sur la Terre... » (lorsqu'on connaît, quatre ans après, le rayon d'action du Mirage IV, on reste rêveur sur ces ambitions !).

En décembre de la même année, le Ministre des Armées d'alors, M. Guillaumat, déclarait à son tour en séance du Parlement : « La conception autonome de la défense française ne doit pas et ne peut pas être une « miniaturisation » à l'échelle française de l'appareil militaire des empires américain ou russe ! »

En octobre 1960, on votait les crédits de la loi-programme, crédits qui s'avèrent aussi insuffisants que le programme était démentiel !

Prenons d'abord les solutions françaises face aux difficultés créées par le progrès technique lui-même :

On avance volontiers — lorsqu'on évoque la force de frappe — la ruineuse usine de séparation des isotopes de Pierrelatte. Actuellement, si on se livre à la difficile étude des budgets, on constate qu'effectivement, Pierrelatte dévore la plus grosse part. Un très grand nombre d'entreprises privées (dont Ugine semble la principale) et de groupes financiers participent aux travaux. Il s'agit en général de l'expansion d'une de leurs branches d'activité.

Le cas du vecteur est différent et infiniment plus grave : il se traduit par la reconversion d'une industrie qui sera la fin de l'aéronautique française, avec ce que cela implique de conséquences sur le patrimoine national, pour la main-d'œuvre et pour l'avenir sans qu'il s'agisse d'une disparition. Cette opération s'accompagne d'un accroissement des bénéfices des monopoles. Il y a eu là l'application d'une politique voulue, dont l'exécuteur et le principal bénéficiaire dans ce domaine a été Marcel Dassault.

Son avion Mirage IV, destiné à porter la bombe A réalisée grâce au plutonium produit à Marcoule, a un rayon d'action insuffisant (1.600 km) qui a exigé l'acquisition de 12 Boeing KC-135 pour son ravitaillement en vol.

Nous estimons que les sarcasmes des jour-

nalistes américains Alsop et Walter Lippmann sur les chances des Mirage IV de franchir les redoutables barrières de SAM III et les radars soviétiques en circulant à basse altitude, accompagnés de leurs ravitailleurs, sont assez justifiées et qu'inversement les déclarations emphatiques du général P.-M. Gallois, collaborateur appointé de la G.A. M. Dassault, ou de l'U.N.R. Clostermann, ne parviennent pas à nous convaincre.

Les Chefs d'Etat-Majors ont reconnu devant la Commission de la Défense Nationale les limites de l'efficacité du Mirage IV, ainsi que le rappelle M. Montalat (J.O. du 24-1-1963) : « Ce que je sais du Mirage IV, moi qui ne suis pas technicien, je l'ai appris des officiers généraux de notre Armée au cours d'une réunion de travail organisée par la Commission de la Défense Nationale. Le général Le Pulloch, l'amiral Cabanier et le général Stehlin nous ont dit que le Mirage IV n'avait pas un rayon d'action suffisant pour transporter une bombe atomique française en Russie et pour revenir, non pas à sa base de départ, mais seulement à une base alliée !... ».

Dans ses versions actuelles, le Mirage IV est équipé des Atar de la SNECMA, mais déjà M. Dassault envisage de les doter d'un réacteur américain dérivé du Pratt JTF.10, le TF.106 qui serait acheté aux U.S.A., quoiqu'ayant bénéficié du fruit des travaux des bureaux d'études de la SNECMA, de l'aveu même du Président directeur général de cette dernière !

Il ne resterait donc de « national » dans la première étape de la force de frappe que la cellule Dassault et la bombe ! Réacteurs, équipements et cargos tankers seront acquis à prix d'or aux trusts d'outre-Atlantique.

Le Mirage IV, qui coûte près de 50 millions de NF reviendrait beaucoup plus cher encore, doté du réacteur américain, quatre fois plus onéreux que l'Atar.

Quant aux bombes, nous possédons un ordre de grandeur qui chiffre une bombe de 250 kilotonnes à 4.500.000 NF, une de 5 mégatonnes à 5.000.000 NF et nous savons que les explosions des seules charges au Sahara reviennent chaque fois à plus de 2 milliards NF.

On a également fait allusion à l'appareil de transport supersonique franco-britannique

« Concorde » comme plateforme de lancement. L'utilisation militaire d'un appareil civil qui n'est encore qu'à l'état de projet, alors qu'on ne possède pas le missile pouvant continuer seul sa route, prouve la détermination du gouvernement d'aboutir à tout prix dans son projet insensé.

M. Messmer a donc prévu la seconde génération qui serait un engin sol-sol-balistique-sol à ogive thermonucléaire.

2°) Le rapporteur à l'Assemblée Nationale a discrètement fait état des « difficultés d'implantation ». En effet, cette seconde solution envisagée pour aboutir vers 1970-72 se heurte à des difficultés plus grandes encore que celles rencontrées par le Pentagone. Les Etats-Unis et l'Union Soviétique comptent encore des déserts, de vastes zones non habitées. Comment imaginer l'accueil réservé, dans une France surpeuplée, d'installations de silos abritant des ICBM de quatre étages (dont le coût serait d'environ 53 millions de F) et comment les entourer du mystère indispensable et des défenses requises ?

Il est de fait cependant qu'on travaille sur un projet de missile lourd à propulsion nucléaire pour la S.E.R.E.B. (Société pour l'Etude et la Réalisation d'Engins Balistiques et Aérodynamiques de Vernon où un ban d'essais pour fusées de 100 tonnes de poussée vient d'être installé. M. Desbruères, Président de la SNECMA n'a pas caché à son Conseil d'Administration que si la solution du S.S.B.S. était adoptée par le gouvernement, elle ferait la prospérité de l'usine de Gennevilliers où sont installés la machine de fluotournage (2) et le four acheté un milliard aux Etats-Unis l'an dernier. Il a prévu les moyens d'acheminement entre ces installations de Gennevilliers et la future usine d'engins qui va s'élever dans le Bordelais, le corps d'engin étant acheminé par route ou par eau et la propulsion devant être adaptée dans la future usine de Mérignac. Il ne s'agit donc pas de propos en l'air, mais de projets.

Il est exact que les Allemands collaborent à ces travaux, aussi bien aux Laboratoires de Saint-Louis que dans leurs propres usines.

3°) La troisième solution, celle de l'engin type Polaris (60 millions de F) et du sous-marin atomique, prévoit la mise à flot de trois sous-marins atomiques. Pour leur propulsion et pour arriver à la bombe H, il a

fallu Pierrelatte. En quoi consistent ses quatre usines qui absorbent la plus grande partie de l'énergie du barrage de Donzère-Mondragon : grâce à la diffusion de l'hexafluore d'uranium gazeux au travers de centaines de membranes poreuses, l'uranium naturel 238 non fissile, est progressivement enrichi et transformé en uranium 235 utilisable à la fois comme explosif pour la bombe H et comme combustible du moteur nucléaire destiné au sous-marin (ce moteur étant actuellement en construction à sec à Cadarache à proximité d'Aix-en-Provence).

La loi-programme avait affecté 125 milliards à la construction de Pierrelatte, on en est à 500 et les techniciens estiment que l'on dépassera probablement les 800 milliards, en prévoyant 50 milliards annuels de fonctionnement.

On a fait la démonstration pour Pierrelatte et le sous-marin atomique que, lorsqu'on voulait aller très vite en France, lorsqu'on pouvait aller sans freins dans les finances du pays, on pouvait réaliser dans des délais très réduits n'importe quel programme.

Il n'en demeure pas moins que trois sous-marins français, lorsqu'ils seront en service (1969 ? 1970 ?) auront coûté plus de deux milliards de F et seront soumis, comme les porte-Polaris, à la puissance des armes anti-sous-marines.

On travaille beaucoup en France pour la Force de Frappe. On y engloutit des sommes qui excèdent certainement les chiffres avancés sur le plan officiel, car on s'efforce d'entourer de beaucoup de secret une entreprise qui est impopulaire.

M. Guillaumat ne voulait pas « miniaturiser » la force de frappe; son successeur M. Messmer ne fait-il pas de « gigantisme » ?

Le général Gallois a déclaré que la force multilatérale proposée par les Etats-Unis n'était qu'une farce : « ce qu'on nous propose ce n'est pas une force multilatérale, mais des dépenses multilatérales avec un utilisateur national, c'est-à-dire américain, de l'arme nucléaire ». Reprenant les propres

(2) Il existe 3 systèmes pour réaliser les corps d'engins : les tôles roulées-soudées comme à Nord-Aviation; les fibres de verre (licence vendue par les U.S.A. à Sud-Aviation) et le fluotournage (enveloppe cylindrique aux parois de faible épaisseur, le fond avant comporte l'embase de l'allumeur et le fond arrière le couvercle sur lequel sont fixées les tuyères).

termes de ce personnage du pouvoir personnel, au service d'un de ses principaux monopoles, et sans défendre en rien le sérieux de la force multilatérale américaine, aussi vulnérable que toute autre, nous disons que la plus tragique farce est bien celle de la force de frappe française !

### *Profits et militarisation de l'industrie*

D'énormes intérêts sont engagés dans le projet de force de frappe. Trois groupes se sont constitués, se partageant le secteur atomique :

1°) le Groupement Atomique Alsacien Atlantique (G.A.A.A.) qui a comme filiale Dynatom (à participation de la North American Aviation), la Société Industrielle des Combustibles Nucléaires (Alsacienne des constructions Mécaniques, Kuhlmann, Ugine, Trepilac et la Compagnie Lyonnaise des Eaux).

2°) Indatom, où se retrouvent Saint-Gobain, Péchiney, Neyric, la C.S.F., la C.G.E., la Compagnie Electromécanique, les Ateliers et Forges de la Loire, Châtillon-Commentry, Babcock et Wilcox et la Banque de Paris et des Pays-Bas).

3°) Framatome, qui utilise les licences Westinghouse, les Forges et Ateliers du Creusot (Schneider), le Matériel Electrique S.W., Citra, Jeumont et Merlin-Gérin.

Autour de ces groupements gravitent un certain nombre de sociétés qui participent à des constructions et à des travaux tels que Pierrelatte, Cadarache, La Hague, etc... Derrière ces firmes se trouvent les plus gros groupements bancaires, entre autres celui des Rothschild qui est propriétaire de tous les minerais d'uranium du Gabon et de Madagascar et que l'on retrouve dans plusieurs Conseils d'Administration des sociétés intéressées à l'atome, de même que la Banque Morgan, la Banque Mallet, la Banque Mirabaud, l'Union Parisienne, l'Union Européenne, la Financière de Suez, etc...

Il s'agit donc du grand capital financier touchant à différentes branches qui, à première vue, ne paraissent pas devoir être directement en rapport avec la force de frappe. Par contre l'un des personnages qui se présente comme l'une des figures de proue de

celle-ci est Marcel Dassault. Son passé de constructeur des avions Bloch, avant la dernière guerre mondiale, a été estompé derrière une brillante carrière politique au R.P.F. puis à l'U.N.R. Parlementaire, financier, possédant des moyens de pression considérables sur l'information (journaux locaux dans l'Oise, hebdomadaire *Jours de France*, participation à *Paris-Presse* et à un poste privé de radio...), la bourse, les marchés internationaux sont son domaine ! La venue de De Gaulle au pouvoir a encore affermi son emprise. En tant que constructeur, il sait que son Mirage IV est une « farce » pour employer le vocable du général Gallois, mais en tant que cheville ouvrière du pouvoir des monopoles, il l'impose malgré tout. Il a absorbé en fait pratiquement tout le secteur nationalisé aéronautique et utilise Sud-Aviation selon ses besoins. Son empire englobe une grande partie de l'électronique et certaines firmes d'équipements dans les conseils d'administration desquelles ses hommes siègent en bonne place (c'est lui qui, par exemple, a placé M. Hérel, juste avant sa démission de la Direction de Sud-Aviation, au conseil d'administration de la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil - C.S.F.).

La SNECMA s'oriente, depuis plusieurs années, vers la force de frappe et l'installation d'usines SNECMA et Sud-Aviation aux côtés de la nouvelle implantation de la S.E.P.R. (Société d'Etudes pour la Propulsion par réaction) dans la zone industrielle de Bordeaux-Mérignac prouve que cette région, où se trouve déjà une usine Dassault et la poudrerie de Saint-Médard, va être, de par sa proximité avec le polygone d'essais de Biscarosse, un centre d'armements modernes pour la création duquel l'un des personnages les plus actifs du pouvoir, l'U.N.R. Chaban-Delmas aura, d'accord avec Dassault, développé tous ses efforts.

La S.E.P.R., ayant à sa tête l'ingénieur général Fleury, la D.E.F.A. (Direction des Etudes et Fabrications d'Armements) avec l'ingénieur général Sorlet, Nord-Aviation dont le Président directeur général est M. Caben-Salvador, Latécoère dirigé par Mlle J. Ligonnat travaillent depuis longtemps sur des engins de dimensions variables.

L'O.N.E.R.A. dont la vocation initiale était les études pour l'Aéronautique s'est d'abord



sous la direction de M. Roy puis de P. Germain, entièrement orienté vers les missiles.

En fait, l'organisme qui planifie les études et fabrications est la S.E.R.E.B. (Société d'Études et Recherches d'Engins Balistiques) fondée le 17 septembre 1959. Quatre sociétés représentent la majorité du capital, ainsi détenu par l'Etat : Nord-Aviation, ONERA, SNECMA et Sud-Aviation; mais y siègent également la MATRA et la SEPR qui ne travaillent que sur les engins et surtout Marcel Dassault qui y joue l'un des rôles essentiels. Il s'agit d'une société maître d'œuvre possédant à elle seule plus de pouvoirs et d'autorité que les sociétés titulaires de marchés; c'est à la fois un Etat-major et un service technique de la force de frappe, pouvant s'appuyer sur les plus larges secteurs du potentiel économique et industriel français.

Ainsi un organisme d'Etat regroupe en fait, côte à côte, les directions du secteur privé (la MATRA cotée en bourse et DASSAULT dispensé de présenter son bilan...) et les grands commis du pouvoir, dirigeant le secteur nationalisé de l'aéronautique.

### *Le pouvoir des monopoles et la force de frappe*

La force de frappe est le fruit d'une situation de faits. La France était en train de perdre le dernier bastion de son Empire colonial, le second du monde, qui assura pendant des décennies à la bourgeoisie monopoliste des fortunes facilement édifiées et rapidement augmentées. Il fallait donc trouver une nouvelle source, l'Empire disparu... c'est dans les caisses mêmes de l'Etat que l'on puiserait sous couvert d'un plan belliqueux et ambitieux qui, aux yeux de l'opinion publique, pourrait passer pour une manifestation d'indépendance nationale. Il appartenait à De Gaulle, en tant que porte-parole des intérêts du grand capital monopoliste et aussi de la caste militaire, de ranimer l'esprit de croisade anti-communiste, revaloriser l'armée, lui ouvrir des perspectives conciliant ainsi les intérêts du grand capital et ceux d'une certaine caste militaire. Messmer écrivait dans la « Revue des Deux Mondes » du 15 février, sous le titre « L'Armée de demain » : « En même temps,

*au sein des armées où les techniciens d'avant-garde prennent la place qu'impose la défense de la Nation, une proportion de plus en plus grande de cadres d'active et de soldats du contingent acquerront des connaissances scientifiques et techniques ».*

La « défense de la nation » ne passe certainement pas par la Force de Frappe. Ainsi que l'a déclaré Jules Moch (J.O., 24 janvier 1963) :

*« Lorsqu'un engin parcourt 25.000 kilomètres-heure, s'il est lancé sur l'Europe occidentale, c'est-à-dire à une distance de moins de 1.000 km, le délai d'avertissement est de l'ordre de deux minutes. Vous n'emploieriez pas une force de rétorsion en deux minutes. La force de frappe ne peut qu'être offensive, ou elle ne sera pas ! »*

Pour le sous-marin atomique, l'évidence est plus éclatante encore, ce ne peut être qu'un élément d'attaque. Il s'agit donc de la préparation à la guerre contre l'Union Soviétique. Mais si cette orientation répond à la volonté des monopoles, en même temps qu'elle assure leur prospérité, elle est cependant le point faible d'un pouvoir qui donne volontiers dans la démagogie nationaliste et sociale.

Quelle politique sociale pourra-t-on jamais pratiquer avec des finances obérées par le gouffre sans fond de la force de frappe ?

Pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, on a mis en parallèle ce que coûtait une journée de conflit et ce qu'on pourrait réaliser avec cet argent dans le domaine pacifique. Or les combats ont cessé, l'effectif sous les drapeaux a été diminué, cependant impôts et taxes non seulement subsistent, mais augmentent et les réalisations sociales restent promises, tandis que certains secteurs d'utilité publique, tels le logement, sont en régression.

L'opinion publique doit savoir que la cause essentielle de cet état de fait provient de la force de frappe et c'est parce qu'elle commence à le percevoir que le parti gaulliste, l'U.N.R., s'évertue à expliquer qu'il n'y a aucun rapport de cause à effets entre les bas salaires des mineurs et autres catégories de travailleurs, les difficultés économiques et la force de frappe.

# Le mineur et la mine en Union Soviétique\*

Jacqueline VERNES

Comme dans la plupart des économies modernes, en Union soviétique les combustibles liquides et gazeux sont en train de prendre le pas sur les combustibles solides. Ce recul relatif du charbon (58 % des ressources énergétiques nationales en 1958, 40 % en 1965) doit-il entraîner la dévalorisation de la profession de mineur ? Cette question d'actualité nous amène à jeter un bref regard sur le statut du mineur en Union soviétique et sur les perspectives de l'industrie houillère dans ce pays.

La profession de mineur (mines de charbon et mines métallurgiques) est, et demeure, l'une des plus favorisées en U.R.S.S. Les conditions de travail et de rémunération — durée, salaires, pensions, congés — sont parmi les meilleures de l'industrie. Voici brièvement résumées ces conditions telles qu'elles apparaissent à travers les chiffres.

Depuis cinq ans, environ, la journée de travail dans les mines a été réduite à 35 heures par semaine (41 ailleurs). Les salaires se situent tout en haut de l'échelle, atteignant en *moyenne* nationale quelque 150 roubles (nouveaux) par mois. A titre de comparaison disons que dans les industries mécaniques le salaire moyen atteint environ 100 roubles; celui d'un petit employé 70 roubles. L'on rencontre couramment des salaires de mineur plus élevés, ceci notamment dans les régions à climat rude, ou très éloignées des centres industriels traditionnels (Bassin d'Extrême-Orient soviétique, etc.). Le système de rémunération comporte un salaire mensuel fixe, diversifié selon la qualification, et des primes de rendement pour l'exécution du plan et son dépassement (primes qui font partie intégrante du salaire, notamment pour le calcul des pensions). Par exemple, un conducteur-mécanicien de hausse-chargeuse dont le salaire de base est de 6,4 roubles par jour, « se fait » couramment 250 roubles par mois; de même un boutefeux à 3,5 roubles en gagnera de fait

une fois et demie plus. Le salaire initial augmente rapidement avec l'ancienneté (pour atteindre 30 % d'augmentation au bout de 15 ans).

Le système général des *pensions* — révisé au début du Septennat — comporte des aménagements particulièrement avantageux pour les mineurs (et les autres professions pénibles ou malsaines, telles que celles de la chimie et de la métallurgie). Tandis que l'âge de la *retraite* est de 60 ans (55 pour les femmes) dans le régime général, il est de 50 ans dans les mines. Pour toucher la pension complète il est nécessaire d'avoir travaillé 20 ans au total, dont 10 au moins à la mine. Le taux de la pension est variable selon le salaire passé; comme dans les autres professions le taux est d'autant plus élevé que le salaire était bas, mais les taux eux-mêmes sont supérieurs pour les mineurs. Ainsi, pour un salaire effectif de 80 à 100 roubles le taux du régime commun est de 55 % en moyenne (pension minima : 52 roubles), tandis que le taux est de 60 % (minimum 56 roubles) dans le cas des mineurs, etc. Ainsi le taux est toujours de 5 points supérieur à celui du régime général. Il en va de même pour les pensions d'*invalidité*.

Les mineurs bénéficient aussi de congés payés plus longs que la moyenne, soit deux semaines après les cinq premiers mois de mine, 15 jours ouvrables après un an et 27 jours ouvrables après deux ans (4 semaines et demie).

Si les mineurs des mines métallurgiques connaissent encore, dans une certaine mesure, la *silicose*, elle a presque totalement disparu des mines de charbon, non seulement du fait des conditions géologiques (beaucoup des gisements se trouvent dans

\* La plupart des renseignements figurant dans cette chronique ont été fournis à la rédaction d'« *Economie et Politique* » par un ingénieur des mines de charbon du Donbass et par un spécialiste soviétique des problèmes de l'emploi et de la sécurité du travail.

des terrains qui, exploités, chargent relativement peu l'air de particules siliceuses) mais aussi grâce à l'arrosage systématique du charbon. Cette mesure comme toute la réglementation de sécurité (teneur en méthane, en CO) fait l'objet d'une surveillance très étroite, par les contrôleurs d'Etat et surtout, par les contrôleurs nommés par les équipes de mineurs et qui jouissent de larges prérogatives en matière de sécurité (1). Pour combattre l'effet néfaste du séjour souterrain prolongé chaque mineur passe obligatoirement quelques minutes dans une salle à lampes de quartz après chaque relève. Si la silicose a presque disparu, par contre on relève encore des cas de rhumatismes assez nombreux soit qu'il s'agisse de mines particulièrement humides (Bassin de Moscou) soit du seul fait de l'arrosage des couches. Pour pallier cet inconvénient, dans la mesure du possible, les mineurs reçoivent gratuitement un équipement spécial qui, outre le casque, les bottes et le costume imperméable habituels, comprend des pantalons de drap, des sous-vêtements de laine et une veste doublée, fréquemment renouvelés (2).

Le niveau des salaires, l'importance des mesures sociales et prophylactique dans les mines font de l'industrie du charbon l'une des plus « coûteuses » relativement. Si dans l'industrie, en moyenne, la main-d'œuvre représente 19,3 % des coûts (1960), dans l'industrie du charbon elle représente plus de 63 %. Aussi bien l'effort de mécanisation est-il particulièrement poussé dans les mines, non seulement pour alléger le travail (c'est parfois là le seul but visé), mais aussi pour réduire les dépenses de travail.

Comment, dans ces conditions, se pose le problème de l'avenir du mineur ?

A l'heure actuelle, loin de diminuer, la production de charbon augmente. Riche en gisements pétrolifères et en gaz naturel, l'U.R.S.S. a néanmoins encore très besoin de charbon. Il ne s'agit pas de conserver coûte que coûte les mines, mais de trouver l'utilisation la plus judicieuse des diverses ressources de combustibles. Pour y parvenir l'U.R.S.S. a conçu une politique énergétique à l'échelle nationale, sur la base de calculs comparatifs permettant de mesurer l'avantage relatif des divers types de combustibles,

compte tenu des ressources existantes, des installations déjà créées, de l'emplacement des gisements et de l'implantation des branches utilisatrices, des ressources de main-d'œuvre, etc. La structure socialiste de l'économie met celle-ci à l'abri des contradictions que suscitent l'existence parallèle d'un secteur public et d'un secteur privé de l'énergie, ainsi que de la stratégie des grands monopoles utilisateurs d'énergie ou des monopoles producteurs (pétrole), etc., comme c'est le cas en France par exemple (3). Tous les divers aspects d'une politique énergétique rationnelle — répartition des investissements, création d'industries complémentaires, emploi et réemploi de la main-d'œuvre, politique des prix — trouvent place dans le plan économique général du pays. Sans pouvoir aborder dans cette brève chronique tout le problème de l'énergie dans les plans prospectifs soviétiques, disons que ces plans, tout en prévoyant un développement plus rapide des combustibles bon marché (pétrole, gaz, et aussi charbon exploité à ciel ouvert) prévoient une augmentation de la production charbonnière :

1960 : 513; 1961 : 510; 1962 : 517; 1963 : 522; 1965 : 600-612 (plan) (en millions de tonnes).

On cherche à utiliser au maximum les installations existantes, à les moderniser, à éviter les transferts massifs de main-d'œuvre. Ceci signifie que seules les mines vraiment épuisées sont fermées; que l'on s'efforce, au fur et à mesure de la mécanisation et de l'automatisation de créer à la mine même des industries annexes qui utilisent la main-d'œuvre libérée (carbonisation, carbochimie,

(1) Ces contrôleurs, nommés par leurs collègues, ne sont pas rémunérés mais ce sont eux qui assurent pratiquement tout le contrôle courant du respect des normes de sécurité aussi bien par les ouvriers que par l'administration de la mine. On en compte environ 70.000 (un par taille) pour un million de mineurs.

(2) En attendant la mise au point de techniques plus perfectionnées d'exploitation et la fabrication de casques qui ne constituent plus la gêne qu'ils imposent encore actuellement aux mouvements, une réglementation sévère limite le nombre d'années qu'un mineur peut passer dans les galeries où l'air est particulièrement chargé, selon une échelle de teneur en silice, et impose des mensurations très fréquentes.

(3) Cf. à ce sujet *Economie et Politique*, n° 95, 1962 : Les industries de l'énergie dans le IV<sup>e</sup> Plan.

etc.) (Une partie de la main-d'œuvre libérée trouve aussi à s'employer dans les nouvelles mines ouvertes dans les gisements plus riches de Sibérie, mais il s'agit là surtout de jeunes). La reconversion du mineur, quand elle devient nécessaire est d'autant plus aisée aujourd'hui que sa qualification s'est élevée par suite de la mécanisation elle-même (4).

Cette création ininterrompue d'entreprises nouvelles et de nouveaux emplois, à la fois dans les industries basées sur le charbon et dans les autres secteurs, caractéristiques d'une économie en expansion, facilite la résolution des problèmes que posent le progrès des techniques et la mécanisation. Pour la seule année 1960 les effectifs d'ouvriers et d'employés dans l'industrie soviétique qui devait augmenter de 2,4 % selon le plan ont augmenté de 3,3 %.

Ainsi, malgré l'évolution des techniques, malgré l'importance croissante prise par les nouvelles sources d'énergie dans l'économie soviétique la mine de charbon conserve une importance particulière et la profession de mineur continue de bénéficier d'un statut particulièrement privilégié.

(4) On doit noter d'ailleurs que dans certaines mines relativement peu rentables, une fermeture temporaire intervient, pendant laquelle sont mis au point les procédés mécaniques permettant de continuer l'exploitation dans de meilleures conditions. Il s'agit notamment du lavage semi-automatique, dirigé depuis la surface, et permettant l'exploitation de couches peu épaisses. Dans ces cas l'on s'efforce de ne pas « perdre » la main-d'œuvre qualifiée déjà formée en l'employant sur place en attendant la réouverture.



VIENT DE PARAÎTRE :

## L'ALUMINIUM

par

R. BIARD, professeur au Lycée Turgot

et

M. REBEQUET, professeur de Physique et Chimie au Lycée Turgot

**EDSCO**

DOCUMENTS

Boîte postale 24 - CHAMBERY (Savoie)

# *L'exploitation agricole individuelle en U. R. S. S.*

J. TRIOMPHE

Nos économistes, habitués à traiter des problèmes à l'échelle de nos structures, semblent souvent ne se sentir à l'aise en présence des structures de l'économie socialiste, que lorsqu'ils y retrouvent ou croient y retrouver les micro-réalités qui caractérisent notre économie.

Cette nostalgie nous explique l'intérêt soudain que la grande presse a porté à l'exploitation individuelle des kolkhoziens que l'on assimile à « l'exploitation familiale » et que l'on oppose tout naturellement à l'exploitation collective comme aux grands ensembles agricoles. Il est vrai que les articles de la grande presse sur ce sujet n'étaient que l'écho d'une étude fort scientifique publiée dans le Bulletin de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de septembre 1962. Cette étude, œuvre du spécialiste des problèmes de l'agriculture soviétique de ce bulletin, A.N. Sakov, par son origine (l'Union soviétique n'est-elle pas membre de l'O.N.U. ?), sa riche documentation, le nom même de son auteur, est donc présentée comme un travail « d'experts des plus objectifs », presque comme une étude émanant directement des autorités soviétiques.

L'article en question, intitulé « *Le secteur privé dans l'agriculture soviétique* » rend compte avec beaucoup de soin de l'évolution du problème de l'enclos individuel en Union soviétique et de ses fondements juridiques, et étudie avec précision dans le domaine des cultures et de l'élevage la part de la production agricole de ces lopins. Il s'achève par l'étude des revenus des paysans, l'examen des dépenses de travail des paysans dans leur lopin individuel et l'auteur s'interroge en conclusion sur l'avenir de ces

petites exploitations. De cet ensemble fort intéressant, la grande presse d'information n'a retenu qu'un fait : les petites parcelles individuelles assureraient une production agricole représentant 30 % de la production agricole totale de l'Union Soviétique. De là elle a tiré ses propres conclusions.

## *Le lopin individuel et la « grande presse »*

Echec de la grande agriculture mécanisée. Echec de la collectivisation. Et là les commentaires deviennent lyriques. « *Dans leurs parcelles les paysans travaillent avec soin et on peut dire avec amour... Au contraire le travail dans l'exploitation géante et collective des kolkhoses n'offre pour eux aucun attrait... Ils s'en désintéressent* ». Et insensiblement ils falsifient les données mêmes dont ils étaient partis.

A.N. Sakov après avoir calculé que le « secteur privé » produisait 30 % de la production globale de l'Union Soviétique ajoutait que cette production était essentiellement consommée dans l'exploitation elle-même; elle assure l'essentiel des produits qui servent à la consommation des kolkhozes ou des ouvriers des sovkhoses. Mais tel journal, commentant son article, ne va-t-il pas jusqu'à dire que les parcelles individuelles des kolkhoziens arrivent non seulement à fournir à la famille paysanne assez pour satisfaire à ses besoins en nourriture, mais aussi à pourvoir à 30 % des besoins soviétiques ! L'ensemble de la population kolkhozienne représente 31,4 % de la population totale de l'Union Soviétique (soit 31,4 % de 210 millions d'habitants = 66 millions d'habi-

tants). Satisfaire 30 % des besoins des Soviétiques qui restent, c'est-à-dire des 144 millions de Soviétiques habitant la campagne sans être kolkhoziens ou habitant les villes revient à nourrir  $144.000.000 \times 30$ , soit

100

43.200.000 Soviétiques ! Aussi l'on doit en conclure que les kolkhoziens avec les 6 millions 300.000 hectares de leurs lopins où ils travaillent sans machine et à leurs moments perdus, arrivent à nourrir plus de 100 millions de personnes ! Et l'auteur de ces calculs fantaisistes de s'étonner lui-même : « De tels résultats sont à peine croyables ! » En effet ! Sur moins de 1/5 des terres cultivées dont dispose la France, les kolkhoziens soviétiques produiraient assez pour nourrir le double de la population française ! Et sans hésiter, l'explication jaillit : « Elle est simple et elle est valable non seulement pour l'Union Soviétique, mais pour tout les pays : seul le régime de l'exploitation familiale est capable d'assurer une haute production. Les pays socialistes en offrent eux-mêmes la preuve ! »

Mais laissons de côté ces affirmations malhonnêtes ou fantaisistes !

Et revenons à l'affirmation plus objective de A.N. Sakov évaluant la production du « secteur privé » de l'économie soviétique à 30 % de la production totale de l'Union Soviétique. Ce chiffre qui a fait tant de bruit et donné lieu aux interprétations que nous venons de signaler, avait déjà été avancé dès 1961 dans un article de J.A. Newth publié à Glasgow dans le volume XIII de « Soviet Studies » et portant le même titre que celui de A.N. Sakov : « L'agriculture soviétique : le secteur privé ». Mais il n'avait pas encore été relevé n'ayant pas la sanction d'un organisme officiel international comme la F.A.O.

Par malheur pour le commentateur de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, l'économiste soviétique V. Venger, dès le mois de juillet de 1962 (dans le n° 7 de la Revue « Questions d'Economie ») avait répondu à J.A. Newth et relevé l'erreur grossière sur laquelle reposaient les calculs qui lui avaient permis d'évaluer à 30 % de la production totale la production des lopins individuels soviétiques. D'une statistique des prix J.A.

Newth a voulu déduire une statistique sur la structure de la production globale. Les possesseurs d'enclos en moyenne consomment 4/5 de la production de leur enclos et vendent sur le marché 1/5 de celle-ci. Naturellement, ils s'efforcent d'écouler leurs produits au mieux de leurs intérêts, c'est-à-dire à l'époque où ils se vendent le plus cher. Le calcul de J.A. Newth et de A.N. Sakov repose sur une évaluation des 4/5 de la production globale des enclos consommée sur place aux prix auxquels a été vendu le 1/5 restant de cette production sur le marché kolkhozien. C'est donc sur un faux calcul que repose l'évaluation de la part des lopins individuels en U.R.S.S. à 30 % de la production agricole globale de l'agriculture soviétique.

\*\*

Qu'est-ce donc que le lopin individuel en Union Soviétique et que représente-t-il dans l'ensemble de l'économie agricole ?

V. Venger s'élève violemment contre l'appellation de « secteur privé » donné à ce lopin. Si l'on peut encore parler de « secteur privé », il est bien évident qu'il ne concerne que les exploitations des paysans isolés. Évaluées encore à 100.000 au 1<sup>er</sup> juillet 1957, puis à 60.000 au 1<sup>er</sup> janvier 1960, totalisant une dizaine de milliers d'hectares, elles sont considérées à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1962 comme presque inexistantes. Les enclos individuels des kolkhoziens, des ouvriers des sovkhoses ou des employés ne constituent pas, à vrai dire, un « secteur privé » qui par son appellation même s'oppose à un secteur collectif. Attribués de façon très stricte, si l'on considère leurs principaux bénéficiaires, aux seuls membres des kolkhozes ou des sovkhoses qui participent valablement à l'exploitation socialiste, de dimensions rigoureusement limitées — ils sont étroitement liés à l'exploitation socialiste : ils en sont détachés en tant que parcelle de terrain, elle participe souvent à leur culture grâce à ses machines; elle procure au bétail qu'ils élèvent la plus grande partie de ses aliments et souvent même achète une part de ce bétail.

Il s'agit d'exploitations de type auxiliaire, orientées vers l'auto-consommation qui ne peuvent à aucun moment être mises sur le même plan que les grandes entreprises socialistes de production, orientées vers la production pour le marché. Les micro-exploita-

tions qu'elles sont ne constituent donc pas à côté des immenses exploitations socialistes, kolkhozes ou sovkhoses un « fait extraordinaire comme l'assure J. Chombard de Lauwe » (« Les paysans soviétiques »). Elles sont plus proches par leur nature du jardin de la petite exploitation paysanne française ou même du jardin ouvrier, malgré la présence de bétail individuel, que de la petite exploitation française de subsistance de 3 à 6 ha. D'ailleurs en U.R.S.S., aux exploitations agricoles de consommation des kolkhoziens, des ouvriers de sovkhoses, des ouvriers et des employés, on adjoint souvent les entreprises auxiliaires d'Etat, relevant directement d'usines ou d'administrations, qui connurent pendant la période de disette de la guerre un regain d'activité et qui encore aujourd'hui au nombre de plus de 100.000 pratiquent une agriculture en général peu rentable, sur plus de 6 millions d'ha, et dont la production constitue un supplément d'approvisionnement.

### L'importance des exploitations individuelles

Quelle est donc l'importance des exploitations auxiliaires individuelles ?

REPARTITION DE LA SUPERFICIE EN 1960

	Enclos des kolkhoziens	Enclos des ouvriers et employés	Total
Total des surfaces (milliers ha) .....	4.470	2.260	6.730
en % de surfaces totales .....	2,2	1,1	3,3
Céréales (milliers ha) .....	1.010	200	1.210
en % du total .....	0,8	0,2	1,0
Cultures industrielles .....	80	40	120
en % du total .....	0,6	0,3	0,9
Pommes de terre et légumes .....	33.040	1.960	5.000
en % du total .....	27,1	17,5	44,6
Culture fourragère .....	340	60	400
en % du total .....	0,6	0,1	0,7

Donc dans la production végétale générale ces exploitations auxiliaires ne représentent un intérêt que pour la production des pommes de terre et des légumes. Le tableau est sensiblement différent dans le domaine de la production animale. Celle-ci accuse au cours des dernières années une progres-

Les statistiques d'avant-guerre nous donnent la répartition suivante entre les exploitations de la production agricole évaluée en prix 1926-1927 (en %) :

Kolkhozes .....	62,9
Sovkhoses et entrepr. auxiliaires d'Etat	9,3
Enclos des kolkhoziens .....	21,5
Enclos des ouvriers et employés .....	4,8
Exploitations paysannes individuelles .	1,5

Les statistiques actuelles n'ont pas publié de tableau identique de répartition de la production. Il est pourtant possible de déterminer très exactement les dimensions de ces exploitations auxiliaires et l'évolution de celles-ci au cours des dix dernières années. Les surfaces totales des enclos kolkhoziens ont diminué de près de 1.500.000 ha de 1950 à 1960, tandis que celle des lopins des ouvriers et des employés augmentaient de près de 700.000 hectares (surtout par suite de la transformation de nombreux kolkhoziens en ouvriers des sovkhoses). Ces exploitations cultivaient au total en 1960 6.730.000 hectares, soit 3,3 % des terres.

Les surfaces étaient en 1960 réparties de la façon suivante entre les diverses cultures :

sion importante, néanmoins inférieure à celle des kolkhozes et des sovkhoses; ce qui se traduit en définitive par une diminution de l'importance du secteur individuel dans la production totale. Le cheptel des vaches des kolkhoziens, des ouvriers et des employés qui représentait en 1950, 64,9 % du troupeau

des vaches de l'Union Soviétique n'en représentait plus que 46,8 % en 1960. La part du cheptel individuel des porcins passait de 1950 à 1960 de 33,7 à 26,2 %. Le secteur individuel voit seulement augmenter son importance dans la répartition du cheptel des chèvres, où il atteignait en 1960 81,4 %.

Cette situation traduit encore les difficultés qu'a rencontrées la collectivisation de l'élevage et en particulier la construction de grandes étables modernes. Dans le domaine de la volaille le secteur individuel détient encore en 1959, 77 % du total des volailles de l'Union Soviétique.

## ELEVAGE (en milliers de têtes) — 1960

	Enclos kolkhoziens	Enclos ouvriers et employés	Total
Bovins .....	14.989	8.000	22.989
en % du total .....	19,8	10,6	30,4
dont vaches .....	10.379	5.911	16.290
en % du total .....	29,8	17,0	46,8
Porcins .....	10.276	5.097	15.373
en % du total .....	17,5	8,7	26,2
Ovins .....	19.468	8.577	28.045
en % du total .....	14,6	6,5	21,1
Caprins .....	3.212	2.725	5.937
en % du total .....	44,0	37,4	81,4

Sur la base de ces données de productions, V. Venger établit comme suit la part de chaque type d'exploitation dans la produc-

tion totale de l'agriculture soviétique : (en %) (1).

## PRODUCTION PAR TYPES D'EXPLOITATION

	Kolkhozes	Sovkhozes	Expl. auxil. d'Etat	Enclos kolkhozes	Enclos ouvriers et employés	Total des enclos
Production végétale (en produits naturels) .....	68,5	23,0	2,7	4,3	1,5	5,8
Production animale (en produits naturels) .....	44,4	14,5	4,2	25,3	11,6	36,9
Production globale (en valeur) .....	55,6	2	2	15,4	6,3	21,7

Le secteur collectif en 1959 a donc produit plus de 9/10 de la production végétale, bien qu'il n'ait produit que 35 % de la production de pommes de terre et de légumes. Par contre, dans le domaine de la production animale le secteur individuel représentait environ 37 % de la production globale. Et au total on devrait fixer à 21 ou 22 % la part de l'ensemble du secteur individuel dans la valeur de la production agricole totale.

Naturellement ces données restent très approximatives, les statistiques de la production des petites exploitations individuelles n'étant pas comptabilisées et n'étant vérifiées

(1) Les mêmes calculs opérés sur les 3 années consécutives 1957-1958-1959 permettent de donner une moyenne suivant d'un peu plus près la réalité. Cette moyenne atteindrait 6,4 % pour la production végétale et 41,5 pour la production animale.



pour leurs éléments essentiels que dans 10 % de ces exploitations.

Néanmoins, il ressort de ces chiffres que la production des lopins individuels constitue un élément non négligeable de la production agricole de l'U.R.S.S. Et si, ramené à ses justes proportions, ce fait n'est pas « à peine croyable », il exige pourtant quelques explications. Celles-ci nous permettront de mieux saisir la nature et la raison d'être des enclos individuels dans l'économie socialiste.

Les commentateurs malveillants se sont plu à souligner les rendements plus élevés dans l'enclos individuel que dans les champs des kolkhozes et des sovkhozes. On ne peut pas se permettre de comparer le rendement de quelques carrés de seigle ou de maïs cultivés autour de la maison avec les champs de centaines ou de milliers d'hectares des kolkhozes et des sovkhozes. La comparaison est-elle plus valable pour la culture des pommes de terre ? Peu répandue dans les exploitations socialistes, parce qu'elle est encore fort peu mécanisée, la culture de la pomme de terre y est souvent pratiquée dans des conditions aussi primitives que sur les enclos individuels — et cela va de soi avec moins d'engrais et moins de soins. N'est-il pas courant de voir le kolkhozien ou l'ouvrier arroser — à la main bien sûr — son petit lopin de pommes de terre lorsque le temps est trop sec !

D'ailleurs, si le rendement des enclos-jardins des kolkhoziens et ouvriers est supérieur au rendement moyen des kolkhozes et sovkhozes pour la production végétale, la situation est très différente dans le domaine animal. En 1959, la production annuelle moyenne de lait par vache et le rendement en viande par vache (carcasse), atteignaient :

	Lait	Viande
	(Litres)	(kgs)
Sovkhozes .....	2.315	140
Kolkhozes .....	2.004	120
Ouvr. et employés.	1.800	80
Kolkhoziens .....	1.660	60

Dans le domaine animal la productivité de l'enclos est donc très faible.

Cela tient à la situation quelque peu paradoxale dans laquelle se trouve l'élevage indi-

viduel des kolkhoziens. Les conditions climatiques générales du pays prolongent la période de stabulation obligatoire du bétail entre 200 et 250 jours sur une grande partie du territoire de l'Union Soviétique. Si pendant la courte période où elles peuvent sortir, les vaches des exploitations individuelles peuvent se nourrir sur le bord des chemins, dans les parcelles abandonnées de l'exploitation collective ou sur les terrains qu'elle réserve à cet effet, pendant tout le reste de l'année, ce n'est évidemment pas avec les ressources d'un enclos d'un quart à un demi hectare qu'elles pourront le faire. C'est grâce aux produits que chaque kolkhozien reçoit en nature pour sa participation aux travaux dans l'exploitation collective que le bétail individuel peut survivre. Et il n'est pas douteux que le développement important du secteur collectif dans l'élevage s'est souvent traduit par une réduction de la quantité des fourrages ou produits alimentaires du bétail distribués pour les journées-travail (troudoden). Le kolkhoze devait par priorité constituer ses stocks de fourrages et se réserver évidemment tous ses fourrages les meilleurs.

Outre cette situation générale depuis quelques années, un nombre de kolkhozes de plus en plus grand a renoncé au paiement en nature qui a cédé la place à une rémunération en argent. Le kolkhozien est alors obligé d'acheter les produits dont il a besoin pour sa nourriture et celle de son bétail à l'exploitation collective. A quel prix va-t-il effectuer ces achats ? Les solutions varient presque d'un kolkhoze à un autre : prix de revient dans l'exploitation, prix d'achat de l'Etat, prix de vente au détail par l'Etat, prix du marché kolkhozien, moyenne de ces divers prix ! C'est là inévitablement la source de toutes sortes de trafics. Cela entraîne les abus dont la presse s'est émue : ici on nourrit vaches et cochons avec du froment de première qualité, là avec du pain. Mais surtout le paysan n'aime pas être obligé d'acheter sa nourriture, pas plus que la nourriture de son bétail. Sans aucun doute, l'extension du système de la rémunération en argent sonnera le glas du bétail individuel des kolkhoziens ou au moins de la vache de chaque exploitation kolkhozienne.

Il est vrai qu'on est encore loin de l'institution généralisée de ce type de rémunéra-

tion. Comme il fallait s'y attendre, celle-ci devait automatiquement chercher à égaler le salaire des ouvriers des sovkhozes. Dans un très grand nombre de cas cette égalisation est encore prématurée. Certains kolkhozes pressés d'appliquer cette mesure ont dû y renoncer devant l'ampleur des dettes qu'ils avaient contractées. On agit désormais avec plus de prudence. L'exploitation doit disposer de revenus et d'avances considérables pour l'adopter. Elle doit donc avoir atteint un niveau général et en particulier un développement de l'élevage collectif tel que la réduction du rendement de l'élevage individuel ou même sa diminution progressive ne constitue plus un danger pour le ravitaillement des campagnes.

Ces quelques remarques infirment donc la qualification d'exploitation à « système de production intensif » donnée souvent à ces enclos individuels que l'on oppose alors au système extensif de production des kolkhozes et sovkhozes. Un système de production intensif à l'échelle de la micro-exploitation n'est concevable qu'avec des investissements importants, l'usage de procédés modernes de culture, l'emploi d'engrais, d'insecticides. Il s'appuie sur un marché bien organisé dont il est un des fournisseurs importants. Tel n'est pas le cas de l'enclos individuel en Union Soviétique.

Les procédés de culture y sont les plus primitifs. Les moyens mécaniques — en dehors de ceux que met le kolkhoze à la disposition de ses membres limités en général au labour — sont inexistantes. Pas d'engrais chimiques. Souvent même pas de fumier par suite du manque de paille. Et le rendement infime de ces exploitations arriérées apparaît surtout si l'on considère les dépenses considérables de travail qu'elles exigent. Sakov, dans son étude, établit à 24 % du temps de travail des kolkhoziens la part qu'ils consacrent à leur enclos individuel (cette moyenne recouvre une réalité très disparate, selon qu'il s'agit de kolkhozien ou de kolkhoziennes ou selon les régions de l'Union Soviétique). Mais il s'agit de 24 % d'un total de 2.600 heures annuelles, qui est loin de représenter la totalité des heures pendant lesquelles les kolkhoziens travaillent. D'une enquête faite en juin-août 1961, dans les régions de Bielgorod et Voroneje dans la Russie centrale, les kolkhoziens travaillant à la

production végétale ont consacré sur les 8.760 heures que comporte une année de 365 jours, 1.558 heures à l'exploitation collective, et 652 heures à l'enclos individuel, soit plus de 35 % de leur travail productif. Ajoutons à cela que ces études ne tiennent pas compte des jeunes de moins de 16 ans, des femmes de plus de 55 ans ni des hommes de plus de 60 ans qui ne sont pas considérés comme des kolkhoziens aptes au travail. Cette population des campagnes, sans compter les enfants de moins de 16 ans, représente environ 15 millions d'hommes et de femmes. Une très grande partie de ceux-ci et même une partie des enfants de moins de 16 ans, assurent un certain travail productif au kolkhoze, mais consacrent la plus grande partie de leur travail productif à l'enclos. Sans doute pour beaucoup d'entre eux il ne peut pas en être autrement dans l'état actuel de l'organisation des campagnes (manque de crèches, de restaurants, d'eau sur l'évier, qui retiennent les femmes en particulier, à la maison, ou dans l'enclos-jardin qui l'entoure). Mais que de temps productif consacré à assurer 21 à 22 % de la totalité de la production agricole de l'U.R.S.S. ! Nous avons évalué au travail de 13 millions de travailleurs annuels (à 290 jours par an) la totalité des dépenses de travail sur les enclos individuels (« Economie et Politique », n° 91, février 1962). Or, en 1960, la totalité des dépenses de travail consacrées à la production agricole soviétique (y compris celle de l'enclos) a été évaluée à 32 millions de travailleurs annuels. C'est donc 40 % de la totalité des dépenses de travail dans la production agricole qui est consacrée à cet enclos — qui, répétons-le, ne produit que 21 à 22 % de cette production !

### *L'utilisation des produits agricoles*

Quelle est l'utilisation de ces produits agricoles ? Ils sont essentiellement consommés sur place dans la famille kolkhozienne ou sovkhozienne. Un cinquième seulement de la production des enclos individuels est commercialisé. Pour les produits de l'élevage eux-mêmes la commercialisation ne concerne pas plus du quart de la production. Même ces chiffres devraient être modifiés en baisse,

puisque dans plus d'une région, les kolkhoziens vendent au marché kolkhozien des produits qu'ils ont reçus du kolkhoze à titre de rémunération.

Toutes ces considérations nous obligent donc à répéter que nous avons affaire avec les enclos individuels des kolkhoziens et ouvriers à des micro-exploitations qui accaparent pour une production relativement faible des ressources colossales de travail. Ils sont étroitement liés à l'exploitation collective ou au sovkhoeze. Si ces liens étroits n'existaient pas, non seulement ils ne permettraient aucune production pour le marché, mais même ils ne pourraient pas permettre de satisfaire les besoins de la famille paysanne.

Sans doute, par suite du jeu des prix du marché, les enclos constituent encore une source importante des revenus de la famille paysanne. Mais il va de soi que l'importance de ces micro-exploitations ira en s'amenuisant, à mesure que la production des exploitations d'Etat et des exploitations collectives s'accroîtra.

L'enclos individuel mourra de sa belle mort en tant que facteur important de la production, lorsqu'il ne sera plus que source d'ennuis pour ceux qui le possèdent. Et c'est la vache individuelle qui disparaîtra la première, elle qui ne peut vivre aujourd'hui sans l'aide de la grande exploitation. Déjà beaucoup d'ouvriers des sovkhoezes ont perdu leur vache à la ferme de l'exploitation. Dans les kolkhozes les mieux organisés l'opération a été faite à la satisfaction générale. Mais même dans la production des légumes l'opération elle aussi se dessine. Pour faciliter les travaux agricoles, les lopins individuels des kolkhoziens sont bloqués dans un grand champ que peuvent cultiver les tracteurs et

la machine du kolkhoze. Déjà les sovkhoezes s'organisent pour produire, au moins pour satisfaire les besoins intérieurs, les pommes de terre et les légumes, dans le cadre de leur production générale. Mais seulement, ce mouvement doit s'accomplir sans hâte, sans précipitation. Rien n'est fait systématiquement pour décourager la production individuelle; mais sans doute tout n'est pas encore fait pour encourager la production collective. Quand les kolkhozes et sovkhoezes organisés dans la marche vers le communisme assureront à leurs membres soit à titre de rémunération soit à bas prix, dans leurs cantines ou leurs usines-cuisines, tous les produits alimentaires dont ils ont besoin, quand ils seront à même de leur donner une rémunération ou un salaire suffisant, la nécessité économique de l'enclos individuel aura disparu et son existence alors sera condamnée. Le nouveau programme du Parti communiste de l'Union Soviétique ne voit dans son existence aucune contradiction avec le développement vers le communisme, mais il n'en souligne pas moins son inévitable dépérissement :

*« A une certaine étape l'économie collective des kolkhozes atteindra un tel niveau de développement qu'il sera possible de satisfaire entièrement les besoins des kolkhoziens grâce à ses propres ressources. Sur cette base l'exploitation individuelle auxiliaire graduellement perdra ses raisons économiques d'exister. Lorsque la production collective des kolkhozes pourra entièrement remplacer l'exploitation individuelle et auxiliaire des kolkhoziens, quand les kolkhoziens d'eux-mêmes se convaincront qu'ils n'ont aucun intérêt à avoir un enclos, ils seront volontaires pour y renoncer ».*



# Investissements américains

## et concentration

### des industries agricoles et alimentaires

---

---

J. FLAVIEN

---

---

Un certain émoi se manifeste dans les milieux agricoles et professionnels intéressés à la suite des efforts de pénétration des capitaux américains dans le secteur des industries agricoles et alimentaires.

Sans doute, pour diverses raisons, le gouvernement français a posé officiellement la question d'un certain contrôle des investissements américains dans les pays du Marché commun. Mais, dans le même temps, c'est avec son accord explicite que de nombreuses sociétés américaines prennent des participations, souvent majoritaires, dans les industries agricoles et alimentaires, ou que se poursuit l'étude de projets d'installation d'usines de conserves très importantes par des sociétés américaines sur notre territoire.

Il en est notamment ainsi avec l'implantation dans le Bas-Rhône-Languedoc, par la société « *Libby Mac Neil* » de Chicago, d'une très importante conserverie de fruits et légumes. Il semble devoir en être de même pour un autre projet — moins avancé celui-ci — d'installation d'une grande conserverie sur la vallée de la Garonne par « *l'United States Products* ». De son côté, la « *General Food* » — qui contrôle déjà le café « *Legal* » et les bonbons « *Krema* » — pro-

cède à des sondages en vue d'installer une importante laiterie dans le Massif Central.

Pour le moment, c'est principalement dans l'industrie du biscuit que la pénétration des capitaux américains est la plus spectaculaire. En deux années, nous avons vu la « *Pillsbury Mills* » prendre le contrôle des biscuits « *Gringoire* », avec le concours de la banque Louis Dreyfus, la « *Campbell Soup* » celui des biscuits Delacre, « *Procter et Gamble* » celui des biscuits « *Pernod* » et, tout récemment, la « *Nabisco* », qui contrôlait déjà les biscuits « *Gondolo* », a — avec l'autorisation du gouvernement gaulliste — repris la biscuiterie « *Belin* » à Château-Thierry qui, avec un chiffre d'affaires de 5 milliards d'anciens francs, se classait au quatrième rang de la profession en France par l'importance de ses ventes.

Une des raisons de cette politique à l'égard de la pénétration des capitaux américains dans le secteur des industries agricoles et alimentaires semble être la volonté du gouvernement de provoquer un choc à la fois sur les structures actuelles de ces industries et sur les producteurs agricoles eux-mêmes, corrélativement aux efforts entrepris par les principales banques françaises

pour mettre en place les mécanismes de la concentration.

Quatre organismes ont été récemment créés à cet effet sous le contrôle du grand capital financier : un organisme de financement pour le regroupement des entreprises de traitement des produits alimentaires — la S.O.P.R.I.A. (1) avec la participation de toutes les grandes banques; un groupement financier — le G.I.A.C. (1) — pour l'émission d'emprunts obligataires dans lequel on trouve la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, l'*Union Européenne*, le *Crédit Lyonnais*, le *Comptoir d'Escompte*; un organisme pour les prises de participations dans les entreprises des industries agricoles et alimentaires — l'U.F.I.N.A.L. (1) avec l'*Union Européenne*, la *Compagnie Financière Edmond de Rothschild* et des compagnies d'assurances; enfin un organisme chargé de faciliter la rencontre des industriels « éprouvant le besoin de se regrouper » — le C.A.C.E.P.A. (1).

Cependant tous ces organismes se heurtent — comme dans l'agriculture — à la force d'inertie, sinon à la volonté de résistance de milliers de petites entreprises, ayant gardé très souvent encore un caractère artisanal et familial.

C'est pourquoi les monopoles estiment qu'il est devenu nécessaire de déclencher une activité concurrentielle qui devienne une puissante force de coercition. Mais — comme pour l'agriculture — ce n'est pas une chose simple. Certes, les grandes banques pourraient créer de toute pièce des entreprises du genre de celles que les sociétés américaines s'approprient à implanter chez nous. Seulement comment approvisionner ces usines en quantité, qualité voulues et au surplus avec des prix suffisamment bas pour être « compétitifs »? On imagine qu'une grande conserverie française s'approvisionnant pour une large part en matière première importée d'outre-Atlantique déclencherait un mouvement de protestation très difficile à combattre.

L'implantation d'une usine américaine permettrait, dans une large mesure, de tourner cet obstacle.

Le gouvernement explique par exemple aux paysans : les importations ne seront que temporaires en attendant l'arrivée de

la production locale; les fabrications de cette usine devront être réexportées au moins à 80 %. On se garde évidemment de dire ce qui se passera par la suite lorsque les producteurs de la région voudront utiliser les débouchés offerts par cette usine. Ils devront alors se soumettre à ses conditions : contrats de culture, normes de qualité et prix.

Mais tout cela répond au fond à l'orientation du 4<sup>e</sup> plan qui, comme l'indique le rapport de la Commission des industries agricoles et alimentaires, doit tendre :

« — à organiser des institutions adaptées à l'expansion agricole, tant au stade de la production que sur les marchés;

« — à mieux adapter la production à la structure de la demande en qualité et quantité;

« — à développer l'organisation économique et à promouvoir l'expansion commerciale de l'agriculture française. »

La réalisation de ces objectifs se heurte à deux obstacles essentiels : en amont, la structure de la production agricole; en aval, celle des industries agricoles et alimentaires. C'est pourquoi l'attaque des monopoles se produit dans ces deux secteurs.

## Structures des industries alimentaires

Les chiffres rassemblés par la Commission spécialisée du IV<sup>e</sup> Plan (2) montrent la dispersion, encore considérable, des industries agricoles et alimentaires en France, bien que dans quelques branches il existe déjà une importante concentration et qu'un très petit nombre d'entreprises y réalisent la plus grande partie du chiffre d'affaires.

Il est très difficile d'ailleurs de se faire une idée exacte de la situation réelle dans le domaine des industries alimentaires. En effet, seules sont comptabilisées les entreprises soumises au bénéfice réel. On ne connaît pas le nombre — de loin le plus

(1) S.O.P.R.I.A. : Société d'étude et de financement pour la promotion des industries agricoles et alimentaires.

G.I.A.C. : Groupement des industries agricoles alimentaires et connexes.

U.F.I.N.A.L. : Union financière pour le développement de l'industrie alimentaire.

C.A.C.E.P.A. : Centre d'actions concertées des entreprises de production alimentaire.

(2) Source : IV<sup>e</sup> Plan Rapport général de la Commission des industries agricoles et alimentaires.

important — des entreprises alimentaires soumises au régime du forfait.

En 1959, les quelque 20.000 entreprises soumises au bénéfice réel se décomposaient comme suit :

Industrie des corps gras .....	471
Travail des grains et farines .....	2.983
Boulangeries, pâtisseries, biscuiteries	9.262
Sucrierie, distilleries, fabriques de boissons .....	2.808
Industrie du lait .....	1.932
Conserverie .....	1.272
Industries diverses .....	1.738

#### a) SECTEUR DES CEREALES

Dans cette branche il y avait 5.994 établissements appartenant à 5.205 entreprises employant environ 76.000 salariés dont la répartition se présentait ainsi :

— 5.413 entreprises de 1 à 20 salariés avec 16.500 employés;

— 498 entreprises de 21 à 200 salariés avec 29.600 employés;

— 83 entreprises de 201 à 1.000 salariés avec 30.500 employés.

La meunerie est une des plus importantes branches de ce groupe avec 4.548 établissements et plus de 19.000 salariés.

Dans la brasserie, on dénombrait 216 entreprises et 235 établissements avec également un peu plus de 19.000 salariés.

La biscuiterie emploie 25.000 salariés dans 675 établissements.

Le chiffre global des entreprises de meunerie recouvre de très grosses disparités et une importante dispersion : 3.800 moulins ont moins de 5 salariés pour un total de 6.000 employés, ce qui ne répond pas aux vœux du grand capital. Il en est de même dans la malterie où la plupart des établissements ont moins de 50 salariés, 4 sur 57 ont même moins de 20 salariés.

Par contre, dans l'industrie des pâtes alimentaires les 2/3 des employés sont concentrés dans 41 usines de plus de 50 salariés : 12 entreprises occupant à elles seules 2.200 employés représentant le tiers des travailleurs de cette industrie. La concentration a été particulièrement rapide dans ce secteur puisqu'en 11 ans, de 1949 à 1960, le nombre des établissements est passé de 420 à 230 et neuf des plus importantes entreprises réalisent maintenant 73 % du chiffre d'affaires total de cette branche.

La brasserie est elle aussi relativement concentrée, il n'y a pratiquement plus d'entreprises ayant moins de 20 salariés.

Sur les 675 biscuiteries, 18 seulement emploient entre 20 et 200 salariés, mais celles-ci disposent de la moitié du total des travailleurs de cette branche.

L'industrie des aliments du bétail compte un millier d'entreprises dont 90 % produisent moins de 5.000 tonnes par an et réalisent moins de la moitié du tonnage global : 9 % des entreprises produisent 40 % de ce tonnage, et 6 entreprises fournissent à elles seules 15 % de la production avec un tonnage supérieur à 30.000 tonnes par an et par entreprise.

#### b) DANS LA CONSERVERIE

C'est dans la conserverie que la dispersion semble la plus marquée : sur 192 conserveries de fruits, 118 emploient moins de 20 salariés; pour les légumes 330 sur 747; pour le poisson 68 sur 153; pour les viandes et salaisons 951 sur 1.045 (671 comptant moins de 10 employés). Cinq cents conserveries de légumes sur 747 réalisent à peine 10 % du chiffre d'affaires de cette branche alors que 30 entreprises font à elles seules 40 % de ce chiffre d'affaires.

#### c) ACTIVITES DIVERSES

Dans les industries à base de sucre, sur 3.234 entreprises 2.759, soit 85 %, ont moins de 11 salariés; 387, soit 12 %, ont de 11 à 100 salariés et 83, soit 2,7 %, ont de 100 à 500 employés.

Dans ce groupe, la branche la plus concentrée est le raffinage du sucre : 5 entreprises sur les 13 de cette industrie emploient 75 % des travailleurs de la branche. La chocolaterie-confiserie compte 633 entreprises. Parmi elles, 5 établissements fournissent 47 % de la production de chocolat en tablettes.

Dix entreprises sur les 2.300 que l'on dénombre dans l'industrie de la torréfaction du café ont plus de 100 salariés : les autres ont moins de 11 salariés. Dans le conditionnement du thé 5 établissements sur 36 assurent les 9/10 de l'activité de cette branche. Pour la trituration du poivre et des épices sur 33 entreprises dénombrées, 4 emploient 74 % de l'effectif total des salariés de cette activité.

La fabrication des bouillons et potages est assez concentrée. Sur 12 entreprises, 4 fabriquent 93 % des produits liquides et 89 % des produits solides.

Dans la vinaigrerie 24 entreprises sur 71 emploient à elles seules plus de 600 salariés sur un total d'un peu plus de 800 et produisent 66 % du vinaigre d'alcool et 76 % du vinaigre de vin.

Sur les 105 entreprises de condiments, 3 emploient 30 % des salariés de cette activité et ont fabriqué près de 40 % du tonnage de moutarde.

La fabrication des levures de panification est concentrée entre 7 entreprises.

Dans le secteur des crèmes glacées une seule entreprise emploie plus de 200 salariés. Le reste est dispersé entre 12.000 petits établissements.

Enfin, la fabrication du cidre doux, des jus de pomme est réalisée par 25 entreprises qui réalisent 90 % du chiffre d'affaires de cette branche.

La localisation de toutes ces activités si diverses est déterminée soit par la concentration des consommateurs, soit par celle de la production, soit encore par les centres d'importation. Cependant on note une concentration géographique incontestable dans la région parisienne, le Nord et la Picardie ainsi qu'en Provence.

## But véritable de la concentration

Les faits rapportés ci-dessus montrent que d'une manière générale les industries agricoles et alimentaires en sont encore au stade pré-capitaliste, exception faite pour quelques grandes productions comme le sucre par exemple. Dans presque tout l'ensemble des autres activités il y a certes déjà des groupes capitalistes mais, en même temps, une survivance de l'industrie artisanale.

C'est à la survivance de ces structures que le pouvoir des monopoles s'attaque en se couvrant du manteau du progrès, de la nécessaire adaptation aux exigences d'une économie moderne en vue d'affronter victorieusement la concurrence et de la développer dans l'intérêt des consommateurs. Il est à peine besoin de dire que cet intérêt soucie fort peu nos « réformateurs ». Ce qui les préoccupe certainement davantage, c'est la

masse de plus-value qui pourrait être ainsi drainée au profit du grand capital.

En effet, calculés aux prix de 1959, les industries alimentaires brassent un chiffre d'affaires de l'ordre de 55 milliards de francs 1963, devant atteindre 70 milliards en 1965; les marges représentent, en gros, une dizaine de milliards de francs 1963 et dépasseront sans doute largement les 12 milliards en 1965.

Sous couvert de modernisation et de rationalisation — dont l'utilité comme la nécessité ne sont nullement contestables — ce dont il s'agit actuellement c'est d'étendre la sphère d'action du grand capital à ce secteur d'activité qui lui échappe encore pour une large part.

L'expérience montre que ce genre de transformation n'a jamais apporté d'avantages réels aux consommateurs. Bien au contraire, la modernisation du conditionnement des produits alimentaires, de leur traitement, s'accompagne toujours d'une hausse de prix, souvent sans une réelle amélioration de la qualité du produit. Tout devient ensuite une question de publicité pour le lancer avec telle ou telle nouvelle présentation qui en vante les mérites, vrais ou imaginaires (3). Dans ces conditions, les monopoles finiront par devenir les maîtres absolus du marché, par y imposer leur loi au détriment des consommateurs, comme des producteurs agricoles et cela pour leur seul profit.

Dans ce domaine des industries alimentaires comme dans tous les autres — toute réforme, toute modernisation — ne peuvent être appréciées en elles-mêmes, mais par rapport à la question : qui domine et qui dirige l'économie et, par conséquent, par qui est au profit de qui sont réalisées les réformes, même les plus justifiées du point de vue économique. Il est clair que dans le domaine des industries agricoles et alimentaires, comme dans les autres secteurs économiques, les objectifs du IV<sup>e</sup> Plan sont avant tout fonction des intérêts du capital monopoliste et non de ceux des masses laborieuses et de la Nation.

(3) Le lancement d'une marque commerciale exige que l'on y consacre chaque année 5 à 10 millions de francs, ce qui n'est en France à la portée que d'une vingtaine de firmes dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 100 millions de francs.

---

# LES LIVRES

---

## « Le désastre scolaire »

Maurice Loi

Editions Sociales, Paris 1962 - 300 pages

La hardiesse verbale n'effraie pas les augeurs officielles. L'exemple vient de haut. Aussi les spécialistes ne furent-ils pas étonnés outre-mesure par le titre d'un petit livre confidentiel paru fin 1961 sous la signature de M. Louis Cros, haut fonctionnaire de l'Education Nationale : « L'explosion scolaire », dont le premier chapitre était dès lors évidemment intitulé « Vers l'école de l'âge atomique ». C'est donc là que nous irions ! Ce ne sera pas le moindre mérite du livre de Maurice Loi que d'avoir dégonflé ces baudruches. La réalité gaulliste est bel et bien celle du « désastre scolaire ».

Personne au fond n'en doute. Tout le reste n'est que littérature. L'inquiétude oratoire du groupe U.N.R. au cours du débat budgétaire reflétait la gravité d'une situation, dont le premier chapitre du livre de M. Loi exprime l'étendue par l'accumulation des chiffres et des faits. Là se trouvent rassemblés des éléments statistiques, des données concrètes jusqu'alors dispersés, ce qui rend déjà ce livre indispensable. La comparaison entre les besoins les plus urgents déterminés par la très officielle Commission Le Gorgeu et les crédits effectivement utilisés au cours des deux premiers plans d'équipement est éloquent :

de 1952 à 1957 : 518 milliards;

de 1957 à 1961 : 1.192 milliards.

Le 3<sup>e</sup> plan d'équipement, élaboré dans le cadre du 4<sup>e</sup> plan de modernisation, connaît un démarrage tout aussi « explosif » : pour 1962 la Commission Le Gorgeu réclamait 400 milliards de crédits d'équipement; il n'en fut octroyé que 230.

M. Loi ne se contente pas de ces chiffres officiels et se livre, selon son expression, à une « étude sur le terrain ».

Une analyse sérieuse de la situation réelle de l'enseignement dans la capitale lui permet

d'affirmer qu'au rythme de construction actuel « il faudra plus d'un siècle pour donner à la première région de France les établissements dont elle a besoin ».

Cependant Paris n'est pas une exception. 40 % des meilleurs élèves des classes élémentaires ne continuent pas leurs études malgré les affirmations officielles sur la prolongation spontanée de la scolarité : telle est la mesure réelle de la scolarisation en France. Mais il convient de préciser davantage : 80 à 90 % des enfants de « manuels » ne dépassent pas le stade des études primaires élémentaires. La politique gaulliste tourne le dos à la démocratisation de l'enseignement.

Sans doute cela n'est-il pas nouveau en France, mais M. Loi montre que le pouvoir gaulliste a tout aggravé. Il se livre à un examen serré de la situation scolaire à tous les degrés et démontre que le « désastre scolaire » n'est pas le fait du hasard, n'est pas simplement « la pagaie » que l'on évoque parfois. C'est le fruit d'une politique très précise élaborée dans le détail par le Comité Ruef-Armand-Sauvy.

« Le comité... s'est tout particulièrement intéressé à l'enseignement.

« Dès le début du régime de pouvoir personnel, l'intérêt des monopoles pour l'université avait été souligné par la nomination de Jean Berthoin comme ministre de l'Education nationale. Il n'est pas inutile de savoir que ce n'est pas un universitaire, mais un ancien directeur de la Sûreté générale en 1934 et un ex-trésorier payeur général de l'Isère de 1940 à 1947. Mais le plus important était qu'ainsi la Banque de Paris et des Pays-Bas était directement représentée par le gendre de M. Mourgnot qui en gère plus particulièrement les intérêts en Afrique du Nord. Et quand il s'est agi de remplacer Joxe, c'est à



Guillaumat, le technocrate de la Royal Dutch Shell, qu'il fut fait appel. Quant à M. Capelle, l'actuel directeur général de l'organisation et des programmes scolaires, il est un ancien employé de la firme Citroën et tout dévoué aux trusts. Et M. Sudreau, n'est-ce pas parce qu'il avait parfaitement servi les intérêts des banques immobilières et d'affaires durant son passage au ministère de la Construction qu'il fut promu ministre de l'Éducation nationale ?

« Ainsi la subordination de l'enseignement au grand patronat est-elle assurée à l'échelon le plus élevé ». M. Loi démontre ensuite que « c'est à tous les niveaux que les monopoles veulent contrôler et influencer l'enseignement ».

C'est une politique de classe, celle des monopoles qui est poursuivie. Elle éclate notamment à propos du développement des Collèges d'Enseignement Général, les ex-Cours Complémentaires : leurs effectifs se sont accrus de 200 % de 1945 à 1960 alors que ceux de l'enseignement secondaire se sont accrus de 142 % et de l'enseignement technique seulement de 62 %.

La seconde moitié du livre situe les responsabilités et dégage les solutions possibles. L'importance du fait économique domine justement l'exposé, ce qui ne manquera pas d'attirer les lecteurs d'« Économie et Politique ». Les soucis cléricaux, militaristes et européens du pouvoir sont également analysés et rapprochés du système d'éducation américain qui est loin d'être un modèle de démocratisation. M. Loi ne se borne pas à la critique. Tout au long du livre il se réfère aux traditions nationales, au Plan Langevin-Wallon, aux réalisations de l'Union Soviétique, ce qui l'amène à opposer au « désastre scolaire » soit des réalisations, soit des pro-

positions très positives. Le chapitre où il traite du « malthusianisme de l'intelligence » est sans doute celui qui retiendra le plus l'attention : « en fait un régime dispose toujours de l'intelligence qu'il mérite et dont il a besoin », ce qui fait qu'aux yeux du pouvoir gaulliste « l'intelligence du plus grand nombre non seulement ne lui est pas nécessaire, mais elle lui semble dangereuse ».

Les nécessités nationales, techniques et scientifiques de notre pays exigent une démocratisation réelle de l'enseignement. M. Loi développe, dans l'esprit du programme général du Parti Communiste Français, une série de propositions inspirées par le Plan Langevin-Wallon et qui pourraient être reprises ou discutées dans la démocratie véritable de demain. Une importance primordiale est accordée au « préalable des crédits sans lequel rien n'est possible, sinon la dégradation ». Peut-être trouvera-t-on que l'auteur aurait pu distinguer plus nettement cette démocratie véritable de la « France socialiste » qu'il évoque p. 288 mais il revient à plusieurs reprises sur l'objectif démocratique actuel, notamment dans sa conclusion.

Tous les arguments de M. Loi sont solidement étayés par une masse de chiffres et de faits qui témoignent d'un travail considérable. Cependant, avoir séparé l'exposé des chiffres et des faits de l'analyse des responsabilités conduit à certaines répétitions, mais cela n'est qu'une remarque mineure. Ce livre est passionnant; il intéressera non seulement les enseignants et les spécialistes des questions scolaires, mais encore des questions économiques, comme les parents d'élèves auxquels il est accessible, tous ceux que préoccupent l'avenir de l'école française.

B. GULON.

## Oeuvres philosophiques (Tome I)

*Georges Plekhanov* \*

Ce recueil contient les premières œuvres du grand marxiste russe, exposant la théorie de Marx tout en critiquant les doctrines populistes. Elles sont suivies d'une étude d'une cinquantaine de pages sur Plekhanov.

Outre l'intérêt proprement historique de

ces textes qui marquent les débuts idéologiques du Parti ouvrier en Russie — avec notamment les premiers projets de program-

(\*) Éditions en Langues étrangères de Moscou, 907 pages. En vente à la Librairie du Globe, 2, rue de Bucy, Paris-VI<sup>e</sup>, 9 F.

me de la social-démocratie russe — il faut en souligner le profond intérêt philosophique.

Ils approfondissent, de façon créatrice, la **Conception matérialiste de l'histoire**, à laquelle ils sont, pour la plupart, consacrés.

La polémique contre le dogmatisme gauchiste des populistes garde un caractère d'actualité. Par leur contenu comme par leur esprit, ces textes sont précieux dans la lutte contre le schématisme sectaire en idéologie.

Dès le premier texte « Socialisme et lutte politique » (1883), « la première profession de foi du socialisme russe » (Lénine), Plékanov souligne que la critique révolutionnaire « aurait dû non pas **condamner** mais **expliquer** les nécessités quotidiennes de la réalité russe » et qu'il faut « apprendre à comprendre le devenir historique afin de se mettre à sa tête » (p. 20).

Une des deux grandes œuvres du recueil, « Nos controverses » (1885), polémique contre les populistes et exposant le socialisme scientifique fondé sur le matérialisme historique, oppose à la phrase révolutionnaire la nécessité de s'attacher à l'étude du développement économique **objectif**. Elle rappelle, notamment, l'exemple du premier conflit, en 1850, à l'intérieur de la **Ligue des Communistes** dirigée par Karl Marx. Celui-ci déclarait que la minorité « met une conception dogmatique à la place d'une conception critique et, à la place d'une conception matérialiste une conception idéaliste. Au lieu de la situation réelle, c'est la simple volonté qui devient la force motrice de la révolution » (p. 190).

Plekhanov commence dans ce même ouvrage, une analyse du développement du capitalisme en Russie, dont les populistes niaient la réalité objective et la nécessité. Il y étudie notamment le fameux problème des marchés et précise le rôle dirigeant du prolétariat. Utilisant un solide matériel statistique, il annonce l'ouvrage décisif de Lénine : « le développement du capitalisme en Russie » de 1889.

Se rapportent également au matérialisme historique : — le riche article sur la philosophie de l'histoire de Hegel, intitulé « Pour le 60<sup>e</sup> Anniversaire de la mort de Hegel » — et aussi, en grande partie, l'« Avertissement »

et les « Notes » pour la traduction russe de l'ouvrage d'Engels sur Feuerbach.

Le dernier texte est le très célèbre « Essai sur le développement de la conception moniste de l'histoire » de 1895, qui reste le meilleur ouvrage de toute la littérature marxiste sur le matérialisme historique.

On connaît les pages concernant l'évolution intellectuelle. Il faut insister, ici, sur l'intérêt de cette œuvre pour l'étude marxiste de l'économie et aussi pour la compréhension du **Capital**. Citons ce passage qui n'a rien perdu de son actualité, après les schématisations en histoire et en économie politique qui ont sévi longtemps et dont nous ne sommes pas encore débarrassés complètement :

« Hegel déjà assurait qu'on peut réduire toute philosophie à un **formalisme** vide en se bornant à répéter ses propositions fondamentales. Marx n'est pas tombé dans ce péché. Il ne se borne pas à répéter que l'évolution des forces productives est à la base de tout le devenir historique de l'humanité. Rarement penseur s'est autant mis en peine de développer ses propositions fondamentales.

Mais où les a-t-il développées, ses idées ? » — dans « le **Capital**, ce **Capital** que vous avez tous « lu », avec lequel vous êtes tous d'« accord », et qu'aucun de vous, mes bons Messieurs, n'a compris ». (p. 694-695).

Certes tout n'est pas exempt de faiblesses dans l'œuvre de Plekhanov. Il a, surtout dans ses positions ultérieures, sous-estimé précisément le côté **subjectif** du mouvement révolutionnaire. On peut y voir une conséquence opportuniste de sa juste critique des populistes, insistant sur le caractère primordial de l'étude objective. Mais cette conséquence n'avait rien d'inéluctable. Soulignant le rôle dirigeant du prolétariat, il a sous-estimé les possibilités révolutionnaires des paysans.

Cependant, le très grand intérêt que Plekhanov porte à Hegel, contrairement aux appréciations dogmatiques postérieures, est tout à fait conforme à la démarche marxiste, héritière de la philosophie classique allemande. Malgré certaines conceptions limitées, l'appréciation marxiste de Hegel anime avec éclat de nombreuses pages de ce recueil.

P. BOCCARA.



S.I.P.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20<sup>e</sup>)  
Le directeur : H. JOURDAIN — Le co-directeur : P. DAUTRICHE

**Tarif des abonnements :**

France, 1 an : 30 F ; 6 mois : 16 F

Etranger, 1 an : 38 F

C.C.P. Economie et Politique 17.480.09 Paris

IMPRIME EN FRANCE

**Le numéro : 3,25 F**

**Etranger : 4,20 F**